

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXIII - 2013

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2012-2013

établi par
Patrice CABAU et Maurice SCELLÈS

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnérès, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Boudartchouk, Garland, Lassure, Le Pottier, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Vallée-Roche, Viers, MM. Darles, Macé, Molet, Péligny, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général ; Mmes Balty, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Bordes.

Le Président déclare l'année académique ouverte. Il se réjouit du fait que le programme des communications de l'année soit quasi-complet et annonce qu'il ne reste de la place que pour quelques communications courtes ou brèves. Le programme, dont il donne lecture, doit être diffusé rapidement parmi les membres.

Le Président est heureux d'annoncer une très bonne nouvelle, celle de la publication du tome LXIX de nos *Mémoires* dans le courant de l'été. Il remercie le comité de lecture et le comité éditorial, tout particulièrement Anne-Laure Napoléone qui coordonne l'ensemble.

Au titre du courrier, il annonce ou rappelle les candidatures au titre de membre correspondant de Mmes Monique Gilles et Sandrine Victor. Par ailleurs, la Société a déjà reçu, dès avant l'annonce du concours, la candidature d'un étudiant de l'université de Toulouse-Le Mirail. Le concours devra, cette année, décerner le prix de Champreux.

Le Président lit aux membres la réponse du maire de Cahors à la lettre écrite en juin à propos du **devenir du Château du Roi à Cahors**, prison récemment évacuée en même temps que haut-lieu de l'architecture médiévale. Le maire remercie la Société qui s'était inquiétée de son avenir, signale que le lieu est propriété de l'État et qu'à ce jour, il n'a pas d'information. Il ne pense pas que la Ville puisse supporter l'éventuelle restauration et l'entretien d'un tel palais. Il suggère que la Société se rapproche des Services de l'État concernés. Le Président propose de faire suite à la suggestion du maire et propose d'écrire au préfet.

G. Ahlsell de Toulza offre à la Société un opuscule consacré à l'Architecte en chef des Monuments Historiques Sylvain Stym-Popper, réalisé à l'initiative de la DRAC de Midi-Pyrénées.

Le Président rappelle que les publications reçues cet été sont en libre accès dans la salle de lecture.

Puis il passe la parole à Patrice Cabau pour la communication du jour : ***Pierre de la Chapelle (v. 1240-1312) au service de l'Église.***

Le Président remercie Patrice Cabau pour cette biographie renouvelée de l'évêque Pierre de la Chapelle, les précisions apportées sur la mise en place de l'archevêché, les suggestions sur la part que P. de la Chapelle a pu avoir dans les travaux de reconstruction du chœur de la cathédrale.

Marie Vallée-Roche demande des précisions sur la référence d'un texte cité. Michèle Pradalier-Schlumberger demande si la figuration de la clef de voûte de la chapelle située au sud de celle d'axe peut être celle de saint Louis canonisé : ce dernier n'a en effet pas de nimbe. Laurent Macé ajoute que l'on a récemment découvert un sceau de Pézenas, dans lequel on voit les consuls de la ville agenouillés devant saint Louis, qui est effectivement nimbé. Michèle Pradalier-Schlumberger pense qu'il s'agit

plutôt d'une image funéraire du roi, avec les anges, mais avant sa canonisation, la présence des anges rappelant celle que l'on peut voir de façon habituelle de part et d'autre d'un gisant. Cette remarque a pour effet de faire remonter la chronologie de la construction de cette chapelle. Pour Laurent Macé, les anges portent le trône : il n'est pas encore aux cieux. Daniel Cazes relève qu'il s'agit d'un thème iconographique rare, celui du trône enlevé par des anges : il n'en connaît pas d'autres, et Michèle Pradalier-Schlumberger non plus.

Revenant à l'interprétation de Jules de Lahondès qui y voyait la représentation du Christ-roi, Daniel Cazes pense qu'elle ne peut être retenue : les anges ne portent jamais le trône. Sophie Cassagnes-Brouquet ajoute que le Christ ne tient jamais de sceptre. Michèle Pradalier-Schlumberger demande à Patrice Cabau comment saint Louis canonisé est généralement représenté. Patrice Cabau répond qu'il n'a pas mené l'enquête, mais que le sujet est à creuser.

Au titre des questions diverses, Jean-Luc Boudartchouk explique qu'il s'est rendu à Saint-Bertrand de Comminges, le 13 septembre, avec Patrice Cabau, à l'invitation de Jean-Luc Schenck. Il s'agissait de reprendre, en public, la discussion sur les fragments de table d'autel de la fin de l'Antiquité. Il a salué cette heureuse initiative de Jean-Luc Schenck, qui a été très appréciée du public et qui a permis de rapprocher les points de vue : une publication commune est d'ailleurs envisagée.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Fournié, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Lassure, Peyrusse, Surmonne, membres titulaires ; M. Péligré, membre correspondant.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Balty, Barber, Bourin, Cazes, Haruna-Czaplicki, Heng, Friquart, Krispin, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin 2012, qui est adopté. Puis le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 octobre dernier, établi par Quitterie Cazes, qui est adopté à son tour. En marge du dernier procès-verbal, Michèle Pradalier-Schlumberger souhaite préciser que le fait que saint Louis ait les pieds posés sur un lion ajoute à l'image funéraire.

Le Président confirme qu'il a bien écrit au préfet du Lot à propos du sort de la maison d'arrêt de Cahors, en rappelant que notre Société s'inquiétait du devenir de ce palais médiéval depuis maintenant dix ans. Les locaux sont désormais vacants, ce qui laisse craindre des dégradations.

Michèle et Henri Pradalier offrent pour notre bibliothèque un beau volume : *Musée Fenaille : guide du visiteur*, Grand Rodez, Musée Fenaille, 2003, 246 p. Le Président les remercie tous deux au nom de notre Société.

La correspondance comprend en particulier :

- une lettre de candidature au titre de membre correspondant adressée par M. Nicolas Bru ;
- une lettre de Mme Claire Rousseau accompagnant l'envoi de son mémoire de Master 2, qui complète son Master 1 primé au printemps par notre Société ;
- de la part du Conseil général du Lot, la brochure sur l'église de Saint-Pierre-Toirac, due à notre consœur Anaïs Charrier ;
- un envoi de Stéphane Fargeot, *Tentative d'établissement d'une bibliographie générale. Lespugue, Montmaurin et sites voisins...*, 2012, 69 p. ;
- deux brochures de la collection *Monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon*, éditées par la D.R.A.C. de Languedoc-Roussillon : *Les monuments historiques et la pierre*, 2012, 56 p. et *La cathédrale Saint-Michel de Carcassonne*, 2012, 48 p.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Michelle Fournié présente son rapport sur la candidature de Mme Monique Gilles. Le Président la remercie pour cette présentation précise et chaleureuse de la postulante. On procède au vote : Mme Monique Gilles est élue membre correspondant de notre Société.

Guy Ahlsell de Toulza signale à l'attention de la Compagnie le débat suscité par les projets d'aménagement de la **maison Gaugiran à Cordes-sur-Ciel**, dont il a été informé par courriels. Il était en particulier prévu de déposer une partie de la cloison en planches du rez-de-chaussée. La Mairie a finalement décidé de remettre le projet à l'étude.

Maurice Scellès indique qu'il a accompagné les Ateliers de l'École de Chaillot qui se tenaient cette année à Cordes, pendant la première semaine d'octobre, et qu'à cette occasion il a rencontré les membres de l'Association du Vieux Cordes et l'adjoint au maire chargé de la Culture. Il rappelle que la maison Gaugiran a fait l'objet d'analyses de dendrochronologie, dont on a rendu compte ici même, en épargnant cependant la cloison de planches, afin de ne pas l'endommager. Mais les inquiétudes de l'Association portent aussi sur la cour, qu'il est prévu de couvrir par une verrière et de décaisser sans qu'aucune fouille

archéologique ne soit prévue. Un membre dit que le Service régional de l'archéologie est informé et qu'un diagnostic archéologique devrait être réalisé.

La parole est à Louis Latour pour une communication sur *Les céramiques sigillées gallo-romaines des sites d'Auterive (Haute-Garonne)*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Louis Latour d'être venu nous expliquer ces découvertes faites tout au long de sa vie. Notre confrère précise que ces céramiques proviennent de plusieurs sites d'Auterive.

Relevant le caractère presque industriel de ces productions, Dominique Watin-Grandchamp se demande s'il faut imaginer une organisation des fabriques avec plusieurs lieux de production ou bien le déplacement des potiers entre Montans et la Graufesenque. Louis Latour dit que la réponse se trouve dans les musées, qui conservent plusieurs milliers de vases. À Montans et surtout à Millau ont été retrouvés des comptes d'enfournements de commandes gravés sur des tessons. On se demande donc quelle était la signification des signatures : rendre à chacun ses produits, peut-être aussi permettre la perception de taxes. Pour sa part, Louis Latour donne sa faveur à la première hypothèse.

La parole est à Jean-Michel Lassure pour une communication intitulée *Matrice et empreintes de sceau sur céramiques de Giroussens (Tarn)* :

La publication en 2005, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, du premier volet d'une étude sur les céramiques à décor peint produites au XVII^e siècle par des potiers de Giroussens (Tarn) a permis à M. Clément Blanc-Riehl, responsable des collections sigillographiques des Archives Nationales¹, d'établir un rapprochement entre l'une des matrices de sceau dont il assure la conservation² et une empreinte figurant sur l'aile de plusieurs plats et assiettes tournés par ces artisans³.



SCEAU ROYAL DES CONTRATS D'ALBIGEOIS, avers.
Cliché Cl. Blanc-Riehl.



ASSIETTE MRAB F7. Empreinte du sceau royal
des contrats d'Albigeois. Cliché M. Ferrier.



PLAT GAL R 14, avec empreinte du sceau royal
des contrats d'Albigeois. Cliché M. Ferrier.

Il s'agit de la matrice du sceau royal des contrats d'Albigeois acquise par les Archives Nationales en 1956 (n° inv. Mat. 665). De forme ronde (h. 4 mm, d. 34,5 mm), elle est en bronze à patine brune et pèse 20,8 gr. Son système de préhension a été détruit, intentionnellement peut-être, mais des traces de soudure subsistent au dos. Sa face antérieure porte au centre du champ un écu français ancien avec les armes de France. Il est embrassé par deux palmes, surmonté d'une couronne à trois pointes et accosté des lettres R. et S. Autour, deux filets en relief encadrent l'inscription SEEL.ROYAL.D.CONTRAVTZ.DALBIGEOIS en capitales romaines.

Dans une étude publiée en 2003 dans *Les temps médiévaux*⁴, Arnaud Baudin⁵ indique que « le sceau de juridiction », catégorie à laquelle appartient celui des contrats d'Albigeois, « est apparu dès la fin du XII^e siècle dans les officialités de Beauvais (1189) et de Châlons (1198). Utilisé par une autorité ecclésiastique ou laïque dans l'exercice de ses attributions judiciaires, le sceau de juridiction confère aux sentences, contrats et actes privés qui en sont munis une valeur incontestable et permanente. L'autorité royale, réalisant de façon évidente les ressources financières que le sceau de juridiction pourrait lui procurer, favorisa son apparition, d'abord à la prévôté de Paris (vers 1234) puis dans les prévôtés d'Île-de-France et les bailliages du Nord du royaume. Par la suite, l'expansion du sceau de juridiction atteignit la France du Midi où les notaires expédièrent leurs actes sous le sceau de l'évêque, d'un seigneur ou d'une ville ». Il signale que la forme ronde est la forme dominante des sceaux équestres, des sceaux urbains ainsi que des sceaux de fonction et de juridiction et que le type armorial dont le champ figure un écu armorié est celui dont usent bon nombre de chevaliers ainsi que la plupart des juridictions.

Si celle des contrats d'Albigeois est la plus fréquente, d'autres empreintes de sceau figurent sur des plats et assiettes provenant des ateliers de Giroussens⁶. En donner le catalogue est prématuré mais il paraît intéressant de signaler celles marquant des céramiques appartenant aux collections des musées du Vieux-Toulouse et du Pays rabastinois (Rabastens, Tarn) ou repérées au cours d'inventaires d'assemblages céramiques provenant d'interventions archéologiques.

Armes de la marine de Louis XIV

Un blason présente les armes de la marine de Louis XIV a été observé sur plusieurs plats et assiettes. À l'intérieur d'une empreinte ovale horizontalement disposée, les armes de France figurent sur un globe posé sur deux ancres de marine entrecroisées et surmonté d'une couronne royale. L'ensemble est entouré de deux palmes se croisant à la base et cerné par une rangée de pointillés. Il n'y a aucune inscription.



MUSÉE DU VIEUX-TOULOUSE. Assiette. Clichés J.-M. Lassure.

Cette empreinte figure sur une assiette (h. min. 3 cm ; h. max. 3,4 cm ; d. 22,9 cm) entrée depuis peu dans les collections du Musée du Vieux-Toulouse⁷. L'aile de cette pièce à décor peint brun, vert et jaune est ébréchée⁸ et, indice d'une utilisation assez longue, le décor de son bassin présente des traces d'usure, dans sa partie centrale et en bordure du talus notamment. Sur un fond d'engobe blanc, l'oxyde de manganèse utilisé pour tracer le contour des motifs du décor est violacé en certains endroits.

Entre deux filets concentriques verts, trois fleurs à longue tige portant quatre feuilles triangulaires opposées et à extrémité arrondie constituent le décor de l'aile. Deux d'entre elles sont des tulipes jaunes, la troisième une corolle de marguerite dont les pétales alternativement verts et orange entourent un blason aux armes de la marine de Louis XIV. Au centre du bassin, un oiseau de profil, tourné vers la droite, semble s'élancer entre deux tulipes qui, avec lui, constituent une sorte de bouquet. Il n'est pas coloré, à l'exception de ses ailes repliées qui, formant deux godrons jaunes, encadrent un godron vert superposé au corps de l'animal. Des griffes terminent les pattes, recourbées vers l'arrière. La queue finit en pointe. Les tulipes de part et d'autre de l'animal sont également jaunes, deux longues feuilles vertes légèrement renflées partent de la base de leur tige.

La découverte d'un tesson à glaçure verte à Giroussens, au hameau du Frenyé, à proximité de l'atelier des Roques, pourrait indiquer que les céramiques avec un blason aux armes de la marine de Louis XIV ont été produites par ces artisans⁹.

Armes de la famille de Combettes



PUYLAURENS, En Périé. Empreinte de sceau aux armes des Combettes. Cliché J.-L. Enjalbert.

Le blason « à l'écu d'or à un arbre de sinople » de la famille de Combettes¹⁰ est imprimé sur un fragment de poterie trouvé en 2005 au voisinage d'un silo fouillé par Jean-Louis Enjalbert au lieu dit En Périé, sur la commune de Puy-laurens (Tarn)¹¹.

Armes de la famille Gélas de Voisins, marquis d'Ambres et vicomte de Lautrec, seigneur de Giroussens

ARMES DES GÉLAS DE VOISINS (Lebéron).
Plat. Cliché M. Ferrier.



ARMES DES GÉLAS DE VOISINS (LAUTREC).
Plat GAL R9. Cliché M. Ferrier.

La famille Gélas de Voisins disposait de deux sceaux. Le premier « à l'écu écartelé aux 1 et 4 d'azur à un lévrier d'argent, courant en bande, colleté de gueules, aux 2 et 3 à trois pals de gueules » est de Lebéron. Il montre, à l'intérieur d'un cercle et sous un heaume emplumé, un blason écartelé avec, remplaçant le lévrier, un lion dressé aux 1 et 4, et trois traits verticaux aux 2 et 3. Le second sceau « à l'écu d'azur au lion d'or, lampassé de gueules » est de Lautrec. C'est ce dernier que l'on trouve le plus fréquemment, surmonté également d'un heaume emplumé¹².



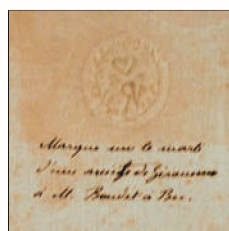
TOULOUSE, rue Paul-Vidal. Assiette T.PV.35.20. Clichés J.-M. Lassure.

Cette empreinte se trouve sur une assiette (T.PV.35.20, h. 4,1 cm ; d. 25,2 cm ; d. base 10,5 cm) provenant du remplissage d'une fosse découverte à Toulouse, rue Paul-Vidal, à l'occasion des travaux de restructuration du quartier Saint-Georges de 1966 à 1971¹³.

Seule la moitié gauche de l'empreinte est conservée. Elle semble avoir été réalisée avec le même sceau que celui du plat GAL R9 conservé au Musée du Pays rabastinois. Les pétales peints en jaune qui l'entourent sont triangulaires. Le décor de l'aile est du type rayonnant¹⁴. L'empreinte de sceau, disposée de façon à être dans l'alignement du motif au centre du bassin, est entre deux bouquets de quatre tulipes jaunes dont les corolles sont en parallèle tandis que les tiges se rejoignent et se prolongent au-dessus de l'empreinte. Un ensemble, pareillement composé mais dont le motif central est inconnu en raison d'une lacune, est disposé de la même façon. L'espace entre les bouquets est occupé par deux hiboux aux ailes repliées disposés de part et d'autre d'un rameau feuillu vertical. Un bouquet de cinq fleurs jaunes placé dans un canthare aux godrons de même couleur, occupe presque toute la surface du bassin. Il est lacunaire mais la symétrie de sa composition reste perceptible. Les pétales latéraux de la fleur d'axe sont recourbés vers l'extérieur. Les deux tulipes qui l'encadrent sont à peine ouvertes tandis que, portées par une tige recourbée en S, les fleurs en bordure s'élargissent fortement.

Armes de la famille de Robert

PLAT Mrab R1. Empreinte aux armes de la famille de Robert. Cliché M. Ferrier.



FROTTE D'UNE EMPREINTE du blason de la famille de Robert réalisé par Jules Momméja. Cliché J.-M. Lassure.

Une empreinte de sceau signalée sur l'aile d'une assiette à décor peint découverte en 1983, dans un contexte du XVII^e siècle, au cours de la fouille d'un atelier de verrier situé dans la Montagne Noire, au lieu dit Peyremoutou, commune de Saint-Amans-Soult (Tarn)¹⁵ figure également sur un frottis réalisé vers 1920, sur une page arrachée à un carnet, par Jules Momméja, archiviste départemental du Tarn-et-Garonne¹⁶. Le document, qui appartient aujourd'hui à un collectionneur privé toulousain, est suivi de la mention suivante « *Marque sur le marli d'une assiette de Giroussens à M. Boudet à B...* »⁷. Identifiée comme étant celle des gentilshommes-verriers de Robert qui portaient « d'azur au cœur d'or »¹⁸, cette empreinte montre un cœur dont la pointe est entre deux étoiles ou fleurettes à huit branches. Il surmonte un R disposé à l'envers et, à droite, une lettre maladroitement tracée qui pourrait être P. L'ensemble est encadré de deux palmes.



MUSÉE DE RABASTENS. Assiette.
Cliché G. Dieulefet.



COX. Assiette avec fleur de lis estampée.
Clichés J.-M. Lassure.

Pour terminer, signalons que, tout en étant dépourvues d'empreinte de sceau, certaines pièces comportent sur leur aile un décor dont l'organisation est la même que pour les assiettes et les plats en possédant une. Comme sur ces derniers, la fleur dont la corolle surmonte le motif au centre du bassin diffère des deux autres. Représentée de face, elle évoque une marguerite. Des pétales ronds jaunes et verts en alternance entourent son cœur circulaire non coloré. Il est possible que ces assiettes fassent partie du même service qu'un plat avec blason mais que, par manque de place ou, plus probablement, pour réduire le temps d'exécution, le potier se soit abstenu de le reproduire sur ces dernières.

L'utilisation de matrices de sceau dans le cadre de la production céramique est peu fréquente. Nous n'avons pas d'autres exemples concernant des pièces réalisées au XVII^e siècle dans des ateliers de la région. On observe cependant que les assiettes et les plats tournés au siècle suivant par des potiers de Cox portent parfois sur leur aile une ou plusieurs fleurs de lis obtenues par estampage. Il s'agit incontestablement d'imitations de plats et assiettes en métal – étain ou argent – et elles reproduisent parfois la mouluration rigidifiant leur bordure.

Clément BLANC-RIEHL et Jean-Michel LASSURE

Notes

1. Le Service des sceaux du Centre historique des Archives nationales (CHAN) « conserve les moulages de sceaux réalisés à partir de 1850 par Louis Douët d'Arcq et ses successeurs à partir des empreintes des layettes du Trésor des chartes, de la collection Clairambault et les dépôts d'archives de l'Artois, de la Bourgogne, de la Champagne, de Flandre, de Picardie et de Normandie ». Ce Service a également pour mission « la restauration des empreintes de sceaux des Archives nationales et préside aux opérations de scellement des actes constitutionnels ».

2. M. Clément Blanc-Riehl considère que « la qualité toute relative de la gravure de cette matrice reproduisant avec une certaine gaucherie un type sigillaire dont on connaît de nombreux exemplaires pourrait suffire à la rejeter dans la catégorie des faux ».

3. Ce sceau de juridiction figure sur cinq des plats et assiettes présentés à l'exposition sur les terres cuites vernissées de Giroussens organisée en 2001 à Toulouse par le Musée Paul-Dupuy. Il s'agit des plats GAL F3, GAL R14, GLE R18, MRab R5 et de l'assiette MRab F7. Un plat (GAL F3) et une assiette (MRab F7) ont un bouquet de tulipes pour motif central. Les autres plats offrent une représentation, d'une fidélité toute relative, du retable baroque de la chapelle qui, dans l'église paroissiale de Giroussens, est dédiée à sainte Rufine, patronne des potiers. Dans son étude « Origine et diffusion du sceau de juridiction » publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1971, vol. 115, n° 2, p. 304-321, Robert-Henri Bautier insiste sur l'importance du sceau de juridiction, « une des acquisitions les plus fondamentales du XIII^e siècle, [qui] manifeste la substitution de l'autorité de l'Administration, entité abstraite, à la marque personnelle du pouvoir de l'individu, qui avait caractérisé l'époque précédente ».

4. Arnaud Baudin, dans *Les temps médiévaux*, p. 22-27.

5. Arnaud Baudin est docteur en histoire médiévale de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre associé du Laboratoire de Médiévisique Occidentale de Paris (LAMOP) et directeur-adjoint des Archives et du Patrimoine de l'Aube. Ses recherches portent notamment sur le comté de Champagne au Moyen Âge et l'emblématique aristocratique et religieuse.

6. Voir Lassure 2005, p. 205-206.

7. Nos remerciements vont à Gérard Villeval, conservateur adjoint du musée, qui nous a signalé ce don fait au musée. Sur cette assiette, voir également J.-M. Lassure, *Commune de Giroussens (Tarn), Rapport de prospection-inventaire 2014 et Recherche sur les céramiques de Giroussens dans le cadre du PCR « Céramique en Midi-Pyrénées »*, 2014, p. 103-105.

8. Elle a fait l'objet d'une restauration dans l'atelier de restauration d'œuvres d'art de la Ville de Toulouse.

9. Raffin 1985, p. 67.
10. M. Bonald (Vicomte de), *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue*, Rodez, 1902.
11. Rapport de sondage 2005/169. Renseignements fournis par Jean-Louis Enjalbert à qui nous adressons nos remerciements.
12. Il figure sur huit des pièces (plats GAL R9, LAUZ R11, MRab H1, MRab R21, CAB V7, MRab H2, MRab V6 et assiette GLE F12) exposées en 2005.
13. Lot 35, n° 129. Deux tessons de jattes de Giroussens figurent dans le même remplissage.
14. Voir Lasure 2005, p. 199.
15. Voir D. Foy, J.-C. Acerous et B. Bourrel, « Peyremoutou : une verrerie du XVII^e siècle dans la Montagne Noire », *Archéologie du Midi Médiéval*, I, 1983, p. 93-102.
16. Voir J.-M. Lasure, *Le centre potier de Giroussens (Tarn) et Bilan 2013 du PCR Céramiques en Midi-Pyrénées*, p. 105.
17. Il s'agit sans doute de Boé (Lot-et-Garonne).
18. Avec les de Grenier et de Berbizier, les Robert exploitaient à cette époque la majorité des verreries du Tarn et notamment de la Montagne Noire.

Bibliographie

- AHLSSELL DE TOULZA (Guy) et FERRIER (Mathieu), « Rabastens (Tarn), la terre cuite vernissée de Giroussens », *Midi-Pyrénées patrimoine*, n° 4, juillet 2004, p. 14-17.
- COGNET (Carine), *L'artisanat potier à Giroussens d'après les sources écrites (1530-1650)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail, juin 2000, 2 t. (132 et 106 p.).
- FUNCK (Francis), « Les ateliers de poterie de Giroussens », *Archéologie Tarnaise*, t. 6, 1991, p. 59.
- JARLAN (Séverine), *L'artisanat potier à Giroussens d'après les sources écrites. 1650- 1789*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail 2000, 2 t.
- LASSURE (Jean-Michel), « Le décor des plats et assiettes de Giroussens (Tarn) aux XVII^e et XVIII^e siècles (2^e partie) », *M.S.A.M.F.*, LXVI, 2006, p. 195-212.
- LASSURE (Jean-Michel), « Le retable de Sainte-Rufine sur les plats de Giroussens (XVII^e siècle), L'Industrie en Midi-Pyrénées de la Préhistoire à nos jours », *57^e Congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées*, 2006, p. 122-128 et pl. II-V.
- LASSURE (Jean-Michel), « Le décor des plats et assiettes de Giroussens (Tarn) aux XVII^e et XVIII^e siècles (2^e partie) », *M.S.A.M.F.*, LXVI, 2007, p. 195-212.
- LASSURE (Jean-Michel) avec la collaboration de VILLEVAL (Gérard), *Les ateliers de potiers de Giroussens (Tarn), Historique des recherches sur les ateliers de Giroussens, la production céramique de Giroussens (XVI^e-XIX^e siècles), Rapport de prospection (Le Pech, la Veyrière-Sud, Les Blédous), année 2001, Plats et assiettes à décor peint des XVI^e et XVIII^e siècles, Essai d'analyse des décors*, 109 p.
- LASSURE (Jean-Michel) avec la participation de VILLEVAL (Gérard), *Commune de Giroussens (Tarn). Rapport de prospection-inventaire 2014 et Recherches sur les céramiques de Giroussens dans le cadre du PCR « Céramique en Midi-Pyrénées »*, 2015, 108 p.
- POURRAZ (Myriam), *L'activité potière à Giroussens aux XVI^e et XVIII^e siècles d'après les sources écrites et archéologiques*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1999, 2 t. (112 p. et 42 p. d'annexes).
- RAFFIN (Lucien), *Les poteries vernissées de Giroussens XVI^e-XVIII^e siècles*, Ferrières, 1985.

Le Président remercie notre confrère de nous avoir présenté cette très intéressante découverte, et d'avoir accepté de le faire au pied levé pour compléter le programme de cette séance.

Louis Peyrusse fait observer que la dimension du sceau est donnée par les empreintes portées par les céramiques.

Maurice Scellès se demande quel pouvait être l'usage d'un tel sceau. Pour Louis Peyrusse et Dominique Watin-Grandchamp, il s'agit sans doute d'une marque de contrôle. Jean-Michel Lasure observe qu'on ne le trouve que sur des pièces de 30 à 40 cm de diamètre, qui ne sont pas très fréquentes, et il souhaite avoir l'avis de Guy Ahlsell de Toulza.

Celui-ci se déclare très content de cette découverte, qui lui inspire plusieurs réflexions. Seulement 5 % des pièces conservées portent des empreintes de sceau, et trois de ces sceaux sont des sceaux publics : contrat d'Albigeois, armes de France et armes de France et Navarre. Il ne peut être question d'un usage de fantaisie quand il s'agit des armes du roi, et il faut donc penser que les pièces portant de telles marques faisaient partie d'une vaisselle de montre destinée à des officiers royaux. Dans le cas du sceau du contrat d'Albigeois, on peut se demander si le commanditaire était d'Albi, ou s'il avait une maison de campagne à laquelle ces pièces de vaisselle auraient été destinées. Il faut en tout cas remarquer que le sceau du contrat d'Albigeois est le plus fréquent. Quant aux sceaux aristocratiques, ils ne se distinguent pas des sceaux utilisés pour la vaisselle d'étain.

Guy Ahlsell de Toulza se dit sceptique sur l'identification du sceau de Robert, qui ne blasonne pas du tout de cette manière. Il est en revanche d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un sceau en bois plutôt qu'en bronze.

François Bordes voudrait savoir si l'on connaît d'autres centres de production utilisant des empreintes de sceaux. Guy Ahlsell de Toulza précise que les plats de Giroussens sont les seuls à intégrer les sceaux au décor, et qu'il s'agit en outre d'une production très limitée dans le temps, les seules décennies 1670 et 1680, sur un siècle de production.

Jean-Michel Lasure fait remarquer que le sceau du contrat d'Albigeois qui a été retrouvé n'était plus en usage puisque son manche avait été coupé, et il ajoute qu'un sceau est un objet personnel qui est détruit à la mort de son détenteur. C'est ce qui pourrait expliquer que des sceaux en usage sous Henri IV aient pu être réutilisés en tant que décors aussi tardivement. Guy Ahlsell de Toulza objecte que l'on connaît des sceaux de notaires encore en usage longtemps après la disparition de leur propriétaire, et il insiste sur le fait qu'on ne pouvait certainement pas marquer impunément sa vaisselle aux armes royales.

Dominique Watin-Grandchamp suppose qu'il devrait être possible de retrouver des documents portant le sceau du contrat d'Albigeois : M. Matthieu Desachy en connaît peut-être. Il est en outre probable que les marques de juridiction aient été enregistrées, comme l'étaient les poinçons d'orfèvres sur les plaques d'insculpation.

Au titre des questions diverses, Henri Pradalier rapporte la découverte, signalée par la presse, d'une **peinture murale romane à Ourjout, commune de Les-Bordes-sur-Lez** en Ariège, et demande si quelqu'un peut lui apporter des précisions. Dominique Watin-Grandchamp et Maurice Scellès en ont entendu parler mais n'ont pas plus d'informations. Pour le Président, c'est une affaire à suivre.

François Bordes annonce l'acquisition par les Archives municipales de Toulouse de **notes de Limouzin-Lamothe**, dont les manuscrits originaux de sa thèse et de sa thèse complémentaire. Puis il signale l'acquisition par le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse d'un très beau fonds de **papiers d'Émile Cartailhac**, retrouvé sous un escalier lors de travaux dans sa maison. Le fonds sera déposé aux Archives municipales pour être numérisé et mis en ligne rapidement. Le Président félicite François Bordes de cette acquisition, qui survient à point nommé alors qu'Émile Cartailhac est de plus en plus étudié.

Henri Pradalier indique que l'Académie des Jeux floraux a l'intention de célébrer le **centenaire de la mort de Jules de Lahondès**, célébration à laquelle notre Société devrait peut-être s'associer. Michèle Pradalier-Schlumberger ajoute que la famille conserve encore des archives. Louis Peyrusse note que Jules de Lahondès n'a pas marqué l'historiographie toulousaine d'un éclat particulièrement remarquable.

Jean-Michel Lassure signale que des **fouilles subaquatiques ont été entreprises dans la Garonne**, à Toulouse, et qu'elles ont en particulier permis de constater que subsistaient des maçonneries de quatre ou cinq piles de l'aqueduc antique.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pousthomis-Dalle, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Catalo, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot, Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Péligré, Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-adjoint : Mmes Balty, Cazes, Gilles, Heng, Queixalós, MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 octobre dernier, qui est adopté. Après avoir indiqué que nous avons dans nos archives un recueil d'héraldique établi par Jules de Lahondès, Patrice Cabau se demande si notre Société ne pourrait pas en envisager la publication à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa mort. Le Président approuve la proposition en ajoutant que nous possédons également de nombreux dessins de Jules de Lahondès, qui ont souvent illustré des articles de nos *Mémoires* ou d'autres publications.

L'ordre du jour appelle l'élection de membres correspondants. Louis Peyrusse donne lecture des rapports sur les candidatures de MM. Nicolas Bru et Nicolas Buchaniec. Tous deux sont élus membres correspondants de notre Société.

Le Président se réjouit de l'arrivée parmi nous de ces deux nouveaux membres.

Le Président évoque ensuite le concours de l'année 2013, pour lequel nous avons déjà un candidat, M. Raphaël Neuville, dont le travail porte sur l'artiste toulousain Adrien Dax (1913-1979).

Cette candidature relance un débat de fond, qui a déjà fait l'objet de discussions au cours de ces dernières années mais qu'il était nécessaire de reprendre avant de juger et de classer les travaux présentés au concours. Acceptons-nous des travaux portant sur les périodes aussi proches, voire sur des artistes vivants ? Plus généralement, quel est aujourd'hui le champ d'étude de notre Société ?

Les fondateurs de notre Société ne se sont pas posé la question en ces termes : si lors de la séance de fondation du 2 juin 1831, ce sont les monuments de l'Antiquité et du Moyen Âge qu'il s'agit d'étudier, les statuts déclarent que la Société Archéologique « s'occupe du passé », principalement du Midi de la France. Les statuts adoptés en 1885 énoncent que la Société « s'occupe des monuments et des arts » dans le Midi de la France.

Le Président donne alors la parole à Louis Peyrusse, spécialiste des XIX^e et XX^e siècles et bon connaisseur de l'histoire de notre Société, à qui il a demandé de bien vouloir nous exposer son point de vue.

Pour Louis Peyrusse, la question posée en cache en effet une autre. Quels sont les domaines d'étude de la Société Archéologique ? Le premier volume des *Mémoires* parle des « monuments de nos pères », qui sont alors menacés : ces monuments « archéologiques », au sens des années 1830, constituent ce que l'on appelle aujourd'hui « le patrimoine » dans son acception la plus générale. Les publications des débuts montrent une grande ouverture d'esprit : le marquis de Castellane s'intéresse aux manuscrits, à l'imprimerie toulousaine, à des poteries péruviennes... d'Aldéguier publie une étude sur l'hôtel MacCarthy à

Toulouse et rend compte des travaux d'Hausmann à Paris, Lami de Nozan traite de la peinture sur verre au XIX^e siècle... C'est dans les années 1880 que se manifeste une forme de repli sur l'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance.

Évidemment, le champ du patrimoine s'est considérablement élargi depuis, et dans cette évolution, les Sociétés savantes, départementales ou autres, sont en perte de vitesse. Or le XX^e siècle est celui qui a le plus construit, avec parfois une obsolescence programmée. Peut-on refuser de prendre en compte ce siècle historique ? Il convient plutôt de garder une ouverture très générale et de ne pas injurier l'avenir. Nous ne sommes pas à Paris, et aucune autre Société savante ne prendra le relais si nous ne le faisons pas.

Quelle limite choisir ? 1945 est bien tôt. Alors 1965 ? Le plus simple serait sans doute de s'en tenir à n'étudier que les œuvres d'artistes décédés.

Le Président remercie Louis Peyrusse de ce véritable plaidoyer pour l'ouverture, qui apporte des éléments précis à notre discussion.

François Bordes serait moins catégorique que Louis Peyrusse sur l'absence de relais en dehors de notre Société, et il rappelle le champ d'action très large des Toulousains de Toulouse. Louis Peyrusse fait observer que, toute révérence gardée, les Toulousains de Toulouse se situent plus sur le terrain de la protection du patrimoine que sur celui de l'étude, et il pense que la Société Archéologique a une autorité morale un peu différente.

Pour Bernard Pousthomis, la question de l'ancienneté du sujet traité est un faux problème, et une notion très variable selon le sujet d'étude, et de citer l'exemple des Antilles.

Roland Chabbert souligne que la demande d'étude du patrimoine du XX^e siècle est de plus en plus forte, souvent parce qu'il s'agit d'un patrimoine en danger.

Maurice Scellès rappelle les raisons de son opposition à l'élargissement du champ au XX^e siècle, telles qu'il a pu les exprimer lors des précédentes discussions. Il ne s'agit pas d'un quelconque manque d'intérêt pour les réalisations contemporaines. La préoccupation était celle de la cohérence de notre publication, à laquelle on ne pouvait demander de pallier l'absence de revue régionale dédiée au XX^e siècle. Et ce n'est pas non plus dans nos *Mémoires* qu'un lecteur serait venu chercher un article sur les céramiques de Picasso. La question de la prise en compte de fouilles archéologiques sur des sites contemporains ne se pose d'ailleurs pas dans les mêmes termes, en raison surtout des méthodes d'étude mises en œuvre.

Daniel Cazes fait remarquer que nous pourrions avoir le même problème avec l'arrivée parmi nous d'un préhistorien, la préhistoire étant depuis longtemps exclue de fait de notre champ d'étude.

Louis Peyrusse appelle à ne pas injurier l'avenir, et à garder à l'esprit que si la Société Archéologique du Midi de la France se porte bien, la Société française d'Archéologie voit baisser le nombre de ses membres. Pour Virginie Czerniak, il faut tenir compte du fait que les étudiants sont désormais nombreux à se spécialiser en art contemporain.

Répondant à une question de Jean-Marc Stouffs, Dominique Watin-Grandchamp confirme que des œuvres ont déjà été classées au titre des Monuments historiques du vivant de l'artiste. Sophie Cassagnes-Brouquet rappelle que ce n'est d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes de droits. Louis Peyrusse fait observer que la mort fige l'œuvre et crée une distance.

Après avoir constaté qu'il n'y a pas lieu pour l'heure de s'inquiéter d'un trop grand nombre d'articles consacrés au XX^e siècle, le Président conclut la discussion en soumettant au vote de la Compagnie une première proposition fixant la limite chronologique de notre champ d'étude aux œuvres des artistes décédés. La proposition est adoptée par 15 voix pour, 4 contre et 3 abstentions.

La parole est à Anne Bossoutrot pour la première communication du jour : *L'église de Lavernose-Lacasse : découvertes à l'occasion de sa restauration*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Anne Bossoutrot de nous avoir présenté cette église quasi-inconnue de la bibliographie, alors qu'il s'agit d'un édifice roman important, à trois vaisseaux. Le volume de la nef est splendide. L'absence d'études surprend d'autant plus que l'état de conservation est bon dans l'ensemble. Et les travaux ont révélé de nombreux détails intéressants pour l'histoire de l'édifice.

En réponse à une question de Bernard Pousthomis, Anne Bossoutrot indique que la surélévation de l'abside est actuellement inaccessible.

Patrice Cabau voudrait savoir dans quel ancien diocèse se trouvait Lavernose. Sans doute dans le diocèse de Toulouse, pour Jean-Louis Rebière, ce que croit également Daniel Cazes, en tout cas pour le XII^e siècle.

Daniel Cazes note le nombre considérable de remplois antiques dans les maçonneries, ce qui fait penser, par exemple, à Mazères-sur-Salat. Y avait-il sur le site de Lavernose une *villa* ou bien une église paléochrétienne ? Un ou deux fragments de sarcophage apparaissent à la base de la façade. Tous ces remplois laissent imaginer tout ce qu'une fouille archéologique pourrait révéler. La construction du XII^e siècle est très proche de Saint-Sernin de Toulouse, par le recours à des matériaux de remploi, par les formes, par le décor sculpté. Patrice Cabau remarque que le contexte est très semblable à celui de Saint-Rustice, ce que pense aussi Daniel Cazes.

Virginie Czerniak voudrait savoir si quelqu'un est intervenu sur le vestige de peinture extérieure. Anne Bossoutrot indique qu'elle a consulté Michèle Bellin, qui n'a pas pu vraiment la renseigner. Virginie Czerniak cite d'autres exemples de décors peints extérieurs, à Gluges par exemple, et Jean-Louis Rebière y ajoute Rocamadour.

S'agissant des personnages sous arcades de la voûte de la travée droite du chœur, Anne Bossoutrot pense qu'il faudra être très attentif lors des travaux intérieurs.

Bernard Pousthomis voudrait savoir si les couleurs des enduits extérieurs ont des fondements archéologiques. Anne Bossoutrot dit qu'elle n'a pas repris le parti existant. Les enduits étaient très dégradés. Les trois teintes retenues ne correspondent pas à une vérité archéologique, ils ne visent qu'à différencier les trois parties de l'édifice.

La parole est à Jean-Louis Rebière pour la seconde communication de la séance : ***Le plafond peint de l'abbaye de Lagrasse : découvertes à l'occasion de sa restauration.***

Le Président remercie Jean-Louis Rebière pour cette communication très intéressante qui nous a permis de découvrir tous ces vestiges de l'abbaye de Lagrasse, hélas si malmenée !

Répondant à une question de Louis Peyrusse, Jean-Louis Rebière précise que le rapprochement des deux parties de l'effigie sculptée a montré qu'il n'y avait pas de connexion possible. Nelly Pousthomis-Dalle précise qu'en dépit de la différence de patines, les deux morceaux appartiennent probablement à la même pièce, avec une forte probabilité pour une représentation de l'abbé Roger. Elle confirme par ailleurs que la chapelle basse n'était pas dédiée à Marie-Madeleine.

On explique comment l'ensemble de Lagrasse fonctionne encore comme une véritable abbaye, avec le Conseil général comme abbé et les chanoines comme moines.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès montre des photographies, communiquées par sa collègue Sylvie Decottignies, des **peintures découvertes cet été dans l'église d'Ourjout**, en Ariège, et sur lesquelles Henri Pradalier souhaitait avoir des informations lors de notre dernière séance.

Jean-Marc Stouffs constate que les photographies ne laissent pas de doute sur le fait que les peintures ont déjà fait l'objet d'une intervention. Virginie Czerniak rappelle que les peintures ont été découvertes alors que l'atelier Langlois travaillait à la restauration du retable. Virginie Czerniak pense que les peintures ont fait l'objet d'un nettoyage et peut-être d'un traitement sur le blanchiment. Elle s'étonne de l'absence de toute étude préalable, et elle s'interroge sur la façon dont on traite les peintures monumentales en général, au cas par cas semble-t-il. On a là une découverte majeure, et l'on confie un ensemble absolument exceptionnel au restaurateur qui se trouve sur place ? Si c'est un restaurateur qui est intervenu, on devrait en tout cas avoir un rapport de restauration.

Anne Bossoutrot souligne la difficulté du choix entre la mise en valeur des peintures et la remise en place du retable. Il s'ensuit une rapide discussion sur les avantages et les inconvénients de la conservation *in situ*.

Le Président veut rester optimiste, et il se félicite que chacun d'entre nous soit désormais informé du caractère exceptionnel de cette découverte.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Gilles, Heng, Jiménez, MM. Buchanec, Péligré, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Pradalier, Directeur, Latour, Bibliothécaire-Archiviste adjoint ; Mmes Lamazou-Duplan, Vallée-Roche, MM. Bru, Chabbert, Garland.

Invités : Mmes Deschaux, Péligré, M. González Fernández.

Le Président souhaite la bienvenue à deux membres correspondants récemment élus, Mme Monique Gilles et M. Nicolas Buchanec. Puis Daniel Cazes accueille trois personnes invitées par notre confrère Christian Péligré, conférencier du jour : Mme Jeanne Péligré, Mme Jocelyne Deschaux, conservateur du Patrimoine écrit à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la Ville de Toulouse, M. Luis González Fernández, enseignant-chercheur à l'Université de Toulouse II-Le Mirail et spécialiste de l'Espagne.

M. Cazes donne ensuite des nouvelles de Bernadette Suau et d'Henri Pradalier.

Parmi la correspondance reçue par la Société, le Président relève :

- une invitation de notre consœur Christine Aribaud à assister à la soutenance de son Habilitation à Diriger des Recherches, « L'art malgré la règle. Broderie et culture visuelle au Carmel (France, 1604-1791) », qui aura lieu en Sorbonne le vendredi 23 novembre 2012 ;

- une invitation au vernissage de l'exposition organisée à l'Espace-Bazacle : « Germaine Chaumel : profession photographe », qui aura lieu le vendredi 23 novembre 2012 ;

- un courrier de M. le Préfet du Lot, qui répond à la lettre que notre Société lui avait adressée à propos du devenir de l'édifice jusqu'ici occupé par la Maison d'arrêt de Cahors et libéré par l'État ; tout administrative, la réponse préfectorale renvoie à France Domaine, Service dépendant du Ministère des Finances.

À propos de cet édifice, on rappelle qu'il s'agit d'un **palais médiéval, celui d'Arnaud de Via** (dont la famille était alliée à celle de Jacques Duèze, futur pape Jean XXII), dit plus tard château du roi, parce qu'il fut à partir du XV^e siècle siège de la sénéchaussée. Maurice Scellès indique que la municipalité de Cahors a cessé de se positionner en acquéreur. Michelle Fournié suggère que M. Patrice Foissac pourrait avoir des informations, puis elle mentionne un projet cadurcien de colloque consacré à Jean XXII. Pierre Garrigou Grandchamp dit qu'il faudrait prendre contact avec la Direction régionale des affaires culturelles, puisque le bâtiment est sous protection réglementaire. Guy Ahlsell de Toulza s'étant enquis du niveau de protection, Maurice Scellès précise que la tour est classée, mais pas le logis accolé. Louis Peyrusse, après s'être déclaré « inquiet », d'autant plus que « le Préfet est sourd », préconise de prendre contact avec France Domaine. Il est décidé d'adresser un courrier à ce Service.

L'ordre du jour appelle une communication longue prononcée par Christian Péligré, intitulée ***La présence hispanique à Toulouse et dans le Midi toulousain, au cours de la première moitié du XVI^e siècle : quelques aspects***, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre confrère pour ce « beau tableau » évoquant les relations intellectuelles et artistiques par-delà les Pyrénées à une époque de l'histoire de Toulouse qui reste relativement peu connue. Daniel Cazes note que si les rapports entre Lastanosa et François Filhol ont laissé à Huesca des traces visibles, il ne s'en est pas conservé de souvenir à Toulouse. Quitterie Cazes indique avoir pu localiser la maison qu'occupait l'hebdomadier Filhol dans l'ancien enclos canonial de Saint-Étienne. Christian Péligré dit avoir beaucoup cherché pour connaître le devenir des raretés qu'il accumulait dans son cabinet, mais en vain. Daniel Cazes suggère la piste espagnole.

Au titre des questions diverses, le Président signale deux articles parus dans *La Dépêche du Midi*, relatant :

- la pose de la première pierre d'un musée de la Préhistoire à Aurignac (11 novembre 2012) ;
- la découverte d'un fragment basculé de l'enceinte antique de Toulouse, mis au jour place Saint-Pierre (8 novembre 2012).

Concernant le **port Saint-Pierre, ancien port de Vidou ou Bidou**, Daniel Cazes craint d'y voir ressurgir le projet qui a été abandonné pour le port de la Daurade. François Bordes signale que le projet de Joan Busquets pour la Daurade a finalement été « aménagé » avec le souci de préserver le bien-être des riverains, puis il indique que l'aspect ancien du port Saint-Pierre est connu par une photographie datant des années 1860. M. Cazes mentionne un cliché d'Ancely daté de 1880, puis il évoque le port tel qu'il fut modelé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par l'ingénieur, architecte et urbaniste Joseph-Marie de Saget, directeur des travaux publics de la Province de Languedoc : un plan incliné en pente douce entre deux murs de digue latéraux. La paroi de fond limitant vers l'ouest la place Saint-Pierre n'a été introduite que vers le milieu du XIX^e siècle, au moment de la construction du premier pont Saint-Pierre et de la création de la place actuelle.

Un échange de vues s'engage au sujet de la relation de la ville avec son fleuve. Louis Peyrusse rappelle que le passage de la Garonne dans Toulouse est inscrit depuis 1942 à l'Inventaire des sites. On fait observer que la protection des monuments comme celle des sites est une garantie de leur « meilleur traitement », pas de leur conservation. M. Peyrusse est d'avis que la Société prenne contact avec l'architecte catalan pour l'informer de l'importance historique, monumentale et urbanistique du plan conçu par Saget pour ordonnancer le front fluvial de Toulouse.

Guy Ahlsell de Toulza s'émeut de la **disparition des vestiges de la tour « Charlemagne »** et du morceau du rempart romain restés visibles depuis la fin du XIX^e siècle dans le jardin du Capitole, actuel square Charles-de-Gaulle. Daniel Cazes explique que la tour a été enterrée au motif officiel que « il valait mieux la recouvrir, pour mieux la conserver » ; au reste, un marquage au sol – très discret – en indique l'emplacement. M. Cazes conclut que toutes les occasions sont ratées à Toulouse de reconnaître l'enceinte antique comme le premier monument de la ville. En Espagne, à Saragosse ou Barcelone, tous les éléments de la muraille urbaine sont préservés, rendus accessibles, mis en valeur.

Michèle Heng annonce que le *Journal des arts* vient de publier dans son dernier numéro un dossier sur la situation du patrimoine à Toulouse : « un dossier au Kärcher » !

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Balty, Barber, Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnérès, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Garland, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, membres titulaires ; Mmes Balty, Guiraud, Vallée-Roche, MM. Balty, Buchanec, Capus, Laurière, Veyssière, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mme Queixalós, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp.

Invités : MM. Daniel Bonhoure, d'Avignonnet (Haute-Garonne), Jean Génot, de la Société des Études de Comminges, Michel Passelac, chercheur au C.N.R.S. (UMR 51-40, Lattes).

Le Président souhaite la bienvenue à nos invités qu'il présente à la Compagnie.

Puis il rend compte de la correspondance.

Mme Geneviève Bessis, encore récemment bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Toulouse, nous propose sa candidature au titre de membre correspondant. Celle-ci sera examinée dès ce soir par le Bureau.

Avec l'invitation à sa séance publique annuelle, l'Académie de législation nous adresse un DVD des communications sur l'Europe et le droit qui ont été présentées au cours de ses séances du premier semestre 2012.

Le Président a par ailleurs écrit à la directrice de France Domaine à Cahors pour lui demander des informations complémentaires sur la mise en vente de la maison d'arrêt, ancien palais de Via classé Monument historique, et en particulier sur les garanties que l'on peut avoir quant à la conservation du monument et de l'ensemble du site archéologique.

Le Président a également adressé un courrier à M. Joan Busquets, architecte-urbaniste, au sujet du projet de réaménagement du port Saint-Pierre. Depuis notre dernière séance, *La Dépêche du Midi* a publié un article illustré par une image de synthèse qui permet de mieux voir le projet, mais pas de savoir ce qu'il adviendra véritablement des murs de Saget.

Deux dons viennent enrichir notre bibliothèque :

- *Voyages pittoresques et romantiques du baron Taylor dans l'ancienne France, Languedoc (tome I), Toulouse, Albi*, lithographies choisies et commentées par Louis Peyrusse, Nouvelles éditions Loubatières, 2012, 96 p. (don de l'auteur) ;

- *Livre de raison ou main courante et arrêtés des comptes de Mons. M. Jean François de Tournier, seigneur direct de Barriac habitant de Pampelonne en Albigeois*, manuscrit, non paginé, 1720-1750 environ, avec de nombreuses pièces volantes (don de Maurice Scellès).

Louis Peyrusse propose d'informer nos collègues de l'Université qui travaillent sur ce type de documents, ce que Maurice Scellès accepte bien volontiers.

Au nom de la Société, le Président remercie les deux donateurs.

La parole est à Emmanuel Garland pour une communication courte sur *Les vestiges gallo-romains d'Esbareich en Barousse* :

La Barousse est une modeste vallée glaciaire de 171 km² qui s'étend sur une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Bertrand-de-Comminges, l'ancienne cité des Convènes. La plaine de Saint-Bertrand en constitue son débouché naturel. De par sa morphologie, la Barousse offre assez peu de terres cultivables (au regard des terres situées en plaine) mais est propice à l'élevage. Sa population fut toujours modeste. Du fait de sa proximité avec l'ancienne cité des Convènes, il n'est pas surprenant de trouver de nombreux vestiges antiques dans toute la vallée, et donc à Esbareich¹, village de 74 habitants, qui est sis dans sa partie sud, à 12 km de la cité épiscopale du Comminges. La plupart des vestiges antiques du Comminges furent inventoriés jadis par Julien Sacaze et sont bien connus². Ils datent essentiellement de l'Antiquité tardive. Un des ensembles les plus remarquables est celui du Mont Sacon, qui a fait l'objet d'une étude approfondie, publiée en 2005³. À Esbareich même, on peut encore voir plusieurs fragments de stèles funéraires, en dépôt dans l'église paroissiale ou dans l'ancien cimetière⁴. Ce dernier est situé à quelque distance au sud du village actuel ; c'était là que se trouvait le village primitif, avec son église romane, avant qu'il ne migre vers le nord, en contrebas. Si bien qu'au XIX^e siècle, l'édification d'une nouvelle église paroissiale au cœur de la nouvelle agglomération fut décidée. Lors de sa construction (qui dut s'achever en 1862 si l'on en croit la date gravée sur le linteau du portail de l'église actuelle) on remploya sous la tour-clocher, à l'intérieur, le portail de l'ancienne église romane. À l'extérieur, on inséra au-dessus du nouveau portail une tête antique. Le village conserve deux autres fragments de statues antiques : un torse, conservé dans la sacristie de l'église, et la partie basse d'une statue, encastrée dans la fontaine du village. La tête mesure environ 28,3 cm de haut, le torse 42 cm, et le fragment inférieur 53 cm. Ce sont ces trois fragments que nous voulons décrire ici.

La tête se présente frontalement, de face. Son état de conservation est excellent. Le visage dessine un ovale. Les traits sont particulièrement lisses et réguliers, voire stylisés, ce qui confère une certaine sévérité au visage et plaide pour une représentation d'un empereur ou d'un haut dignitaire, mais n'en facilite pas l'identification. La coiffure est composée d'une trentaine de mèches régulières, disposées en stries parallèles, qui dégagent les oreilles⁵. Elle est arrêtée par un bandeau lisse qui découpe un plan oblique. Le cou est cylindrique, et semble avoir été taillé pour pouvoir s'insérer dans un buste séparé.

Le torse est découpé dans un bloc parallélépipédique aux angles adoucis qui lui donnent une section ovoïde, il est sculpté sur environ 240°. Sa face postérieure est restée brute. C'est le torse d'un personnage debout, vêtu d'une toge dont un rabat vient reposer sur le bras gauche (ce dernier, qui devait s'avancer en avant de la statue, manque). Seul le départ en subsiste. Tout comme manque le bras droit, qui semble avoir été rabattu sur le devant du torse et tenir le pli transversal (?). Si les lacunes sont trop nombreuses pour qu'on puisse davantage préciser l'attitude du personnage, on constate une débauche de plis fins et souples, tantôt parallèles, tantôt convergents, tantôt amortis en boucles (sous le bras droit), qui dénotent une sculpture de qualité aux antipodes de la froideur du traitement de la tête.



ESBAREICH, portail de l'église : tête *in situ*, vue de trois-quarts gauche.
Cliché Jean Génot.



ESBAREICH, portail de l'église : tête *in situ*, vue de face.
Cliché E. Garland.



ESBAREICH, Moulage de la tête (anciennement à la Maison des Sources, à Mauléon-Barousse). *Cliché Jean Génot.*



ESBAREICH, église. Torse déposé dans la sacristie, vue de face.
Cliché E. Garland.



ESBAREICH, église. Torse déposé dans la sacristie, vue de profil. *Cliché E. Garland.*



ESBAREICH, partie d'une sculpture en remploi dans la fontaine du village. Cliché E. Garland.

Le troisième fragment figure la partie inférieure d'un personnage assis, de face, jambes écartées, dont les pieds reposent sur un bandeau arrondi. Son vêtement forme trois couches superposées : à une longue robe au plissé tombant strictement symétrique se superpose un deuxième tissu aux plis obliques qui deviennent concentriques au niveau des genoux. Au-dessus, un troisième pan, strictement vertical cette fois-ci, souligne l'entre-jambes et vient mourir en un dégradé de plis.

Bien que l'on soit tenté de rapprocher ces trois fragments en marbre de Saint-Béat⁶ de dimensions comparables, tout suggère qu'ils appartiennent à trois ensembles différents. Par delà le fait qu'ils ont connu des vicissitudes variées, et que l'état de conservation du torse et de la partie inférieure est nettement moins bon que celui du visage, il est clair qu'on ne peut les rapprocher : le torse correspond à une représentation debout, la partie inférieure à une statue assise. Certes les différences de style sont mineures entre ces deux parties, mais elles n'en sont pas moins réelles, et ce n'est probablement pas le même ciseau qui les a sculptées. Quant au traitement du visage, nous avons déjà souligné sa singularité.

Emmanuel GARLAND

Notes

1. Hautes-Pyrénées, canton de Mauléon-Barousse.
2. Les ouvrages et communications de Julien Sacaze sont trop nombreux pour être tous cités ici, outre ses *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse 1892, ouvrage fondamental mais qui n'aborde pas directement la représentation humaine antique.
3. Jean-Luc Schenck-David, « L'archéologie des trois sanctuaires des Pyrénées centrales, contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes », éd. du Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 2005, en particulier p. 81-91.
4. Voir la description des principaux vestiges dans Robert Sablayrolles (dir.), *Guide archéologique de Midi-Pyrénées, 1000 av. J.-C. - 1000 ap. J.-C.*, éd. Fédération Aquitania, Bordeaux, 2010, p. 489-490.
5. C'est un procédé que l'on retrouve sur un certain nombre de représentations impériales, en particulier à l'époque de Constantin le Grand. Mais sur la tête d'Esbareich, les mèches sont particulièrement sèches.
6. Cela n'a rien de surprenant quand on sait que les carrières marbrières de Saint-Béat sont à moins de 20 kilomètres d'Esbareich (17 km en suivant la Garonne et la route, un peu moins par les sentes ; à peine 10 km à vol d'oiseau).

Le Président remercie Emmanuel Garland pour cette présentation brève mais vraiment passionnante, qui nous révèle en particulier une tête véritablement impressionnante et très peu connue. La relation entre les trois morceaux n'est pas évidente, mais le montage montre assurément que la tête doit être étudiée à part.

Pour Jean Balty, les deux parties du corps ne vont pas non plus ensemble. Le morceau du bas appartient à un personnage assis, l'autre à un personnage debout. La statue assise était vraisemblablement une statue funéraire. Quant à la tête, le bandeau est bizarre : n'est-ce pas une couronne ? ou bien retombe-t-il à l'arrière ? S'il s'agit d'un bandeau, cela ne peut être que le bandeau d'un prêtre, mais Jean Balty ajoute qu'il n'en connaît pas dans la partie occidentale de l'Empire. Cette tête très stylisée est intéressante, mais quelle datation lui attribuer ? Emmanuel Garland se demande si le moulage a été réalisé après dépose de la tête, ce que pense Jean Génot qui connaît le nom de celui qui a fait le moulage et essaiera d'en savoir un peu plus.

Louis Peyrusse pense qu'il faudrait mettre ces sculptures à l'abri, et le Président abonde dans ce sens, tout en rappelant que c'est le cas de nombreuses œuvres antiques de ces vallées et que le service des Monuments historiques est plutôt favorable à la conservation *in situ*. Louis Peyrusse et Guy Ahlsell de Toulza remarquent que la tête si facile à déposer peut être tout aussi facilement volée.

La parole est à Pascal Capus pour une communication sur *Une nouvelle acquisition au Musée Saint-Raymond : une statue de Jupiter provenant d'Avignonet*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président se félicite de cette belle acquisition du Musée Saint-Raymond et remercie Pascal Capus pour son étude si attentive de cette œuvre, réapparue un siècle après sa découverte et qui revient ainsi au pays. C'est une sculpture qui a en plus le mérite d'être quasi-complète. À propos du cou, qui paraît un peu court, ne peut-on envisager qu'une partie ait disparu, ce que pourrait révéler la restauration ? Pascal Capus dit s'être demandé si la tête ne pouvait avoir été fixée par un tenon, que le coup de bêche donné au moment de la découverte aurait fait disparaître. La question se pose au moment de la restauration de détacher ou non la tête, car le collage est très bien fait même s'il est ancien.

Comme Guy Ahlsell de Toulza demande si le nez est authentique, Pascal Capus dit qu'il peut s'agir d'un morceau brisé et recollé ou d'un ajout. La pierre est en effet la même, mais pas la patine. C'est un point qu'il faudra examiner avec le restaurateur.

Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que l'on ne peut pas considérer comme disparue la tête de Jupiter de Béziers. Pour Jean Balty, il s'agit cependant d'un véritable scandale. Cette tête, qui est une pièce extraordinaire puisqu'il s'agit de la tête de la statue de culte du Capitole de Béziers, a été exposée à Narbonne vers 1995. Elle est donc sortie de France depuis moins de quinze ans, sans doute sans avoir été présentée à sa sortie du territoire. Guy Ahlsell de Toulza rappelle qu'il y a des recours possibles contre le vendeur et contre l'acheteur, mais il vrai que si la pièce est passée par la Suisse, tout est possible. Pour Emmanuel Garland, la seule possibilité de la récupérer dépend du fait qu'elle soit entrée illégalement ou non aux États-Unis. Pascal Capus indique qu'un suivi est en cours de la part du Musée du Louvre. En réponse à une question de Guy Ahlsell de Toulza, il précise que la tête de Jupiter a été mise en vente par Sotheby's en 2007. Guy Ahlsell de Toulza note qu'il semble que personne n'ait songé à interroger le propriétaire vendeur.

Michel Passelac félicite Pascal Capus pour son exposé très complet. Quant au site, on ne sait pas ce que c'est. Y a-t-il place dans cette vallée pour deux sanctuaires ? Michel Passelac ne le croit pas, et si le site de Marval est celui d'une *villa*, il peine à imaginer que la statue de Jupiter soit celle d'un culte domestique. Il pense plutôt qu'elle pourrait provenir du petit temple rectangulaire découvert à Montferrand, hypothèse que Jean Balty juge très bonne. Jean Balty remarque que le fait que la statue reproduise un type iconographique romain classique est particulièrement intéressant. Il ajoute que Pascal Capus a réussi à réunir une documentation très intéressante autour de cette statue.

Le Président remercie à nouveau Pascal Capus et MM. Bonhoure et Passelac.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza annonce qu'un ami lui a communiqué la copie d'une lettre du marquis de Castellane, mise en vente sur e.bay. La lettre, datée du lundi 1^{er} septembre 1828, est adressée à Alexandre Du Mège, qui se trouve alors à Martres-Tolosane :

« Je vous remercie, Monsieur, des détails que vous me donnez sur le commencement des opérations à Martres, je ne doute pas que des fouilles dirigées par le soin que vous y mettez, ne fournissent des objets dignes d'être placés à côté de ceux qu'on vous doit déjà.

Je me suis empressé de prier Mr de Montbel de vous faire envoyer les 200 F pour Valcabrière. Le port des marbres qui en viendront sera payé ici à leur arrivée. Mr de Montbel m'a paru très satisfait de l'arrangement du cloître.

Capelle que je n'ai pas trouvé chez lui vous fera parvenir par le charretier que vous lui adresserez la scie nécessaire pour les mosaïques, c'est au moins ce qu'on m'a dit chez lui, s'il ne le pouvait pas, nous en trouverons facilement ailleurs.

On n'a pas jugé qu'il fut utile d'avoir une lettre de Mr le Préfet relative à Valcabrière, parce [que] rien je crois ne s'est fait administrativement et que cette demande pourrait occasionner quelque embarras et retard. Je tacherai que les tableaux vous arrivent le plus promptement possible à St Bertrand.

Je serai très reconnaissant, si vous voulez bien m'informer du succès des fouilles et vous adresser à moi, en tout ce que je pourrai faire, pour accélérer les envois d'argent et vous avez toute raison de désirer qu'il vous arrive quelque chose pour le 16 7bre. Vous savez combien il est à souhaiter que nous puissions montrer à Madame quelque objet récemment découvert.

Je suis avec un sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Louis Peyrusse rappelle que Castellane est à ce moment-là en quelque sorte le « directeur des affaires culturelles » de la municipalité légitimiste. Le Président ajoute que Du Mège s'occupe alors d'obtenir des antiques de Valcabrière en échange de tableaux du musée de Toulouse.

Guy Ahlsell de Toulza évoque ensuite les travaux de l'immeuble du Père Léon. Il conclut sa présentation en constatant que l'on a construit à l'angle de la rue des Changes et de la place Esquirol un hôtel « formule 1 » digne de l'aéroport de Blagnac.

Quelques immeubles plus loin, dans l'impasse Saint-Géraud, on a blanchi les encadrements des fenêtres du futur Mac'Do, comme au XIX^e siècle, et aussi les arcades inférieures que la pluie « dé-blanchira » : tout a été cassé à l'intérieur, mais on a quand même assez soigneusement restauré la façade, du moins en comparaison avec le Père Léon.

Rue des Changes une autre maison présente en façade un décor de stucs moulurés et un faux-appareillage de pierre des années 1840, tout à fait intéressant. Le rez-de-chaussée a été muré, et on ne sait pas ce qu'il en adviendra.

Le Président remercie Guy Ahlsell de Toulza pour ces images et commentaires en forme de chronique du patrimoine toulousain. Pour Louis Peyrusse, le Père Léon est le pire, mais il relève que le pire a aussi été atteint par l'immeuble de l'enseigne Darty, avec un comble d'incohérence : car on aurait pu croire que la paroi de verre du pan-de-bois vidé de son hourdis avait pour fonction de laisser passer la lumière, or une cloison est en fait placée derrière.

VISITE DU 11 DÉCEMBRE 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Fournié, Merlet-Bagnérès, le Père Montagnes, M. Surmonne, membres titulaires ; Mmes Heng, Lamazou-Duplan, M. Péligny, membres correspondants.

Notre petit groupe, limité pour des raisons de sécurité, est accueilli à 17h à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la Ville de Toulouse, rue de Périgord, par Mme Isabelle Bonafé, pour la visite de l'exposition *Sur les traces du Toulouse disparu...*, visible depuis le 16 octobre et jusqu'au 15 décembre.

Les sections de l'exposition proposent, à travers une sélection de documents variés (manuscrits, imprimés, plans, gravures, photographies, cartes postales, objets...), un parcours à la recherche du Toulouse disparu, ou qui a failli disparaître.

Sont successivement abordés l'historiographie toulousaine (XV^e-XVII^e siècles), les institutions de Toulouse (comtes, capitouls, Parlement), les facteurs de destruction de la ville (l'eau, le feu, les hommes), sa relation avec son fleuve, les loisirs et les sports, les transports (tramway hippomobile, puis électrique), le patrimoine monumental, les activités économiques, le « Castel Gesta » ou Château des Verrières...

L'exposition « physique » se double d'une exposition « virtuelle » accessible sur le site Internet de la Bibliothèque (www.bibliothèque.toulouse.fr).

Cette manifestation est l'occasion de rendre hommage au Toulousain Eugène Lapierre (1834-1923), qui consacra son existence au service de sa ville. Archiviste-adjoint du département en 1859, archiviste du Parlement en 1866, bibliothécaire de la Ville de 1882 à 1892, il fut membre de l'Académie de Législation, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres; la Société archéologique le reçut comme membre « résidant » le 14 janvier 1873. Parmi ses nombreux écrits, il faut signaler sa contribution au *Vieux Toulouse disparu*, recueil de dessins d'Ange Ferdinand Mazzoli accompagné de notes historiques et archéologiques, qui fut publié de 1882 à 1885.

La visite donne lieu à d'intéressants échanges de vues entre Mme Bonafé et les membres de la Société.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Barber, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires; Mmes Balty, Cassagnes-Brouquet, Vallée-Roche, MM. Balty, Péligré, membres correspondants. Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint; Mmes Cazes, Heng, Queixalós, MM. Garland, Garrigou Grandchamp.

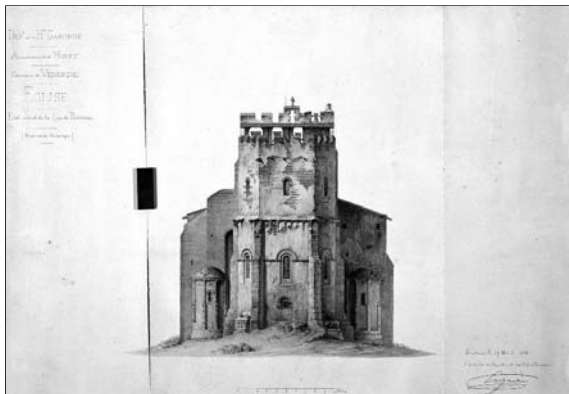
Invités: le Professeur André Gallego et son épouse, Mme Marie-Emmanuelle Demoulin.

Le Président donne la parole au Secrétaire-adjoint pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2012, qui est adopté.

Daniel Cazes rend compte brièvement de la visite faite la semaine précédente par une dizaine de membres de la Société à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la Ville de Toulouse, rue de Périgord. L'exposition « Sur les traces du Toulouse disparu... » a été l'occasion de revoir et de découvrir nombre de souvenirs bien connus ou moins connus: ouvrages manuscrits et imprimés, dessins, gravures, photographies, objets divers... Nous garderons de cette visite, aimablement conduite par Mme Isabelle Bonafé, un excellent souvenir. M. Cazes remet à la Société un exemplaire du fascicule édité pour cette manifestation.

Le Président présente à la Compagnie deux dons qui viennent enrichir les fonds de notre bibliothèque:

- de la part de Mme Annie Paillat, responsable du Service bibliographique et documentaire du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, deux séries de volumes publiés à la fin du XIX^e siècle par l'Académie romaine, qui complètent heureusement la collection de notre Société: *Accademia dei Lincei*, 2^e série (1875-1877), 3^e série (1877-1881);



JACQUES-JEAN ESQUIE, relevé du chevet de l'église de Venerque.
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



PIERRE-JOSEPH ESQUIE, projet de façade pour l'église de Venerque.
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

- de notre confrère Louis Peyrusse, deux magnifiques dessins aquarellés de l'église de Venerque : le premier, daté du 29 avril 1858, est un relevé précis et archéologiquement très précieux du chevet, dû à l'architecte Jacques-Jean Esquié ; le second, daté de mars 1887, est un projet pour la restauration de la façade occidentale conçu par Pierre-Joseph Esquié, le créateur de la basilique de Pibrac.

De vifs applaudissements saluent les donateurs.

Le Président annonce une triste nouvelle : le décès de Marie-Christine Lafforgue, qui vient de disparaître, à l'âge de 62 ans. Cette élue, Vice-Présidente du Conseil général de la Haute-Garonne, s'intéressait vraiment à l'archéologie, et on la voyait toujours présente aux séances publiques de notre Société.

M. Cazes fait le point sur la correspondance manuscrite. Il constate que les courriers adressés à l'agence France Domaine au sujet de l'ancien palais de Via à Cahors et à M. Joan Busquets à propos du réaménagement des quais et des anciens ports de la Garonne, à la Daurade et à Saint-Pierre, sont à ce jour demeurés sans réponse. La Société a reçu deux lettres de candidature au titre de membre correspondant émanées de Mme Émilie Nadal et de M. Luis González Fernández, qui seront examinées par le Bureau. Un courrier de la Société des Études du Comminges nous informe de la numérisation de la *Revue de Comminges*. Une invitation du maire de Narbonne nous fait part de l'inauguration, qui a eu lieu samedi dernier 15 décembre, d'une stèle érigée à la mémoire de l'archevêque Charles Le Goux de la Berchère (1647-1703-1719).

L'ordre du jour appelant l'élection de deux membres correspondants, la parole est aux rapporteurs : Henri Pradalier pour Mme Sandrine Victor, Christian Péligny pour Mme Geneviève Bessis. Les rapports entendus, il est procédé au vote. Les deux candidates sont élues membres correspondants de notre Société.

Bruno Tollon intervient pour une communication sur *Les sculptures à l'antique du château de Bournazel (Aveyron)*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Daniel Cazes remercie Bruno Tollon pour cette conférence captivante, qui a eu le mérite de mettre l'architecture et le programme sculpté de ce « beau château » – expression employée en 1552 – en relation avec la carrière militaire de son commanditaire. Iconographie et plastique font soupçonner l'intervention d'un grand sculpteur, mais l'identité de cet artiste reste un mystère.

Jean Balty relève que l'ensemble de ces sculptures apparaît, à la date de 1545 inscrite sur une frise, comme assez hétéroclite, et il y voit, davantage qu'une volonté d'imiter l'antique, l'amorce du style baroque. S'intéressant aux bustes qui surgissent obliquement d'un fronton, il note que ce type de composition existe dans l'Antiquité avec les *imagines clipeatae*, les médaillons à personnages de la *basilica Aemiliana* de Rome restaurée à l'époque de Sylla. Quant aux vêtements, ils évoquent ceux de bustes à l'antique plutôt tardifs, notamment ceux exécutés par Le Bernin. La représentation de Jupiter Amon, qui se trouvait originellement au forum d'Auguste, est particulièrement intrigante : où le sculpteur en avait-il vu le modèle ? Il y a par ailleurs dans bien des cas lieu de supposer la disparition, depuis le XVI^e siècle, d'originaux ou de copies antiques.

Daniel Cazes rappelle que la connaissance des forums impériaux est relativement récente, et que rien n'en était visible avant Mussolini. Louis Peyrusse signale que les murs de la ville de Narbonne, pétris de sculptures en remploi, ont pu servir de source d'inspiration.

Henri Pradalier évoquant pour l'origine de l'*imago clipeata* les modèles de la Grèce hellénistique, Jean Balty précise que ce motif apparaît en 100 avant notre ère sur le monument de Mithridate à Délos.

La discussion porte ensuite sur les sculptures emblématiques : les bustes féminins, qui renvoient à l'iconographie de Penthésilée, reine des Amazones qui périt devant Troie en combattant contre les fils d'Achille ; la Fortune, figure associée au bon capitaine dans les traités militaires du XVI^e siècle.

Louis Peyrusse demande ce qu'il faut aujourd'hui penser de l'hypothèse, déjà ancienne, selon laquelle le décor sculpté de Bournazel aurait correspondu à un programme élaboré dans le cercle savant de Georges d'Armagnac et de Guillaume Philandrier. Bruno Tollon dit que cette hypothèse est à abandonner, étant donné que les horizons intellectuels n'étaient pas les mêmes à Rodez et à Bournazel. En réalité, il n'y a pas eu pour le décor sculpté du château de Bournazel de programme iconographique cohérent, construit selon une doctrine, porteur d'un sens à décrypter, mais seulement une accumulation de références.

Au titre des questions diverses, Patrice Cabau présente deux clichés de **la maison la plus ancienne du quartier Matabiau**, assez récemment démolie. Bâtie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette modeste construction à un étage se situait à l'intersection de chemins devenus les actuelles rues Claire-Pauilhac (n° 16) et Job (n° 1). Sa façade principale bordait le côté nord de la rue Job ; composée de trois travées (n° 1), elle se prolongeait vers l'est par deux travées similaires appartenant à la façade d'une seconde maison (n° 3). L'ordonnance unitaire d'origine avait disparu par suite de l'ajout d'un étage surélevant la seconde maison. La première se signalait par sa situation, le traitement de son angle passant de l'arrondi au rez-de-chaussée au droit à l'étage (avec pour transition un motif en sommet d'accolade ou en bec renversé dont il subsiste quelques exemples à Toulouse), sa toiture largement débordante, et un aspect quasi hors du temps. Cette maison et ses voisines ont il y a peu laissé



TOULOUSE, MAISON DISPARUE à l'angle des rues Claire-Pauilhac et Job.
 Cliché O. Balax, Inventaire général Région Midi-Pyrénées - Ville de Toulouse.

place à une construction d'aujourd'hui, bien médiocre de conception et de réalisation. P. Cabau exhorte les membres de la Société à prendre le plus de photographies qu'ils pourront d'une ville qui se transforme de plus en plus vite, « évolue » en se détruisant et en se banalisant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président souhaite à la Compagnie une bonne fin d'année.

SÉANCE DU 8 JANVIER 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Bessis, Cassagnes-Brouquet, Charrier, Friquart, Victor, MM. Buchaniec, Chabbert, Mattalia, Molet, Péligré, Séraphin, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Barber, Fournié, Joy, Krispin, Lamazou-Duplan, MM. Bordes, Garland, Lapart, le Père Montagnes.

Le Président ouvre la séance en souhaitant à tous une très bonne année 2013, féconde en travaux scientifiques aussi bien au sein de la Société Archéologique qu'ailleurs.

L'année 2012 s'est malheureusement achevée avec la grande douleur d'apprendre le décès à 92 ans, le 22 décembre, du professeur Henri Gilles :

Professeur émérite de l'Université des sciences sociales de Toulouse, Henri Gilles était l'un de nos plus anciens membres. Il avait en effet été élu membre correspondant en 1965, puis membre titulaire en 1970, soit quarante-huit années de présence au sein de notre Société.

Sa fidélité à cette dernière fut exemplaire. Tant que sa santé le lui a permis, il est très souvent venu assister à nos séances et, nous le savons tous, cela était un grand plaisir pour lui. Ses interventions étaient toujours savantes, pertinentes et remarquées. Elles engendraient le plus grand respect pour cet authentique humaniste.

Ancien élève de l'École nationale des chartes, il était un historien rigoureux, qui faisait sans cesse preuve

d'une grande finesse d'analyse et d'interprétation. Nous prendrons seulement pour exemple l'admirable communication qu'il avait ici prononcée sur les « Études », premières salles de cours médiévales de l'Université de Toulouse. Elle fut, pour ceux qui l'ont entendue, un modèle de méthode historique, les certitudes y étant toujours clairement distinguées des hypothèses, ces dernières n'étant énoncées que pour être immédiatement critiquées avec les meilleurs arguments.

Nous ne parlerons pas dans cette salle de son enseignement, ce que seuls ses collègues, professeurs et maîtres de conférences, ou ses anciens étudiants de l'Université des sciences sociales sauraient faire avec exactitude.

Rappelons son incontournable thèse sur *Les États de Languedoc au XV^e siècle*, publiée en 1965, sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, dans la collection *Bibliothèque méridionale*, éditée par Édouard Privat.

Évoquons aussi son grand attachement aux sessions annuelles d'histoire médiévale du Midi de Fanjeaux, et à la publication des communications correspondantes, dans l'impressionnante collection des *Cahiers de Fanjeaux*. Il y a beaucoup écrit, par exemple sur :

- L'enseignement du droit en Languedoc au XIII^e siècle (*Cahier* n° 5);
- La *lex peregrinorum* (*Cahier* n° 15);
- Le rôle de l'Université de Toulouse dans l'effacement du catharisme, avec le P. Vicaire (*Cahier* n° 20);
- Les juristes languedociens au service de la papauté (*Cahier* n° 26);
- Les moines juristes : les professeurs de droit canonique à l'Université de Toulouse au XIV^e siècle (*Cahier* n° 29);
- La cathédrale dans les textes canoniques médiévaux (*Cahier* n° 30);
- Les moines à l'Université : l'exemple toulousain au XIV^e siècle (*Cahier* n° 44).

Après Élie Griffé et Henri Blaquièrre, il était devenu, dès le début des années 70 du XX^e siècle, le président du comité d'organisation et de publication de ces sessions, jusqu'à ce que lui succède, très récemment, dans cette fonction notre chère consœur Michelle Fournié. Cette dernière a représenté à la fois ce comité et notre Société aux obsèques d'Henri Gilles, qui ont eu lieu à Toulouse et à Moissac le 27 décembre 2012.

En terminant, je ne puis qu'ajouter mon émotion face à la disparition de ce grand professeur toulousain, dont l'excellence scientifique et académique, l'urbanité, l'extrême politesse, l'amabilité et les chaleureux sentiments, souvent cachés derrière une parfaite discrétion, m'ont toujours touché. Je crois pouvoir dire que c'est aussi le cas pour beaucoup d'entre nous, ici présents, ou qui ont bien connu Henri Gilles.

Daniel CAZES

À la demande du Président, la Compagnie honore la mémoire de notre confrère disparu en observant une minute de silence.

Le Président souhaite la bienvenue à Geneviève Bessis et Sandrine Victor, récemment élues membres correspondants de notre Société et que nous avons le grand plaisir d'accueillir ce soir pour leur première séance.

Le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux des séances des 6 novembre et 4 décembre 2012, qui sont adoptés. Le Président rend compte de la correspondance.

Après avoir donné lecture du courrier du directeur de la Fondation Bemberg, qui annonce en particulier que la porte donnant sur le grand escalier de l'Hôtel sera ouverte à partir de 16 h 45 et jusqu'à la fin de notre séance. Le Président souligne qu'il s'agit d'une question importante, qui met en jeu notre sécurité : il est impératif que nous ayons deux issues quand nous sommes en séance.

Par courrier électronique, Diane Joy nous signale la mise en vente à Paris de dessins de Jean-Camille Formigé représentant entre autres l'abbatiale de Conques et Saint-Sauveur de Figeac. Maurice Scellès essaiera de se procurer le catalogue de la vente.

Plusieurs dons viennent enrichir notre bibliothèque.

De Louis Latour : la collection, depuis 1986, des actes des congrès nationaux de la S.F.E.G.A.G. (Société française d'étude de la céramique antique en Gaule), ainsi qu'une vingtaine de livres et brochures.

De Pierre Garrigou Grandchamp :

- Bernard Fournioux, *Les notaires ayant exercé en Périgord-Quercy-Limousin aux XIII^e-XV^e siècles*, s.l.n.d., 382 p. ;
- *L'archéologie d'une cathédrale : Notre-Dame de Tournai*, Jomet, Imprimerie provinciale du Hainaut, 2012, 23 p. ;
- *La demeure médiévale à Paris*, Somogy éditions d'art - Archives nationales, 2012, 296 p.

De Maurice Scellès :

- Archives départementales du Tarn, *De la Ligurie au Languedoc. Le notaire à l'étude*, Albi, Un Autre Reg'art, 2012, 160 p.
- Au nom de notre Société, le Président remercie les donateurs.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres correspondants. Sophie Cassagnes-Brouquet donne lecture de son rapport sur la candidature de M. Luis González-Fernández et Henri Pradalier sur celle de Mme Émilie Nadal.

On procède au vote : M. Luis González-Fernández et Mme Émilie Nadal sont élus membres correspondants de notre Société.

La parole est à Anaïs Charrier pour une communication sur *l'église de Saint-Pierre-Toirac*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Anaïs Charrier pour cette analyse extrêmement précise d'une église tellement étrange par son architecture et son décor sculpté.

Henri Pradalier relève qu'une place importante est accordée à Conques, trop importante lui semble-t-il, alors que certains chapiteaux se rattachent plutôt à Saint-Sauveur de Figeac, en particulier ceux à décor d'entrelacs et de palmettes. Les chapiteaux à personnages lui rappellent les productions les plus récentes de Conques, d'un style très médiocre. Henri Pradalier ajoute que le retour à l'archaïsme que manifesterait les chapiteaux de Saint-Pierre-Toirac est intéressant : Alain Erlande-Brandenburg a noté qu'un prix-fait du XV^e siècle commandait de reprendre des modèles du XIII^e siècle.

Quitterie Cazes souligne l'intérêt que présente également la formule de la tour d'escalier hors-œuvre, proche de celle de Conques où l'escalier mène cependant aux tribunes tandis qu'il conduit au clocher à Saint-Pierre-Toirac. À l'échelle d'un petit édifice, la volonté de monumentaliser la tour d'escalier est évidente. Gilles Séraphin cite plusieurs exemples similaires, dont Aujols dans le Lot, relevant qu'ils sont particulièrement nombreux dans les architectures tardives, et que le phénomène se retrouve aussi avec les tours hors-œuvre des donjons.

Louis Peyrusse se déclare ébloui par la démonstration de notre consœur, en même temps que tout à fait incompetent pour juger de sa pertinence. Une construction sur vingt ans est en tout cas une hypothèse beaucoup plus satisfaisante que le puzzle qui était proposé jusque-là. Quant au décor sculpté, comment peut-on être sûr d'être en présence d'un tel archaïsme aussi tard ? Peut-on tout à fait exclure la possibilité d'œuvres remployées ? Pour Anaïs Charrier, c'est complètement impensable en raison de la parfaite homogénéité de l'ensemble, auquel appartiennent aussi les chapiteaux « pliés » des angles du chœur. Louis Peyrusse note qu'une datation aussi tardive pose néanmoins problème. Pour Henri Pradalier, c'est l'absence de bons sculpteurs qui doit être invoquée.

Gilles Séraphin attire l'attention sur l'autre curiosité que représente la manière particulière de traiter l'abaque en plaçant le dé médian au-dessus d'une baguette. Dominique Watin-Grandchamp rappelle aussi les dispositions très particulières de la fenêtre axiale, qui suscitent une discussion au cours de laquelle Anaïs Charrier et Gilles Séraphin citent les exemples de Mauriac et d'Ydes où des défoncements sont également pratiqués pour accueillir des colonnettes.

Concernant la mixité des matériaux, Henri Pradalier remarque qu'elle ne fait pas problème, et qu'elle dépend en effet des approvisionnements : l'abbatiale de Conques en donne un bon exemple. Mais les différences d'appareil sous les arcs d'applique de l'abside relèvent-elles d'un choix ? Pour Anaïs Charrier, elles dépendent aussi des matériaux disponibles sur le chantier. Saint-Pierre-Toirac donne également l'impression à Dominique Watin-Grandchamp que l'on a construit avec ce que l'on avait à disposition. Henri Pradalier rappelle qu'il est possible que les maçonneries aient été recouvertes par des enduits extérieurs à faux-appareil, comme à Caunes-Minervois et à Notre-Dame-la-Grande à Poitiers. Anaïs Charrier indique que des vestiges d'enduit et de badigeon ont également été observés à Saint-Pierre-Toirac.

SÉANCE DU 22 JANVIER 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Napoléone, MM. Bordes, Catalo, Garrigou Grandchamp, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Bossoutrot, Heng, Jiménez, Krispin, Queixalós, Vallée-Roche, Victor, MM. Balty, Buchaniec, Bru, Péligré, Rebière, Stouffs, membres correspondants. Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, MM. Chabbert, Garland, Geneviève.

Le Président souhaite la bienvenue à Nicolas Bru, qui nous avons le plaisir d'accueillir ce soir pour sa première séance. Puis il rend compte de la correspondance.

Luis González Fernández nous adresse ses remerciements après son élection au titre de membre correspondant de notre Société. La Bibliothèque Robert-Étienne, du Centre Ausonius du CNRS, propose un échange de publications.

Le maire de Toulouse nous informe qu'il a immédiatement transmis la lettre que nous avons adressée à M. Joan Busquets par l'intermédiaire des Services de la Ville.

Un courrier du directeur de la Fondation Bemberg concerne notre malentendu sur l'utilisation du grand escalier de l'Hôtel d'Assézat, dont les portes, d'après la convention, doivent rester ouvertes pendant la durée de nos séances.

Le Président fait le point sur les travaux présentés au concours, qu'il fait circuler parmi l'assemblée après une brève présentation de chacun. Ce sont donc neuf mémoires, au moins, qui nous sont adressés, et dont il sera nécessaire de répartir l'examen sur deux séances : le 19 février et le 12 mars.

En réponse à une question de Pierre Garrigou Grandchamp, Daniel Cazes précise que les prix n'ont pas de spécification, et que leur montant est identique. Les travaux doivent concerner le Midi de la France au sens large, de l'Aquitaine à la Provence et jusqu'au Cantal, depuis la préhistoire jusqu'au XX^e siècle.

Quitterie Cazes pense que le nombre de mémoires à examiner impose de s'accorder sur des critères qui permettent de les comparer, et elle propose d'en retenir quatre :

- l'originalité du travail ;
- la méthodologie ;
- la qualité de l'écriture ;
- la maîtrise du sujet.

Il faudrait convenir d'un barème, et peut-être ajouter d'autres critères. Louis Peyrusse juge la proposition excellente.

Michèle Heng ayant évoqué la question d'un travail de type familial, le Président confirme que ce type de travail n'est pas éligible à un prix, mais qu'il peut éventuellement recevoir une médaille d'encouragement. Maurice Scellès se déclare également sceptique quant à la possibilité de comparer sur les mêmes critères des thèses et des mémoires de *Master*. Pierre Garrigou Grandchamp demande s'il ne serait envisageable, puisque nous avons deux prix à décerner cette année, de les répartir entre thèses et *Masters*. Le Trésorier rappelle qu'il est toujours possible d'ajouter un prix spécial de la Société Archéologique, accompagné d'un chèque ou d'une médaille. Le Président propose de reprendre la discussion après l'examen des premiers travaux, le 19 février.

Conformément à l'ordre du jour, la Compagnie se constitue en Assemblée générale.

Le Président donne lecture du rapport moral pour l'année 2012.

Le Trésorier présente le bilan financier. À côté des comptes de 2012 figurent ceux de 2011 afin de faciliter les comparaisons poste par poste, conformément à la demande exprimée par François Bordes l'année dernière.

Le rapport moral et le bilan financier sont adoptés et quitus est donné au Trésorier pour sa bonne gestion.

On procède alors aux élections statutaires. Henri Pradalier, Guy Ahlsell de Toulza et Patrice Cabau sont réélus respectivement Directeur, Trésorier et Secrétaire-adjoint.

La parole est à Jean-Louis Rebière pour une communication courte intitulée : *Le tombeau des corps saints de Saint-Denis : une réplique à la cathédrale Saint-Étienne de Cahors*.

En 1851, Paul Abadie, alors architecte diocésain des cathédrales d'Angoulême, de Périgueux et de Cahors, signalait au ministre des Cultes le vif désir de l'évêque cadurcien de remplacer le mobilier du chœur de sa cathédrale. L'architecte soutenait ce projet qu'il jugeait indispensable « non pour l'effet mais pour le besoin. Ce sera l'objet d'un projet spécial »¹.

La rénovation du chœur fut réalisée de 1869 à 1871, sous l'épiscopat de M^{gr} Pierre Grimardias qui était déterminé à réaliser ces travaux. Le chœur et le sanctuaire ont été totalement modifiés (réfection totale avec réduction de l'emprise du chœur et création d'un nouvel ensemble liturgique). Le décor mobilier de l'abside de la cathédrale a également été entièrement restauré dans le style médiéval. La voûte et les élévations du chœur ont reçu un décor mural peint dans les styles roman ou gothique, suivant les niveaux. Ces décors ont été « restitués » à partir de vestiges anciens retrouvés sous les badigeons.

L'évêque commanda au maître-verrier Villiet de Bordeaux de nouveaux vitraux pour le chœur, traités soit en verrières archéologiques, soit, pour les verrières à figures des saints locaux représentés en pied, à la manière d'Ingres. Dans la première fenêtre nord, M^{gr} Grimardias a été représenté en donateur de la maîtresse vitre de l'abside, à la manière du XIII^e siècle. Un imposant autel de pierre polychrome, réplique du maître autel d'orfèvrerie qui venait d'être inauguré à la cathédrale de Clermont-Ferrand, fut établi dans le chœur réaménagé à la romaine, mais suivant une facture parfaitement gothique.

Les absidioles et la chapelle entourant l'abside ont été traitées en même temps, en raison de la co-visibilité des différents espaces. La chapelle Saint-Pierre occupant l'absidiole nord a été restaurée à la même période, autant les décors peints que le mobilier. Un style roman y a été établi, en accord avec l'époque de construction de l'absidiole elle-même.

Au sud, la Chapelle Profonde, reconstruite au XV^e siècle, fut conservée à l'exception de son arcade d'entrée qui avait été modifiée alors pour recevoir des troncs écotés liés en tête. Ce curieux décor fut supprimé au XIX^e siècle au nom de l'unité de style pour rétablir un aspect roman au soubassement de l'abside gothique du chœur.

La chapelle d'axe fut, quant à elle, détruite et reconstruite *ab novo* en style roman pour une meilleure intégration à la nouvelle composition du chevet, en cours de dégagement depuis la destruction des dépendances orientales de la cathédrale et le percement de la rue neuve. Cette chapelle était destinée à abriter la relique de la Sainte Coiffe, linge précieux ayant couvert la tête du Christ mis au tombeau, offert à la cathédrale par l'empereur Charlemagne (si l'on veut bien en croire la légende). Au centre de la chapelle a été disposé l'autel réalisé par le maçon Bordalet et le sculpteur Percy en septembre 1873. Le « projet d'autel avec châsse » fut financé grâce aux intérêts d'un legs expressément destinés à cet effet. L'autel fut réalisé en style roman, comme l'ensemble de la chapelle.



CAHORS, CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE, vue générale de la chapelle du Saint-Suaire comportant l'autel et la monstrance réalisées au XIX^e siècle.
Cliché J.-L. Rebière.

Cet autel a été surmonté d'un étrange ciborium d'orfèvrerie, que nous allons présenter en détail, constatant combien sa composition fait écho aux dessins de Viollet-le-Duc portés dans son *Dictionnaire*² : « On s'est préoccupé... d'honorer l'autel, plus encore par la beauté du travail, par la perfection de la main d'œuvre que par la richesse intrinsèque des matières employées. » Ce commentaire s'applique parfaitement à la châsse de la chapelle du Saint-Suaire.

L'autel est composé d'un massif rectangulaire orné en façade d'une arcature romane portant la table de pierre. Le gradin de l'autel, accentué en forme de contre-table, intègre un tabernacle traité en édicule roman. La porte du tabernacle est constituée d'une plaque de cuivre dorée et émaillée. L'ensemble de l'autel est peint et doré sur toutes ses faces ainsi que les parties sculptées. Derrière l'autel, la « châsse » est portée par un socle maçonné composé de piliers carrés à chapiteaux de même et de forts linteaux à rinceaux feuillagés et modillons. Sur ce soubassement repose une épaisse dalle artistement moulurée. Les piliers arrière s'appuient sur le glacis de la baie ébrasée de l'absidiole. Ceux de la face antérieure reposent partiellement sur le gradin d'autel. L'espace réservé entre le dossier de l'autel permet de s'y glisser et l'on peut apercevoir, au centre de la sous-face de la dalle formant plafond, une croix en relief dans un creux circulaire, rehaussée de couleurs et de dorure. Sur la plateforme se tient une sorte de ciborium constitué d'une structure légère revêtue de parements de cuivre doré, ciselé ou estampé en façon de châsse, et cloutée de verroteries imitant des gemmes. L'édicule est ajouré entre les piliers d'angle de la structure barlongue d'une arcade sur chaque face, portées par

de fines colonnettes géminées de cuivre doré. Ce qui, de prime abord, paraît être une châsse, est en réalité, suivant une description plus ancienne, « un tabernacle en façon d'église » destiné à abriter le reliquaie.

Pour mieux comprendre la genèse de cette étonnante création, il convient en remontant le temps de se transposer au nord de Paris, le 11 janvier 1144. Ce jour-là, l'abbé Suger célébrait la dédicace du nouveau chevet de la vénérable abbatale de Saint-Denis au milieu d'une foule dense, en présence du roi et des plus hauts dignitaires du royaume de France. Au cours de cette longue cérémonie, les corps des saints martyrs dionysiens furent remontés de la crypte carolingienne où ils reposaient depuis quatre cents ans pour être déposés dans le tombeau que l'abbé avait fait intentionnellement construire dans le sanctuaire du nouveau chœur. Un autel avait été adossé *ante sepulcrum*, à l'occident, contre ce nouveau tombeau qui allait abriter, dans un socle de marbre noir richement travaillé, les châsses antiques du saint évêque et de ses acolytes. Au-dessus de ce tombeau, surplombant l'autel réservé au souverain pontife et aux prélats visitant l'abbatale, avait été élevé « un grand tabernacle de charpenterie en façon d'église à haute nef et basses voûtes »³, aux parements d'or ciselé, rutilant de gemmes, d'émaux et de perles, enrichis encore d'intailles et camées antiques d'une grande rareté.

Si nous pouvons évoquer le tombeau et l'autel des saints martyrs, c'est à Dom Doublet, moine de Saint-Denis, que nous le devons⁴. Ce dernier avait en effet pu voir cet ouvrage encore en place au début du XVII^e siècle, avant qu'il ne soit détruit en 1627 pour être remplacé par un autel à retable baroque, qui, à son tour, disparut dans la tourmente révolutionnaire.

Le tombeau et l'autel des saints martyrs inaugurés par Suger vécurent pendant plus de quatre siècles, au cours desquels ils furent vénérés. Les troubles des guerres de Religion touchèrent l'abbaye. Un pillage fut perpétré en 1567 par les huguenots qui réussirent à pénétrer dans l'église. Ils endommagèrent gravement le tombeau et l'autel⁵. Heureusement, les moines avaient eu présence d'esprit de mettre auparavant à l'abri les reliquaires ainsi que les gemmes et les camées les plus précieux. À l'époque où Dom Doublet décrit le tombeau, le tabernacle était donc déjà partiellement ruiné, bien qu'on y ait rapporté les châsses et les bijoux soustraits à la convoitise des pillards.

Nicolas Peiresc⁶, lors qu'il visita à son tour l'abbatale, vit le tabernacle encore en place, mais une partie des ornements décrits par Doublet n'y figurait déjà plus dans le même état de conservation. Doit-on attribuer cela à un désintérêt vis-à-vis d'un mobilier profondément altéré, ou bien avait-on entrepris de mettre à l'abri les éléments précieux qu'il pouvait

encore comporter ? En 1626, quoi qu'il en soit, l'ouvrage élevé par les soins de Suger fut détruit pour en établir un nouveau, non sans qu'ont ait auparavant prélevé les ornements les plus prestigieux, comme le camée d'Auguste, par exemple.

Le monument de Suger avait donc disparu depuis plus de deux cents ans lorsqu'Eugène Viollet-le-Duc, dont la curiosité avait été aiguïlée par la minutieuse description du moine dionysien, entreprit d'en tracer une image convaincante dans l'article consacré aux autels de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture*⁷. L'architecte s'exprimait ainsi : « sans prétendre faire ici une restauration de cet autel remarquable, nous croyons cependant devoir en donner un croquis aussi exactement tracé que possible d'après la description, afin de rendre le texte intelligible pour tous ». Viollet-le-Duc illustre son article d'une vue perspective de l'ensemble, restituée par ses soins, montrant le flanc nord du tombeau et sa façade occidentale visible au dessus de l'autel ainsi qu'un plan du tombeau au niveau du caveau des châsses.

Sa restitution a été très sérieusement étayée par la description de Dom Doublet. Viollet-le-Duc a ainsi figuré l'autel tel qu'il pouvait le voir à la lumière de ses vastes connaissances et grâce à son redoutable talent de dessinateur. Viollet-le-Duc y a représenté le moindre détail. L'effet produit est impressionnant, aussi fascinant que peuvent l'être de nos jours les restitutions en trois dimensions les plus sérieuses.

La publication du fameux *Dictionnaire* répandit cette image de l'autel et du tombeau à travers l'Europe et outre-Atlantique. Elle s'imprima, pour des générations, dans la rétine des amateurs, des archéologues, architectes, artisans d'art et des membres du clergé catholique.

Eugène Viollet-le-Duc, lorsqu'il habillait la charpente de ce tabernacle de tôles d'or ciselées et de pierreries, voyait l'ouvrage à travers le prisme de l'orfèvrerie mosane du XII^e siècle. C'est pourquoi il dota sa forme d'église des crêtes et des épis pommelés caractéristiques de l'art mosan.

Le clergé catholique de la seconde moitié du XIX^e siècle avait entrepris, à la suite des recommandations de M^{re} de Dreux-Brézé⁸, un retour aux sources du Moyen Âge, où le temps des cathédrales était considéré comme celui de la Cité de Dieu sur terre. Dès lors, le décor mobilier, l'ornementation et l'architecture s'orientèrent vers un *revival* de toutes les formes médiévales compatibles avec les intérêts d'une Église à nouveau triomphante.

Ainsi M^{re} Grimardias, vicaire du diocèse de Clermont-Ferrand avant d'être nommé à Cahors, put assister au déroulement du grand chantier de la cathédrale. Il vit le réaménagement complet du chœur ainsi que le remplacement des verrières suivant l'esthétique et les techniques du XIII^e siècle. Sitôt nommé évêque de Cahors, il souhaite, dans le même esprit, amener sa cathédrale, imparfaite et baroquée, à des formes et décors résolument médiévaux. Le long épiscopat de ce prélat lui permit de mener à bonne fin la restauration complète du chevet de sa cathédrale.

Lorsqu'il s'est agi de restaurer la chapelle d'axe pour y présenter la relique de la Sainte Coiffe, il décida de reconstruire en totalité l'absidiole, qui avait été profondément transformée au XVII^e siècle. Le style roman, correspondant à l'époque de construction du soubassement de l'abside de la cathédrale, fut retenu. En raison du dégagement du chevet, on opta pour une forme plus ornée que l'absidiole primitive. L'absidiole nouvelle fut dotée de contreforts à colonnes de tradition plutôt poitevine, et d'une corniche à modillons abondamment sculptée. Elle devint plus romane que jamais ! L'absidiole fut ornée, intérieurement, d'un décor mural se référant à la Passion du Christ à travers ses symboles, augmenté de toiles marouflées, enchâssées dans les arcades latérales de la chapelle. Ces tableaux relatent sur un mode historique deux épisodes du légendaire de la Sainte Coiffe : Charlemagne remettant la relique et le pape Calixte II consacrant l'autel. Au centre, devant la baie d'axe ornée d'un vitrail en grisaille, s'élevait le nouvel autel roman surmonté de sa châsse.

Il ne peut s'agir ici véritablement d'une châsse, mais de ce que la terminologie hésite à nommer « ciborium », « dais » ou « monstrance », tant l'objet est une hybridation de tous ces types. Une châsse est un coffre abritant les reliques d'un saint. Par souci de clarté, nous désignerons l'ouvrage abritant la relique de la Sainte Coiffe (relique christique de premier ordre puisqu'elle aurait coiffé la tête du Christ mort mis au tombeau) par le terme de « monstrance ». Cette relique du Christ nécessitait un soin tout particulier. Aussi, l'emploi d'une orfèvrerie fut jugé plus digne que celui de la pierre (fût-elle polychrome) ou bien du bois doré.

L'œuvre réalisée à la fin du XIX^e siècle est un ouvrage de cuivre doré, composé « en façon d'église ». Sa structure est portée par quatre piliers carrés entre lesquels prennent place sur chacune de ses faces une arcade en plein-cintre portée par des colonnettes géminées adossées aux supports.

Les deux faces d'extrémité de cette monstrance sont surmontées d'un pignon qui surplombe, l'un le tabernacle de l'autel, l'autre l'ébrasement de la baie d'axe. Ces deux pignons sont semblables, ornés de trois arceaux étagés sous les rampants et le faite. Les arceaux de la face surmontant l'autel abritent des images en appliques émaillées : le Christ au centre, et un ange de chaque côté. Les surfaces planes de la monstrance sont travaillées par estampage, cloutage ou ciselure. Des pierreries en verroterie imitent des gemmes et des turquoises. Les rampants des frontons se retournent verticalement jusqu'aux tailloirs des chapiteaux des piliers d'angles. Ils sont ourlés d'une double crête feuillagée. Celle-ci se poursuit longitudinalement sur le faitage de la monstrance. Enfin, des épis pommelés ornent la pointe des pignons et les acrotères.

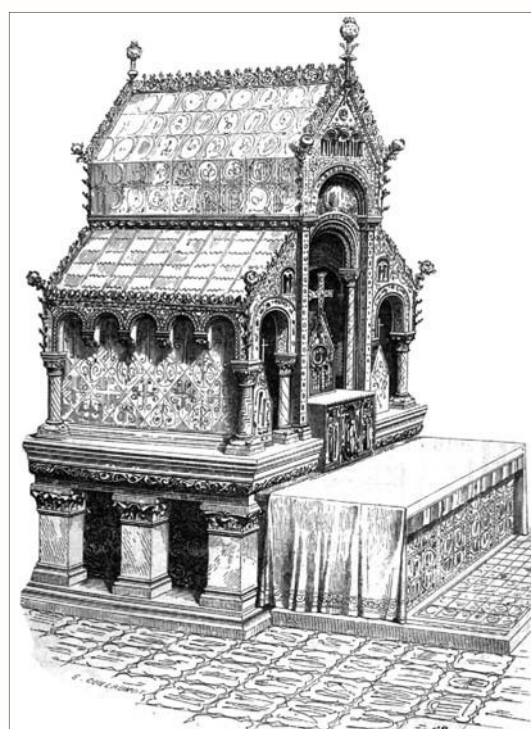
Les piliers sont ornés sur toutes leurs faces visibles de rinceaux estampés, ponctués de pierres en verroterie. Toute l'ornementation de cette structure se réfère au style roman. Deux bras de lumière à double couronne et sept bobèches saillent des bases des piliers d'angle de la monstrance, côté autel.

Enfin, l'intérieur de la monstrance est également orné avec autant de soin et de la même manière ! Il est surprenant d'observer le soin extrême porté à toutes les parties de la monstrance, y compris celles qui ne peuvent être vues, pour honorer grâce à cet écrin la relique exposée.

La voûte en plein-cintre de l'édicule est cloutée de rosettes estampées. Les tympans des revers des pignons sont ciselés de rinceaux et timbrés de croix de pierreries inscrites dans des orbes de turquoises. Le même soin est apporté aux fûts des colonnettes et à leur ciselure, individualisée pour chacun. Des porte-tringles sont placés au niveau des arcades, et le sol de la plateforme intérieure est décoré d'un damier réalisé au poinçon. Des pattes de fixation sont visibles au centre. La facture de cet ouvrage se réfère nettement à l'orfèvrerie mosane dont elle reprend toutes les manières à l'exception des figures en applique du pignon de façade. Curieusement, ces pièces qui préfigurent l'Art nouveau sont des créations qui échappent à toute référence stylistique.



CAHORS, CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE, vue générale de la chapelle du Saint-Suaire comportant l'autel et la monstrance réalisées au XIX^e siècle.
Cliché J.-L. Rebière.



SAINT-DENIS, L'AUTEL DES SAINTS MARTYRS, gravure extrait de Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 2, article AUTELS, fig. 6, Paris, 1859.

Pourtant, une image se surimpose à cette monstrance. Il s'agit de la gravure d'Eugène Viollet-le-Duc représentant l'autel des corps saints de Saint-Denis. La comparaison entre la gravure restituant le tombeau de Saint-Denis et la monstrance de Cahors ne laisse aucun doute. Le corps de la monstrance correspond exactement à la partie centrale du « tabernacle de charpenterie »⁹ du dessin du *Dictionnaire raisonné de l'architecture*.

Le cheminement emprunté par cette image jusqu'à la réalisation de l'œuvre cadurcienne est simple. C'est par l'orfèvre Poussielgue-Rusand, artisan d'art et gérant de la plus importante manufacture d'orfèvrerie et de bronze d'art religieux de Paris, que s'est opérée cette filiation. Fournisseur du haut clergé en reliquaires et vaisselle liturgique, Poussielgue-Rusand avait réalisé les nouveaux reliquaires de la Couronne d'épines et du Saint Clou pour le trésor de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ceux-ci avaient été créés sur des dessins de Viollet-le-Duc, qui évoquaient les reliquaires détruits à la Révolution ayant contenu ces mêmes reliques.

Viollet-le-Duc avait repris la forme particulière du reliquaire de la Couronne d'épines, et en particulier son arcature circulaire à claire-voie de cristal ainsi que la couronne fleuronnée de lis. Toutefois, il avait modifié le support par rapport au modèle d'origine, de façon à pouvoir y intégrer trois figures trônantes évoquant les personnages liés à l'histoire de la relique : sainte Hélène, l'empereur Baudouin et le roi Louis IX. Poussielgue-Rusand livra ce reliquaire à la cathédrale Notre-Dame de Paris en 1862.

Poussielgue-Rusand reçut alors de très nombreuses commandes pour les églises et cathédrales. Ainsi, par exemple, la cathédrale d'Angers, en 1872, et l'église Saint-Sernin de Toulouse en 1880, commandèrent à son atelier, l'un une croix-reliquaire, l'autre un reliquaire pour abriter la Sainte Épine, œuvres s'inspirant de la réalisation parisienne. Peu de temps après, en 1899, la cathédrale de Cahors recevait à son tour le nouveau reliquaire en lanterne¹⁰ de la Sainte Coiffe. Les piétements du reliquaire de Cahors et celui de Saint-Sernin de Toulouse sont identiques à celui de Notre-Dame de Paris. Seules les figures trônantes varient en fonction de la relique exposée. À Cahors ont été représentés Charlemagne, le pape Calixte II sous les traits de Léon XIII et saint Didier sous les traits de l'évêque, M^{gr} Énard. Ces piétements, tous semblables, signalent le caractère insigne de leur contenant, car il s'agit là de trois reliques christiques directement liées à la Passion. Aux yeux de la foi, ces reliques n'ont pas de prix et rien n'est assez précieux pour les recevoir. C'est ainsi que s'expliquent le luxe et le raffinement de la monstrance de Cahors. Comme Suger l'avait fait pour les saints de son abbaye, l'évêque de Cahors renouvelait ce même geste pour l'exaltation de la Sainte Coiffe et la gloire de sa cathédrale.



CAHORS, CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE, reliquaire de la Sainte Coiffe. Cliché J.-F. Peiré, Inventaire général Région Midi-Pyrénées - Ville de Cahors.

La participation de Poussielgue-Rusand est attestée à l'occasion des travaux du chœur de la cathédrale Saint-Étienne¹¹. Si nous n'avons pas de certitude quant à la signature de la monstrance, il y a toute probabilité qu'elle soit attribuable à son atelier. Ajoutons que, récemment, à l'occasion de la restauration du retable d'orfèvrerie de la chapelle de la Vierge de Rocamadour¹², l'estampille de Poussielgue-Rusand a été découverte. Ainsi, le faisceau de probabilités est large qui invite à attribuer cet ouvrage de grande qualité à la grande manufacture d'orfèvrerie parisienne.

Jean-Louis REBIÈRE

Notes

1. Paul Abadie (1812-1894) est architecte diocésain. En 1849, il est désigné auditeur à la commission des arts et édifices religieux. Il devint en même temps architecte diocésain d'Angoulême, de Périgueux et Cahors, puis en 1871 membre de la commission supérieure des Monuments historiques. Il sera ensuite architecte diocésain de la Ville de Paris, en remplacement de Viollet-le-Duc. Il participera à la restauration de Saint-Sernin de Toulouse.

2. Eugène Viollet-le-Duc; *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Éditions Bance, 1859, t. 2, article *Autels*, p. 15-56.

3. Jacques Doublet était religieux de l'abbaye de Saint-Denis. Il y finit doyen et mourut en 1648 à l'âge de quatre-vingt huit ans. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France contenant les antiquités d'icelle, etc.*, Paris, 1625, p. 289 et suivantes. Il y porte la description de l'autel des saints martyrs.

4. Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye...*

5. Blaise de Montesquiou-Fezensac dans son ouvrage *Le trésor de Saint-Denis, inventaire de 1634* avec la collaboration de Danielle Gaborit-Chopin (Paris, Éd. Picard, 1973), précise p. 17 : « En 1567, Saint-Denis fut pillée par les huguenots. Tout ce qui ne put être emporté et mis à l'abri, fut volé ou détruit, entre autres choses les châsses des chapelles du déambulatoire. » Le tabernacle en forme d'église était disposé dans le sanctuaire, à proximité immédiate du déambulatoire. Il fut donc alors gravement altéré. C'est dans cet état que Dom Doublet le décrit.

6. Nicolas-Claude Fabri, seigneur de Peiresc (1580-1637), était un savant, homme de très grande culture, humaniste. Il a tenu une correspondance abondante et régulière avec nombre d'hommes de culture ou politiques de son époque. C'est ainsi qu'il nous a transmis une description du tombeau et l'autel de Saint-Denis. Fabri de Peiresc visita en effet à deux reprises l'abbaye de Saint-Denis, s'attardant à l'examen des ornements du tombeau des corps saints et des châsses, réalisant alors quelques croquis de ces œuvres (Bibl. de Carpentras, manuscrit 1791 [anc. Peiresc, XXIII, anno 1621], fol. 511 et 511 bis).

7. E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française...*, p. 15-56.

8. Monseigneur de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, est l'une des plus originales figures de l'épiscopat français de la seconde moitié du XIX^e siècle. Fervent partisan du style néo-gothique, il fit bâtir la nef néo-gothique de la cathédrale de Moulins. Anatole d'Auvergne : « Le sacre de Monseigneur l'Évêque de Moulins va devenir le signal d'une réforme que les artistes et les archéologues ont préparée depuis longtemps. » Didron indique, quant à lui : « Parmi les évêques qui l'ont encouragé (la révolution dans les vêtements liturgiques et l'orfèvrerie) de leurs paroles et de leurs exemples, figure en première ligne Monseigneur de Dreux-Brézé, qui est entré dans le mouvement sans hésiter pour le diriger et l'aide de sa puissante influence. » (Jean-Michel Leniaud, « Le Trésor néo-gothique de Moulins », dans *Monuments Historiques*, n° 3, 1978, p. 55-60).

9. Dom Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis...*

10. La lanterne du reliquaire correspond à un cylindre de cristal enchâssé dans une monture, dans lequel se trouve la précieuse Coiffe. Cette monture est couronnée d'un dôme d'allure mosane.

11. Des notes et factures relatives à la restauration du chœur sont conservées aux archives diocésaines (liasse 595). Il y est mentionné le nom de l'orfèvre Poussielgue-Rusand.

12. Le pèlerinage de Rocamadour avait été réactivé au cours du XIX^e siècle à l'instigation du diocèse de Cahors.

Le Président remercie Jean-Louis Rebière pour cette communication qui nous a fait connaître un monument que nous ne regardons pas, le plus souvent.

Concernant la Sainte Coiffe de Cahors, Michelle Fournié voudrait savoir s'il existe un projet d'expertise du tissu lui-même. S'il est sûr que le suaire de Cadouin est un tissu fatimide, on ne sait pas en revanche si l'identification est fiable pour Cahors, où la relique n'est pas attestée de façon sûre avant le début du XV^e siècle. Jean-Louis Rebière rappelle que c'est Champollion (mais lequel ?) qui aurait examiné le tissu, puis il ajoute qu'à défaut de connaître la nature exacte de la relique, il faut constater qu'elle a fait beaucoup construire. Nicolas Bru indique que le clergé a demandé une expertise, il y a de cela quelques années, mais qu'aucun résultat n'a été communiqué ; il ne pense pas que nos collègues de la DRAC en soient mieux informés.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Merlet-Bagnéris, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, M. Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Agudo, Bessis, Escard-Bugat, Friquart, Lamazou-Duplan, Nadal, Vallée-Roche ; MM. Buchanec, Chabbert, Péligré, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-Archiviste adjoint ; Mmes Cazes, Czerniak, Fournié, Jaoul, Queixalós, Victor, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Lapart.

Invités : Mme Charlotte Riou, M. Pierre-Yves Caillault.

Le Président accueille Mme Émilie Nadal, récemment élue au titre de membre correspondant.

Les Secrétaires donnent lecture des comptes rendus de séances précédentes : le Secrétaire-adjoint pour celle du 18 décembre 2012, le Secrétaire général pour celle du 8 janvier 2013 ; les deux procès-verbaux sont adoptés.

Le Président procède au dépouillement de la correspondance manuscrite. Outre les vœux de plusieurs personnalités et divers programmes d'activités, la Société a reçu :

- une réponse de France Domaine, Service de l'État désormais en charge du devenir de l'ancienne prison de Cahors (ancien Palais de Via), laquelle s'inscrit dans une logique tout administrative et suscite diverses interrogations. On craint notamment pour l'entretien et l'intégrité d'un bâtiment maintenant sans affectation ; plusieurs membres évoquent les pillages commis à Toulouse en temps de déshérence : Hôtels de l'ancien quartier Saint-Georges, Palais des Grâces de la rue Valade, Hôpital de la Grave... ;

- la copie du vœu présenté par le groupe « Toulouse pour tous » lors du Conseil municipal du 25 janvier 2013, qui souhaite que les substructions de l'ancienne Tour Charlemagne du Capitole, récemment enfouies à 1,5 m sous la surface du sol, soient de nouveau exposées au public ; à ce propos, Daniel Cazes fait la critique d'un article fort confus portant sur les vestiges de l'enceinte romaine de Toulouse (square du Capitole et rue Labéda) paru dans *La Dépêche du Midi* du 15 janvier 2013 (édition de Toulouse, p. 19) ;

- une lettre de notre consœur Virginie Czerniak annonçant un séminaire organisé le 8 février à l'Institut d'études méridionales et consacré à la peinture médiévale : « La notion d'inventaire en France et à l'étranger : problématiques et méthodologies » ;

- un courrier de l'Inrap touchant l'association de la S.A.M.F. aux « Journées de l'Archéologie 2013 », qui auront lieu les 7, 8 et 9 juin ;

- une lettre de René Souriac, Président de la Société des Études du Comminges, concernant le 61^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, qui se tiendra à Muret du 13 au 15 septembre.

La parole est à Maurice Scellès et à Daniel Cazes pour une communication consacrée à *L'ancien réfectoire des Augustins de Toulouse*, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXIV, 2014), de nos *Mémoires*.

Le Directeur assume momentanément la présidence de la séance. Henri Pradalier remercie les deux intervenants pour une « communication remarquable », qui lui a rappelé « les temps glorieux de notre jeunesse ». Après avoir relevé la lourde responsabilité d'Ernest Roschach (1837-1909), alors conservateur du musée de Toulouse, dans la disparition d'un important édifice médiéval de notre ville, il sollicite les questions de la Compagnie.

Louis Peyrusse s'intéresse au bloc de pierre sculpté retrouvé à la base du mur ouest du réfectoire. Daniel Cazes suppose qu'il s'agit d'un élément ayant appartenu à la chaire du lecteur. Michèle Pradalier-Schlumberger se demande si les « chapelles » situées le long du mur de la galerie occidentale du cloître, encadrées par des contreforts, et que Roschach décrit comme ornées de

peintures, n'étaient pas des enfeus. M. Cazes répond que cela est possible, mais qu'on n'a aucune indication formelle en ce sens. Myriam Escard-Bugat voudrait savoir si les tableaux dont il a été question pour les locaux établis au-dessus du réfectoire dataient du XVII^e ou du XVIII^e siècle. M. Cazes indique le XVII^e, puis il évoque le beau décor des aménagements (bibliothèque, corridor...) réalisés à cette époque, dont il rappelle qu'elle fut le second âge d'or du couvent des Grands Augustins de Toulouse. Jean-Marc Stouffs s'enquiert de la localisation de l'enduit mural repéré pendant la fouille. M. Cazes précise qu'il s'agissait du mur occidental du réfectoire, portant à l'extérieur un enduit de couleur ocre jaune, dépourvu de décor.

La parole est à Roland Chabbert et à Pierre-Yves Caillault pour une communication sur *Le grand chœur des chanoines de la cathédrale d'Albi et les projets de sa restauration*.

Le fonds mondial pour les monuments, organisation non gouvernementale internationale et indépendante, créé en 1965 pour sauver les monuments les plus précieux, a souhaité engager une restauration et une mise en valeur du chœur des chanoines de la cathédrale, qui souffre essentiellement d'un encrassement généralisé¹. Il est prévu de débiter les travaux au mois de mai 2014 et de les conduire sur 14 mois. Organisé en trois grandes étapes, à l'intérieur de la clôture pour commencer, le chantier devrait ensuite se poursuivre dans le sanctuaire puis à l'extérieur du chœur.

Une étude préalable à la restauration, conduite par l'architecte en chef des monuments historiques Pierre-Yves Caillault, a consisté, dans un premier temps, à déposer les dorsaux des stalles de bois sur les six travées sud au revers du jubé afin d'observer les dispositions de la clôture, et de mettre en place un échafaudage pour mener les observations rapprochées et analyses du décor sculpté et peint des différents registres.



CHŒUR DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE D'ALBI.
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

L'ensemble de la clôture et des éléments sculptés, statuaire et décor, est réalisé en pierre calcaire, dont l'analyse en 1863 avait conclu à une origine locale². L'analyse actuelle a permis d'en déterminer la nature, un calcaire micritique fin, avec quelques éléments détritiques, et de confirmer la provenance locale, probablement de carrières situées au nord d'Albi, dont l'exploitation au XV^e siècle est attestée.

Le relevé des altérations a mis en valeur le schéma constructif du décor et permis d'identifier les différents types de dégradations comme les restaurations successives. Les ouvrages en pierre présentent des lacunes liées au vandalisme de la période révolutionnaire, et à des cassures et épaufrures dues à la fragilité du décor sculpté. Seule une fissure importante révèle un mouvement de l'appareillage, au niveau du bloc portant la statue de sainte Cécile.

La clôture et son décor en pierre présentent des traces évidentes de restaurations, souvent de mauvaise qualité ou ayant mal survécu aux épreuves du temps.

Des essais de nettoyage ont été menés sur le décor sculpté, sur la base des observations *in situ* et analyses chimiques et mécaniques de la pierre. Le protocole de restauration envisagé tient compte de la situation de l'ouvrage à l'intérieur de la cathédrale, et de sa relation indissociable du décor peint de la clôture. La continuité du décor sculpté avec les motifs en grisailles du premier registre devra être maintenue en conservant une légère patine sur la pierre. Les restaurations anciennes devront être reprises. Les restitutions seront mesurées, et limitées aux éléments nécessaires à la bonne lecture de l'ouvrage.

Les panneaux peints portant des motifs de grotesques et rehauts de dorure du premier registre présentent une grande qualité d'exécution, identique sur les panneaux rouges et verts. Ces derniers étaient à l'origine bleus, tel que mentionné dans les sources du XIX^e siècle. Les sondages et essais de nettoyage ont permis de confirmer cette couleur initiale, un bleu profond. La teinte verdie actuelle, mentionnée dès 1929³, résulte de la mise en œuvre d'un vernis aujourd'hui oxydé et d'une patine protéique, que l'on retrouve sur les anges sculptés, qui ont également jauni les motifs de grotesques, à l'origine traités en grisaille. Outre cette patine datable du XIX^e siècle, les panneaux présentent quelques repeints localisés des lacunes de la couche picturale, notamment sur les zones d'arrachement des blasons, avec une peinture de type détrempe.

La restauration propose le dégagement des repeints et de la couche de patine et de vernis, puis un nettoyage après consolidation de la couche picturale et retouche des lacunes.

La patine est également présente sur les aplats rouge et vert du registre moyen. D'une piètre qualité d'exécution, cette couche picturale est appliquée directement sur le parement de la clôture qui constitue le fond du décor de dais sculptés. Les débords et projections visibles sur les éléments sculptés témoignent d'une mise en œuvre peu soignée et assurément non professionnelle. Ces aplats de couleur, en retrait du décor d'architecture, diffèrent des panneaux précédents par leur qualité comme par leur composition. Ils se retrouvent sur la face extérieure du jubé vers la nef, en aplats sur les fonds sur lesquels se détachaient les statues disparues à la Révolution⁴.

Outre la composition différente de cette couche picturale, le nettoyage a mis en évidence son incompatibilité esthétique avec la polychromie des anges et des panneaux. Visiblement étrangers au décor d'origine, où la dentelle de pierre s'inscrit dans la continuité du décor de rinceaux en grisaille et n'est rehaussée que de subtiles pointes de couleur et de dorure au registre supérieur, les aplats vert, rouge et bleu pourraient être recouverts d'un badigeon dans la teinte de la pierre de la clôture. Il s'agira toutefois de mettre en œuvre un enduit réversible afin de conserver ces fonds colorés qui participent de l'histoire du monument comme trace d'une restauration et d'une certaine perception de cette architecture à l'époque de leur mise en œuvre.

En résumé, le parti retenu pour la restauration consiste en un nettoyage général et une consolidation du décor sculpté, en limitant les restitutions aux éléments dont le manque nuit à la lecture de l'ensemble. La polychromie de l'ensemble sera respectée. Les statues des anges devront être nettoyées (avec réintégration des rares lacunes de la couche picturale) afin de retrouver leurs couleurs éclatantes d'origine.

Les stalles hautes devraient également être surélevées pour restituer la proportion antérieure aux modifications du XIX^e siècle, par ailleurs connue par les documents d'archives. Le sol du chœur, mis en place dans les années 1893, demeurera inchangé. La mise en lumière du chœur des chanoines, ainsi qu'une nouvelle sonorisation, complèteront cette restauration, d'un montant supérieur à un million d'euros et entièrement financé grâce au mécénat.

Roland CHABBERT

Notes

1. Les sources historiques en font état depuis le XVII^e siècle.
2. « Rapport sur la visite par le Congrès à la cathédrale d'Albi », *Congrès archéologique de France*, 30^e session, Séances générales tenues à Rodez, à Albi, et au Mans en 1863, Société Française d'Archéologie, Paris, 1864.
3. Chanoine AURIOL, « Albi, la cathédrale », *Congrès archéologique de France*, 92^e session tenue à Toulouse en 1929, Société Française d'Archéologie, Paris, 1930, p. 363-376.
4. Pierre-Yves Caillault, estime que cela prouve que les aplats sont postérieurs à l'enlèvement de la statuaire.

Le Président remercie d'abord M. Caillault, qui est l'architecte en charge de la restauration de l'ancien chœur des chanoines de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, de nous avoir présenté son projet, expliqué sa démarche et exposé ses interrogations. Daniel Cazes juge ensuite cette intervention « très intéressante », puis il fait appel aux réactions qu'elle ne devrait pas manquer pas de provoquer dans l'auditoire.

Louis Peyrusse commence par souligner le fait que, dans les comptes pour les travaux de restauration de Sainte-Cécile au XIX^e siècle, l'ensemble des dépenses de sculpture et de peinture reste faible, voire très faible; peut-être pourrait-on faire

l'hypothèse que les frais de peinture étaient financés par la Fabrique. Louis Peyrusse aborde le problème du vernis « vireur » appliqué sur les panneaux, alternativement peints en rouge et en vert (ou bleu) et décorés de rinceaux, qui surmontent les boiseries des stalles; il pose la question de la nature de ce vernis, et celle de la date de la mise en œuvre de cette technique. Jean-Marc Stouffs précise que si l'analyse montrait qu'il s'agit du vernis appelé « Damart », la vernissure serait indubitablement à mettre au compte des travaux du XIX^e siècle. Jean-Marc Stouffs fait par ailleurs observer que l'identification « lapis-lazuli » portée par l'une des fiches présentant l'étude des composants picturaux ne lui paraît pas pertinente. Le lapis-lazuli, pigment très onéreux importé d'Asie, à utiliser sur fond noir, est en effet fréquemment confondu avec la lazurite; pour mettre en évidence l'emploi de ce pigment très rare, il faut, non pas procéder à une analyse chimique, mais recourir à un examen de la diffraction des rayons X.

Henri Pradalier demande s'il existe des vues anciennes de la partie supérieure du décor de pierre sculptée montrant si le fond comportait, comme aujourd'hui, deux registres peints en vert et en rouge. Les relevés aquarellés réalisés par Denuelle sont évoqués. Louis Peyrusse mentionne un tableau de Dauzats conservé au Musée Crozatier du Puy-en-Velay. M. Caillault dit qu'on y voit un fond rouge. Il reconnaît nettement alors que sa conception de l'aspect originel du décor sculpté, essentiellement monochrome à la façon d'une grisaille, repose, en l'absence de preuve textuelle ou scientifique, sur une conviction d'architecte, une « intuition esthétique ». Henri Pradalier déclare que les problèmes qui se rencontrent ici sont les mêmes que ceux posés par la « dérestauration » des monuments, et Jean-Marc Stouffs aborde les questions de la déontologie de la restauration, de la nécessaire cohérence entre les approches technique, historique et esthétique.

Henri Pradalier veut savoir ce que le projet de restauration prévoit pour les stalles. M. Caillault indique que celles-ci doivent être rehaussées au niveau qui était le leur antérieurement aux modifications du XIX^e siècle, mais que le sol du chœur demeurera inchangé. En réponse à une nouvelle question d'Henri Pradalier, M. Caillault précise que les stalles, fortement reprises au XIX^e siècle, comprennent un certain nombre d'éléments anciens.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2013

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Boudartchouk, Catalo, Garland, Garrigou Grandchamp, Lassure, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Roquebert, Testard, Tollon, membres titulaires; Mmes Cassagnes-Brouquet, Friquart, Heng, Krispin, Nadal, Vallée-Roche, MM. Buchaniec, Péligré, Stouffs, membres correspondants.

Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint; Mmes Balty, Heng, Lamazou-Duplan, Victor, MM. Balty, Chabbert, Surmonne.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 janvier, qui est adopté.

Notre bibliothèque s'enrichit d'une acquisition:

Évelyne Thomas, *Vocabulaire illustré de l'ornement par le décor de l'architecture et des autres arts*, Éditions Eyrolles, 2012, 288 p.;

et de dons:

- Bonie Effros, *Uncovering the Germanic Past. Merovingian Archaeology in France 1830-1914*, Oxford University Press, 2012, 427 p. (envoi de l'éditeur);

- Bonie Effros, « Casimir Barrière-Flavy and the (Re)Discovery of Visigoths in Southwest France », dans *Geschichtsvorstellungen. Bilder, Texte und Begriffe aus dem Mittelalter. Festschrift für Hans-Werner Goetz*, édité par Steffen Patzold, Anja Rathmann-Lutz et Volker Scior, Köln-Weimar-Vienne: Böhlau, 2012, p. 559-576 (photocopie);

- Rita Lejeune et Jacques Stiennon. *La Légende de Roland dans l'art du Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'Arcade, 1966, 2 vol., 412 et 408 p. (don de Louis Peyrusse).

Le Président présente le **don exceptionnel que fait à notre Société notre confrère Maurice Prin**. C'est tout d'abord une sculpture de la Renaissance: un culot portant un ange aux ailes éployées, que Maurice Prin croit pouvoir attribuer à Michel Colin. Il provient probablement de la chapelle Saint-Pierre-de-Vérone de l'église des Jacobins. Maurice Prin l'a retrouvé dans les années 1950, tout à fait par hasard, dans un camion de terres et de gravats évacués par les entreprises travaillant à la restauration de l'église.

Ce sont ensuite cinq grands dessins, qui sont présentés à la Compagnie sur la table de la salle des séances:

- Projet pour la façade occidentale du Capitole de Toulouse, dessin sur papier, collé sur toile; 86,5 cm x 29 cm; vers 1676, attribué par Bruno Tollon à Jean-Pierre Rivalz. Il a été acquis en 1960 à la vente de l'ancienne collection Rozès de Brousse.

- Projet de décor architectural pour la Salle des Illustres du Capitole, dessin sur papier, 99 cm x 50 cm; XVIII^e siècle. Acquis en 1960 à la vente de l'ancienne collection Rozès de Brousse.

- Projet de décor architectural intérieur pour la salle des Illustres du Capitole, dessin sur papier; 51,5 cm x 33,5 cm; XVIII^e siècle. Acquis en 1960 à la vente de l'ancienne collection Rozès de Brousse.

- Projet pour l'escalier du Capitole, dessin sur papier; 58 cm x 37 cm; Jacques Pascal Virebent, 1780.

- Projet de façade de théâtre, dessin sur papier collé sur papier bleu; 63 cm x 49,5 cm. Jacques Pascal Virebent, non daté.

Louis Peyrusse pense que les projets attribués à la Salle des Illustres sont plus probablement des projets pour une salle de bal ou une salle du trône et qu'ils datent de la Restauration. Daniel Cazes compte sur les modernistes de notre Compagnie pour étudier et publier ces dessins.

Bruno Tollon ayant rappelé que notre confrère possédait un relevé de la façade ancienne du Capitole, le Président se propose d'interroger à ce propos Maurice Prin, auquel il renouvellera les remerciements de notre Société.

Au titre de la correspondance, le Président indique que notre courrier à M. Joan Busquets est resté sans réponse. Le projet de l'architecte catalan serait d'ailleurs peut-être remis en cause.

Le Président annonce par ailleurs que, selon la presse, un accord aurait été trouvé entre la Mairie et la famille de Jean Dieuzaide dont le fonds pourrait rejoindre les collections du Musée des Abattoirs. Ce serait là une bonne nouvelle pour Toulouse.

La parole est à Bruno Tollon pour une *Lecture de la façade de la Dalbade à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Bruno Tollon pour cette relecture du portail de la Dalbade, qui est incontestablement un chef-d'œuvre de la Renaissance à Toulouse. Daniel Cazes a été très intéressé par le motif du candélabre, et il s'est demandé s'il n'avait pas été mis à la mode par la galerie des candélabres du Vatican. Il note aussi que le candélabre, qui est à l'origine un élément de mobilier, devient ensuite un motif architectural. Quitterie Cazes fait cependant observer que des candélabres apparaissent dans la peinture romaine, où ils sont utilisés comme décor d'architecture. Bruno Tollon est intéressé par ce regard différent de celui des spécialistes de la Renaissance, qui ne remontent pas au-delà de la Chartreuse de Pavie.

Le Président fait appel aux suggestions pour les initiales T.M. Louis Peyrusse fait remarquer que pour une œuvre des années 1530, le portail de la Dalbade n'offre que peu d'invention. On a en fait deux mondes différents si on le compare à ce que fait Bachelier pour l'Hôtel de Bagis. Le portail de la Dalbade est presque exclusivement décoratif. Pour Bruno Tollon, on aurait là un exemple de ce que peut donner un courant stylistique qui ne parvient pas à s'arrêter, ou encore une illustration de ce que l'on pourrait qualifier d'art « alimentaire » face à un art « d'avant-garde ».

Le Président demande si l'on a des informations sur le programme statuaire d'origine, et il évoque les statuettes disparues lors de la dernière restauration du portail, ajoutant que le curé avait récupéré l'une d'elles, qui était entreposée dans la sacristie. Guy Ahlsell de Toulza dit que les photographies anciennes et les gravures montrent des niches vides, et qu'elles ont peut-être été retirées parce qu'on les pensait du XIX^e siècle. Concernant le cartouche avec l'inscription D.O.M., celui-ci lui paraît suspect. Pour Bruno Tollon, on peut hésiter entre un motif repris ou complètement créé. Quant au programme iconographique de l'ensemble, Bruno Tollon rappelle qu'au XIX^e siècle un curé de la paroisse a fait des recherches importantes sans rien trouver ; la statuaire de grand format est identifiée mais sur les autres, les textes sont muets.

Pierre Garrigou Grandchamp est surpris par le traitement des maçonneries autour du portail, qui donne l'impression d'un écorché. Faut-il imaginer un enduit à faux-appareil ? Bruno Tollon répond que c'est un débat, et il évoque l'exemple de la restauration de l'Hôtel d'Assézat. Un architecte en chef des Monuments historiques, inspecteur général, a fait peindre la pierre en brique et maquiller la brique en pierre, en raison d'une totale méconnaissance des traditions toulousaine et italienne. C'est pour cela qu'avait été réalisée une exposition sur la brique à Toulouse, que l'on n'a sans doute pas assez fait connaître. Bruno Tollon rappelle que l'on demandait au maître d'œuvre des joints saillants ou plats au mortier franc, aboutissant à un jeu de quadrillage. Pour ce qui est de la façade de la Dalbade, il faut en outre garder à l'esprit le problème d'interprétation que pose la gravure de Chapuy, où la maçonnerie de brique est remplacée par de la pierre de taille.

La parole est à Patrice Cabau pour une communication courte sur les *Mutations de propriété dans le moulon du Taur à Toulouse (XIV^e-XV^e siècles)*.

Le Président remercie Patrice Cabau pour cette étude très précise qui nous fait comprendre la topographie de cet îlot et son évolution. Est-il possible de situer la chapelle dans l'hôtel ? Patrice Cabau dit que ce serait apparemment le troisième ouvroir, sur la rue du Taur.

Sophie Cassagnes Brouquet demande si le Bernard Scribani ne pourrait être Bernard « l'écrivain ». Patrice Cabau ne le pense pas : ce serait tout à fait possible au XIII^e siècle, mais au XIV^e siècle le prénom est plus probablement suivi du patronyme.

Michelle Fournié explique comment s'est fait le travail à partir de son enquête sur le saint Suair de Cadouin. Après être parvenue à positionner les différents hôtels, elle restait néanmoins inquiète et elle s'est tournée vers Patrice Cabau, qu'elle tient à remercier. Elle a ainsi pris connaissance des échanges des années 1360, et a alors engagé notre confrère à suivre l'évolution de l'îlot sur toutes ces années. Il s'avère que l'on pourrait prolonger encore un peu l'enquête, jusque dans les années 1430. Un autre point a retenu son attention : si l'hôtel avait été attribué à l'abbaye de Cadouin pour qu'elle y établisse un monastère, la promesse n'a pas été suivie d'une donation, ce qui se comprend puisque le projet a capoté. Les capitouls n'ont donc pas été parjures.

De son côté Patrice Cabau a l'espoir de pouvoir remonter dans son analyse de l'îlot jusqu'au début du XIV^e siècle, vers 1300 si c'est bien la date que l'on peut retenir pour la façade de l'église du Taur, ce que confirme Michèle Pradalier.

Au titre des questions diverses, Marie Vallée-Roche présente rapidement l'**Association des journalistes du patrimoine**

(A.J.P.), qui pourrait être un relais intéressant pour faire connaître nos préoccupations et se faire l'écho des alertes concernant le patrimoine. L'association, qui a son siège à Paris, regrette d'ailleurs de ne compter que très peu de journalistes de la presse régionale. La cotisation annuelle pour une association est de 100 €. Le Président juge l'information tout à fait intéressante et considère que la possibilité d'une adhésion de notre Société devra être examinée.

François Bordes indique qu'il a été contacté par le Service interministériel des Archives de France à propos de la **vente des archives du château de Castelnau-d'Estrétefonds**. Il signale plus particulièrement des documents concernant Dominique Bachelier, que Bruno Tollon pense cependant d'un intérêt limité, ne s'agissant, semble-t-il, que de copies de documents publiés par ailleurs.

SÉANCE DU 12 MARS 2013

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Catalo, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires; Mme Cassagnes-Brouquet, M. González Fernández, membres correspondants.

Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint; Mmes Balty, Barber, Bessis, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Garland, Péligray.

Le Président souhaite la bienvenue à Luis Gonzáles Fernández, récemment élu membre correspondant, qu'il est très heureux d'accueillir ce soir parmi nous pour sa première séance.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal du 19 février dernier, qui est adopté après une correction demandée par Bruno Tollon (la discussion porte sur le prix et l'intérêt des archives de Castelnau-d'Estrétefonds).

Le Président incite les membres de notre Société à venir assister à la séance publique nombreux et accompagnés si possible, car il est important de faire publiquement la démonstration de notre dynamisme. Il rappelle que si les membres de la Société Archéologique ne reçoivent pas d'invitation, c'est parce qu'ils sont la puissance invitante; l'information leur est donnée par la convocation aux séances.

Au titre de la correspondance, il faut noter que nous n'avons pas de réponse aux courriers que nous avons adressés au directeur régional des Affaires culturelles, l'un d'eux étant désormais sans objet puisque des camions ont emporté les vestiges du bâtiment wisigothique mis au jour sur le site de l'Université des Sciences sociales.

Le vice-président du Conseil général du Lot, M. Gérard Amigues, nous adresse une très intéressante brochure réalisée par le Service du patrimoine historique: *Le patrimoine industriel. Terres cuites en Bouriane. Poteries et tuileries-briqueteries...*, Conseil Général du Lot, 2013, 27 p.

Un nouvel échange de publications est mis en place avec le Museu nacional arqueològic de Tarragona.

M. Gauthier Langlois nous adresse une invitation à venir entendre deux conférences qu'il prononcera à la Société des Études de l'Aude, la première sur *Les petits monastères des Corbières: un encadrement religieux dense (IX^e-XIII^e siècles)*, la seconde sur *Une représentation du vicomte de Trencavel sur une fresque de la conquête de Valence (XIII^e siècle)*.

On nous signale enfin l'ouverture de la souscription pour *Opéra, politique et droit*, un volume de mélanges offert à Mme Marie-Bernadette Bruguière.

L'ordre du jour appelle l'examen des **travaux présentés au concours**: nous avons neuf candidats pour deux prix. Le Président rappelle les critères retenus pour le classement: l'originalité du travail, la méthodologie, la qualité de l'écriture, la maîtrise du sujet, chacun étant noté sur cinq points.

François Bordes présente son rapport sur le mémoire de Master 1 de Mme **Lise Pérez**, *Études économiques sur les moulins du Bazacle de 1469-1470: les différentes stratégies de gouvernances mises en œuvre pour assurer une viabilité financière de la structure de l'honneur du Bazacle*.

Maurice Scellès rend compte de l'envoi de Mme Ludivine Thomas-Gasc, un opuscule consacré au Musée de zoologie de Saint-Paul-sur-Save, petit musée privé créé en 1921 par son arrière-grand-père, Jean Thomas. Cet opuscule offre l'intérêt d'attirer l'attention sur un type d'objet particulier, qui peut être, à juste titre, considéré comme un élément du patrimoine culturel régional. Avec la question de son devenir se pose celle de la place de ces petits musées, privés ou public, en tant qu'outils pédagogiques et structures de conservation, qui devrait être aussi envisagée dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire. Pour Guy Ahlsell de Toulza, l'avenir d'un tel musée ne peut être envisagé aujourd'hui que dans le cadre d'un réseau et avec la tutelle d'un établissement de référence.

Louis Peyrusse donne lecture du rapport de M. Nicolas Valdeyron sur la thèse de Mme **Lise Aurière**, *L'art mobilier magdalénien, du support au décor. Les choix technologiques et leurs implications dans l'élaboration des objets en matières*

osseuses. L'étude de cas dans la vallée de l'Aveyron : les gisements de Plantade, Lafaye, Montastruc et Courbet, sous la direction de M. Michel Barbaza et de Mme Carole Fritz, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2012, 550 p.

Dans ce travail novateur croisant les approches méthodologiques de l'industrie osseuse et de l'art mobilier préhistoriques, Lise Aurière a su apporter son originalité, en se situant à l'intersection des deux disciplines, encore à ce jour souvent distinctes dans les approches généralistes. Plus précisément, l'originalité de ce travail tient au fait d'avoir abordé l'art mobilier magdalénien en matière osseuse avec une perspective technologique et expérimentale, tout en exploitant un échantillon suffisamment important et cohérent (125 pièces archéologiques choisies) pour être représentatif. C'était un sujet délicat car il lui a fallu si ce n'est briser au moins secouer certaines barrières intellectuelles, un des principaux obstacles quand on s'intéresse à ce type de question restant la perception même des objets d'art mobilier et leur « sacralisation » en tant qu'œuvres d'Art.

La thèse, parfaitement bien rédigée, s'organise en deux tomes : un pour le texte et les tableaux et l'autre pour l'inventaire illustré des objets étudiés. Cette organisation, logique et efficace, répond parfaitement aux besoins de la démonstration. Le second tome, en particulier, restera un outil important pour d'autres chercheurs. L'iconographie est d'une excellente qualité. Les macrophotographies sont nettes et les détails facilement lisibles. Par contre, la discussion conceptuelle et théorique est très abrégée et presque entièrement francophone. Qu'il s'agisse de la technologie ou de l'art, l'absence des auteurs anglophones ou germanophones dans cette discussion, et dans la bibliographie de la thèse en général, est l'une des faiblesses de ce travail.

Respectant les principes de l'étude technologique telle qu'elle est désormais classiquement appliquée au matériel archéologique préhistorique, Lise Aurière a entrepris d'appréhender la totalité du processus d'existence d'un objet décoré d'art mobilier, depuis le moment où la matière première osseuse est extraite de l'animal jusqu'aux actions de gravure et de sculpture qui transforment le matériau en un objet décoré. Elle s'est donné les moyens de comprendre chaque pièce au sein d'un système technique qui va de la chasse de l'animal jusqu'à l'abandon de l'objet, en passant par le choix du matériel, l'élaboration des supports, la préparation des surfaces, la gravure d'un décor ou d'une représentation et l'éventuelle utilisation de « l'objet d'art mobilier ». Lise Aurière s'est plus particulièrement concentrée sur la finalité de cette chaîne, c'est-à-dire sur l'objet fini. Celui-ci est soumis à une lecture technique fine des stigmates de façonnage et de gravure afin d'identifier précisément le moment dans la chaîne opératoire où une pièce devient un « objet d'art ». La méthodologie, soutenue par une approche expérimentale de la préparation des surfaces osseuses à la gravure, est intéressante, mais la discordance observée entre pièces expérimentales et pièces archéologiques aurait mérité d'être approfondie. Ce qui nécessiterait un énoncé plus systématique des paramètres contenus dans le protocole expérimental.

Cette analyse détaillée du corpus archéologique amène ensuite Lise Aurière à réfléchir sur le choix des supports et sur le statut des objets ornés. L'idée que ce dernier diffère selon qu'il s'agit d'outils quotidiens (pièces biseautées, bâtons percés...), d'armement (projectiles divers), de simples éclats bruts de façonnage ou de déchets, paraît séduisante. Ces observations débouchent sur une réflexion intéressante concernant la fonction même du décor. Ainsi, dans certains cas, c'est l'outil et sa morphologie fonctionnelle qui priment, et le décor est secondaire ou facultatif. Dans d'autres cas, ce serait l'inverse, le support étant fabriqué ou récupéré dans l'intention d'y aménager un décor. Cela amène la candidate à proposer que certains décors soient « identitaires », comme des marques apposées par le propriétaire. D'autres, plus maladroits et réalisés sur de simples éclats ou fragments d'os, correspondraient simplement à des essais d'artisans débutants.

Si ce travail présente quelques défauts il constitue néanmoins une manière originale et nouvelle d'approcher ces objets d'art mobilier.

Nicolas VALDEYRON

Quitterie Cazes présente son rapport sur le mémoire de Master 1 de Mme **Marie-Pierre Bonetti**, *La sculpture architecturale de l'abbaye Saint-Gilles-du-Gard (30). Archéologie, méthodologie, inventaire*, sous la direction d'A. Hartmann-Virnich, Université d'Aix-Marseille, 2012, 4 vol. (un volume de texte de 121 p., un volume d'illustrations de 87 ill., et deux volumes correspondant à l'inventaire des 188 éléments lapidaires conservés dans la collection du Musée de la Maison romane de Saint-Gilles : fiches d'inventaire et photographies).

Ce travail de Marie-Pierre Bonetti sur la collection lapidaire de Saint-Gilles s'inscrit dans le cadre d'un projet scientifique plus global, qui concerne toute l'abbaye de Saint-Gilles, mené sous la direction d'A. Hartmann-Virnich. Le projet inclut l'analyse détaillée des maçonneries encore existantes (qui ont fait l'objet de la thèse de Heike Hansen), mais aussi des fouilles archéologiques réalisées devant l'abbatiale, dans son sous-sol, ainsi que sur l'aire du cloître disparu, au sud ; et enfin une reprise complète de l'étude des archives.

M.-P. Bonetti s'approprie le sujet par un bon premier chapitre qui est un utile résumé de l'histoire et des vicissitudes de l'abbatiale de sa fondation au XIX^e siècle. Son deuxième chapitre est l'historiographie du monument aux

XIX^e et XX^e siècles, en tout point excellente. La candidate, qui a fait la première partie de ses études à Florence (Maîtrise en Histoire et Tutelle des biens artistiques, et diplôme d'État en restauration des œuvres d'art), maîtrise parfaitement l'anglais et l'allemand, ce qui lui permet de bien mesurer les tendances « nationales » et les différents courants de pensée, notamment sur la date du monument et sa place dans l'histoire de l'art.

Dans une deuxième partie, elle présente le projet de recherche *Aegidiana*, qui autorise une nouvelle approche de l'histoire architecturale de l'abbaye par les méthodes de l'archéologie du bâti. Le deuxième chapitre est consacré aux objectifs de son étude portant plus précisément sur la sculpture architecturale. M.-P. Bonetti insère son travail dans les nombreuses études menées ces dernières années sur les dépôts lapidaires, que ce soit en Picardie ou à Cluny et, ce faisant, prend acte des renouvellements des méthodes d'analyse. Puisque les méthodes d'attribution fondées essentiellement sur les critères stylistiques ne suffisent pas à comprendre et à dater ces objets, il faut partir sur de nouvelles bases, et les techniques de l'archéologie du bâti constituent ici une source importante de renouvellement. Dans un premier temps, M.-P. Bonetti envisage le cas des sculptures du cloître, largement méconnu jusqu'à aujourd'hui et révélé par des fouilles récentes.

La méthode de travail fait l'objet de très bonnes discussions, la sculpture étant dans un premier temps considérée comme un objet archéologique.

M.-P. Bonetti analyse chaque œuvre sur la base de plusieurs critères : le relevé de dimensions très précises ; la nature du matériau ; le repérage des techniques de taille et des traces d'outil ; enfin la comparaison stylistique de la facture des sculptures.

Pour traiter les 188 objets ou fragments de la collection (fichier MUSLAP), plus les éléments lapidaires découverts lors des fouilles (fichier FLLAP), elle a constitué une base de données, s'inspirant des recherches menées à Cluny sous la direction de Neil Stratford et Juliette Rollier-Hanselman, mais aussi les travaux d'Arnaud Timbert et de son équipe en Picardie (et en s'appuyant aussi sur les exemples de Narbonne et de Lagrasse). Elle complètera ces inventaires par celui des sculptures encore en place dans l'édifice (travail réalisé dans le cadre de son Master 2).

La troisième partie est consacrée à l'examen des questions méthodologiques et aux premiers résultats de la recherche.

En effet, il est nécessaire de mettre en œuvre un protocole standard pour l'étude de cette sculpture architecturale. Ici, toute une réflexion est menée sur la place du dessin dans l'analyse de l'architecture et de la sculpture, dessin manuel ou technique (voire *High Tech*, avec la photogrammétrie 3D et le scanner), et M.-P. Bonetti se lance dans une argumentation qui la conduit à valoriser le relevé manuel, qui est celui qui peut le mieux aider à retrouver le *modus operandi* du sculpteur, les techniques, la facture, les contraintes exercées par le matériau utilisé. Ce qui, à son tour, pose la question de la normalisation du dessin, laquelle fait aussi l'objet de plusieurs pages d'argumentations, comparaisons à l'appui.

Ces bases ainsi solidement établies, M.-P. Bonetti met à l'épreuve ses choix méthodologiques sur deux séries d'éléments bien distincts : le fragment de tympan dit « des apôtres » (elle montre qu'il appartenait à un tympan de 3 m de large pour 1,80 m de haut environ) et propose de restituer une iconographie centrée sur le Jugement Dernier (anges aux mains voilées dont l'un tient une couronne d'épines). Beaucoup plus importante est sa restitution d'une arcade du cloître appartenant à la claire-voie côté nord, sur la base d'éléments découverts en fouille (écoinçon, sommier, tailloir) et d'éléments conservés au Musée (chapiteaux pouvant provenir du cloître). La restitution proposée est avancée avec une grande prudence, avec des murs périmétraux aveugles, au nord appuyé contre l'abbatiale, et pour la claire-voie une alternance de colonnes géminées et de piliers. Pour conforter ses hypothèses, elle envisage d'engager une étude métrologique des cloîtres d'Aix et d'Arles.

M.-P. Bonetti termine son mémoire par une première analyse des éléments inventoriés dans le Musée de la Maison romane, propose des rapprochements entre les éléments conservés au musée et ceux encore en place dans les vestiges de l'abbatiale. Elle fait un premier point sur les chapiteaux pour lesquels elle met en place des séries. Enfin, elle poursuit l'enquête sur les éléments lapidaires disparus au début du XX^e siècle, couronnée par une découverte importante, celle de photographies conservées dans les collections du BildArchiv de Marbourg.

Au total, il s'agit d'un travail extrêmement solide. Les capacités de réflexion méthodologiques étonnent, pour un premier travail de recherche, et l'acuité du regard de M.-P. Bonetti est impressionnante. Ce mémoire de Master 1 a obtenu la note (peu courante) de 18, et on partage l'avis du jury. Son auteur a également rédigé avec A. Hartmann-Virnich un article qui est à paraître dans le *Bulletin monumental*. Évidemment, on attend avec impatience le mémoire de Master 2, qui donnera à n'en pas douter des résultats très novateurs pour cette sculpture finalement peu connue.

Quitterie CAZES

Sophie Cassagnes-Brouquet rend compte du mémoire de Master 1 présenté par Mme **Violaine Sol**, *La représentation des pontifes dans les manuscrits prophétiques médiévaux. L'exemple du Liber prophetarum papalium, XIV^e siècle, Archives municipales de Lunel (Hérault)*, sous la direction de Mme Géraldine Mallet et de M. Simone Piazza, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2012.

Anne-Laure Napoléone rend compte du mémoire de Master 2 présenté par Mme **Léa Gérardin**, *Les maisons en pan-de-bois de Montricoux (Tarn-et-Garonne)*, sous la direction de Nelly Pousthomis, Université Toulouse II - Le Mirail, septembre 2012, vol.1 (texte), 121 p.), vol. 2 (annexes et figures), 160 p., vol. 3 (plans, relevés et croquis), 19 p.

Léa Gérardin présente au concours un mémoire de Master 2 en Études Médiévales effectué sous la direction de Nelly Pousthomis à l'Université de Toulouse II - Le Mirail et avec l'appui du Service de l'Inventaire du Pays Midi-Quercy. Il a été soutenu en septembre 2012, et fait suite à un Master 1 effectué dans le même cadre qui avait eu pour objet l'inventaire des demeures à pans de bois.

Dans cette seconde étape de son travail, Léa Gérardin reprend brièvement les résultats de l'inventaire précédemment réalisé, qui a permis de dégager deux groupes d'édifices : ceux des XV^e-XVI^e siècles, avec différents modules de parcelles et de bâtiments, et ceux des XVI^e-XVIII^e siècles, se distinguant des premiers par des techniques de construction plus simples, un soin et une qualité de matériaux moindres. Ces deux groupes révèlent des phases de reconstruction importantes du bourg, notamment après la guerre de Cent Ans. Dans une seconde partie, deux grandes demeures du XV^e siècle, alors en travaux, ont fait l'objet d'une étude archéologique détaillée abondamment illustrée de relevés. Elles permettent de reconstituer des demeures aux formes extérieures sobres mais aux intérieurs particulièrement soignés. Des recherches en archives ont permis d'attribuer ces demeures à des habitants des plus fortunés du bourg dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Enfin, des analyses dendrochronologiques ont permis de situer leur construction en 1460 et 1463, c'est-à-dire dans le cadre de la reconstruction qui a suivi la guerre de Cent Ans. À la suite de ces monographies, Léa Gérardin s'est penchée sur les problèmes d'approvisionnement du bois et de sa gestion de la fin du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, de façon large mais en revenant toujours vers le bourg étudié à partir des sources dont elle disposait, pour nous livrer enfin une synthèse sur la construction en pans de bois dans le cadre de Montricoux et les apports de cette étude sur l'histoire de la ville.

L'originalité du sujet n'est pas tant d'avoir travaillé sur des édifices en pans de bois, mais de l'avoir fait dans le cadre d'une agglomération et sur deux grandes périodes. On ne dira sans doute jamais assez à quel point travailler sur un échantillon important et homogène est porteur sur le plan de la connaissance et des informations que l'on peut tirer d'une telle étude pour l'histoire de la ville. Même si ce travail de 130 pages, qui n'est qu'un mémoire de Master, est loin d'avoir exploité toutes les données disponibles au niveau de la construction, l'auteur en prend conscience et précise à chaque fois quels sont les points qu'il serait nécessaire d'approfondir pour aboutir à des résultats complémentaires. La méthodologie semble un souci constant ; elle est appliquée à la lettre pour l'étude archéologique des demeures ; Léa Gérardin s'impose également de visiter toutes les sources disponibles médiévales et modernes. Le ton est prudent et modeste mais le travail très important a permis des synthèses intéressantes : c'est de ce bois, semble-t-il, que l'on fait les bons chercheurs.

Anne-Laure NAPOLÉONE

Michelle Fournié présente son rapport sur la thèse de Mme **Estelle Martinazzo**, *La réforme catholique dans le diocèse de Toulouse (1590-1710)*, sous la direction de M. Serge Brunet, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2012, 2 vol.

La thèse d'Estelle Martinazzo comprend deux volumes totalisant 789 pages. Dans le premier tome, le texte proprement dit occupe 564 pages. Il est suivi de 15 annexes qui fournissent tableaux, notices biographiques et publications de textes. La bibliographie d'une soixantaine de pages comprend environ 900 titres. La présentation des sources d'archives lui succède (copieuses et variées, elles proviennent des fonds du Vatican, de la Compagnie de Jésus, des Archives Nationales, des Archives Municipales de Toulouse et surtout des Archives Départementales de la Haute-Garonne) ainsi que celle des sources imprimées. Un index des noms de lieux et de personnes clôt le premier tome. Le second volume présente les cartes (32) et les illustrations (21 planches avec 60 illustrations).

E. Martinazzo est partie du constat qu'il manquait une synthèse sur l'histoire religieuse de Toulouse au XVII^e siècle, malgré les travaux pionniers de Salvan, Lestrade, Contrasty et Baccrabère qui jalonnent une historiographie ecclésiastique. Elle a donc choisi d'envisager tous les aspects de la question, l'encadrement clérical, la pastorale, la pratique religieuse... dans un diocèse cerné par des bastions protestants.

Une rédaction fluide s'appuie sur un plan clair en 3 parties : 1. L'affirmation de l'identité catholique ; 2. Le clergé artisan de la Réforme ; 3. La Réforme et Contre-Réforme.

Dans la première partie, l'auteur brosse le portrait d'une ville qui, à la fin du XVI^e siècle, est un bastion du catholicisme dans un diocèse meurtri par les troubles religieux récents ; les cartes mettent en valeur l'opposition entre les archiprêtres de l'Est (Caraman, Montastruc, etc.), où de nombreuses églises ont été détruites et ceux de l'Ouest beaucoup plus épargnés. Les dévotions à la Vierge et aux saints traditionnels (Pierre, Sernin, Exupère...) rassemblent autour de l'église paroissiale et des nombreux oratoires champêtres un fort sentiment d'identité religieuse. Dans la ville elle-même qui a accueilli en nombre les nouveaux ordres (Jésuites, Capucins...) et les confréries de pénitents, le

Parlement représente un des piliers de l'orthodoxie. Les archevêques (bien que souvent absents) et leurs collaborateurs (vicaires généraux et officiaux) œuvrent à la Réforme. Celle-ci s'appuie sur des pratiques éprouvées : synodes et visites pastorales dont l'auteur étudie les rythmes. Mais le moyen véritablement nouveau de l'action réformatrice est la création des conférences ecclésiastiques, sortes de séminaires itinérants, supervisées par les vicaires forains.

Si dans la première partie, c'est surtout le gouvernement du diocèse qui est étudié, dans la deuxième partie l'auteur s'attache au clergé paroissial. Il s'agit tout d'abord de faire le bilan sur le recrutement du point de vue quantitatif, géographique et sociologique, à l'aide des registres d'ordination, puis de préciser, avec les collations, les stratégies bénéficiales. Les nouveaux moyens de formation : conférences ecclésiastiques, plus que séminaires, définissent le portrait du « bon pasteur ». Ce curé de paroisse résidant, modeste, décent et suffisamment instruit s'appuie sur les consorcies de prêtres pour l'encadrement des fidèles ; on note la persistance du rôle des prêtres obituaires dont le nombre s'était considérablement accru à la fin du Moyen Âge. Les fabriques, elles, n'ont laissé que peu d'archives ; on a l'impression qu'elles correspondent à l'ensemble des bassins. Dans son action, le clergé paroissial rencontre aussi des résistances locales. Le XVII^e siècle se distingue par un réaménagement spectaculaire des églises : les reconstructions des bâtiments (déjà amorcées entre 1490 et 1560) s'accompagnent de l'embellissement de l'intérieur de l'édifice dans un but de sacralisation de l'espace. L'art religieux se déploie dans toute la splendeur des retables, images et statues. Mise en valeur du Saint-Sacrement et des reliques en est le but essentiel. Toulouse devient un centre artistique où se multiplient les commandes. À ce propos, la candidate a participé activement au projet de recherches de Sophie Duhem sur la production artistique des paroisses.

La troisième partie est consacrée à l'étude de la Réforme catholique et de la Contre-Réforme, celle dernière étant entendue comme la volonté d'éradiquer le protestantisme. C'est pour l'auteur l'occasion de faire le bilan de l'implantation protestante dans le diocèse. Les nouvelles associations : confréries de pénitents, confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement développent une spiritualité tournée vers l'intériorisation, mais qui se manifeste aussi par des processions, des jubilés et des pèlerinages. Elles deviennent surtout des moyens de contrôle des laïcs, ce qui est un changement par rapport aux confréries médiévales. Les Toulousains, particulièrement dans les campagnes, restent cependant attachés à des rites jugés « archaïques ». En ville, les ordres religieux, Jésuites et Capucins, ainsi que les associations qui leur sont liées, Aas et congrégations mariales, développent une action missionnaire vigoureuse. E. Martinazzo met en valeur l'existence de réseaux dévots, présents aussi chez les laïcs en particulier dans le milieu parlementaire. Les femmes y jouent un rôle essentiel par leurs actions charitables. Ce militantisme s'explique par la présence de communautés protestantes que les catholiques toulousains envisagent, quoique assez tard, de guider vers la conversion. La capitale du diocèse devient ainsi un des grands centres de renouvellement du catholicisme du Grand Siècle.

Les apports de la thèse portent en particulier sur :

- Les rythmes et des temps forts de la Réforme : une réforme qui débute de manière précoce à la fin du XVI^e siècle avec le cardinal de Joyeuse et s'intensifie à la moitié du XVII^e siècle avec Charles de Montchal. Le XVII^e siècle se détache, triomphant et conquérant, ce qui est d'autant plus remarquable que le climat économique est morose (fin du pastel, pestes). Cette revalorisation qui fait de Toulouse un centre de la dynamique réformatrice, constitue une des nouveautés de la recherche.

- Les personnalités qui se dégagent : le cardinal de Joyeuse mais aussi le jésuite Étienne Molinier, redoutable prédicateur itinérant, ou encore le président Le Mazuyer ; des fiches prosopographiques, à développer, s'attachent à des personnages peu connus.

- Les milieux dévots et leurs réseaux : les laïcs financent l'implantation des maisons monastiques, s'enrôlent dans les confréries. Le rôle du Parlement et des élites urbaines, y compris les femmes (Mme de Mondonville), est mis en valeur.

- La constitution d'un excellent dossier cartographique : Toulouse et l'encerclement protestant, le réseau paroissial, les patronages, le recrutement du clergé, les reconstructions, les sanctuaires mariaux, les abjurations protestantes... Autant de phénomènes finement cartographiés.

Les membres du jury, qui ont accordé la mention Très honorable avec les félicitations, ont reconnu toutes ces qualités. Quant au rapporteur, il estime que cette belle thèse mérite amplement d'obtenir le prix décerné par la Société Archéologique du Midi de la France.

Michelle FOURNIÉ

Bruno Tollon présente son rapport sur le mémoire de Master de Mme **Aurélia Cohendy, Bernard Nalot (1508/09-1550). Un peintre toulousain de la Renaissance méridionale**, sous la direction de M. Pascal Julien, Université de Toulouse II - Le Mirail, t. 1, 142 p. ; t. 2, 125 p.

Puis il donne lecture de son rapport sur les deux mémoires de Master présentés par M. **Raphaël Neuville**, *Adrien Dax ami du hasard*, t. 1, 207 p. ; t. 2, 147 p., et *Création artistique et science chez Adrien Dax*, t. 1, 142 p. ; t. 2, 58 p., Université de Toulouse II - Le Mirail.

M. Neuville présente le travail de deux années de recherche sur Adrien Dax (1913-1979). Professeur au collège de L'Isle-Jourdain, il n'a pu suivre l'ordre habituel des études. Le premier mémoire est un « profil » de l'artiste, un essai de synthèse. Le second analyse un thème de la création. Tous deux augurent bien d'une thèse en cours. Les volumes sont impeccables, dotés d'un appareil critique parfait.

Qui est Adrien Dax ? Un artiste surréaliste qui a vécu à Toulouse et qui, absent volontairement du marché et des circuits de légitimation, a refusé d'être le représentant toulousain du surréalisme. Né dans un milieu populaire en 1913, il est très tôt orphelin, fait de courtes études, passe par l'imprimerie Sirven, choisit de suivre les cours du soir de l'école des Beaux-arts. Il est presque un autodidacte. Une passion l'habite : la politique. Il passe des Jeunesses socialistes aux Jeunesses communistes, dont il sera secrétaire régional avant d'être vite exclu. Fait prisonnier en 1940, il est interné en Poméranie. Il revient en France où il se marie et devient ingénieur du Génie rural, spécialiste des adductions d'eau, métier qui lui permettra une indépendance artistique.

Il rejoint le groupe surréaliste dont il reste solidaire jusqu'à sa dissolution : il signe 30 tracts et déclarations collectives, participe aux expositions, fréquente amicalement André Breton à Saint-Cirq-Lapopie l'été ; il est l'ami de Benjamin Peret, de Gaston Puel, de Raymond Borde... Il entretient une immense correspondance avec les jeunes du groupe où sa situation est paradoxale car il est bien plus âgé. Il est un redoutable théoricien politique : des billets parus dans *Le Libertaire* précèdent la signature du « Manifeste des 121 » et une réponse cinglante à *L'Homme révolté* de Camus. Il est aussi un théoricien du champ artistique, publiant entre autres en 1950 *Perspective automatique* qui propose une nouvelle voie de l'automatisme dans la création plastique. Dax est aussi un collectionneur avisé, amateur d'art océanien et d'art brut.

Le mémoire lie avec intelligence la biographie intellectuelle et la création artistique. Il met en valeur en particulier les « noirs » (Breton traitait Dax d'« enchanteur noir »). Les images sont obtenues à partir d'une gouache noire par grattage, par frottage, par impression en relief ; elles peuvent venir aussi de fonds imprimés ou de collages. Le dessinateur est virtuose, un maître de l'ondulatoire : des lignes fluides dans la descendance de l'art nouveau, au service d'une idée. Il publie ses dessins dans les revues surréalistes, illustre des poèmes tirés à petit nombre. C'est en Belgique à la fin de sa vie, après la dissolution du groupe surréaliste, qu'il expose et édite.

Raphaël Neuville n'écrit pas une monographie d'artiste : il met en valeur la cohérence d'une vie sur le plan politique et idéologique et il analyse la place de Dax dans le groupe ; il caractérise les œuvres principales de cet inlassable expérimentateur. Empathie et hauteur de vue servent le propos et dessinent un créateur hors normes, qui n'avait jamais été étudié.

Le second mémoire, plus riche et plus abouti, s'intéresse dans un premier temps aux relations difficiles du surréalisme avec la science. Moins absente qu'on pourrait le croire (nombre d'artistes sont de formation scientifique), la science est toutefois rejetée quand elle est religion progressiste ou arme politique. Mais l'attrait reste vif pour un merveilleux scientifique. Qu'attend Dax de la science ? Qu'elle livre des secrets de la création des formes, un outil pour une nouvelle création artistique. D'où une série de chapitres savants où sont examinées des sources possibles : Strindberg avec ses Célestographies, ses cristallogrammes et son attention au hasard, les études de morphologie générale de Monod Herzen. L'ouvrage de ce dernier est regardé avec beaucoup d'attention. Comment s'élaborent les formes de la matière et du vivant ? Dax mène une réflexion parallèle à celle de Matta et pas très éloignée de celle de Dali. Il y a aussi les para-sciences, l'hypnose, le spiritisme. Après Mucha, Dax s'est intéressé à l'ouvrage de Rochas D'Aiglun, *Les sentiments, la musique et le geste*, qui suggère le rôle de vibrations sonores dans la création des formes. Il en appelle par ailleurs à la numismatique gauloise aux formes pleines de liberté.

Toutefois la science officielle a la place la plus importante : les objets mathématiques complexes (comme le ruban de Möbius), les explorations au microscope, le cinéma documentaire de Jean Painlevé. Cette science donne des images inattendues : les *Kunstformen der Natur* de Haeckel, les microphotographies de Laure Albin Guillot et de Blossfeldt. Tout ceci nourrit l'œil : des micro-organismes, on passe au cosmos. Le style aérien du dessin vient, de l'aveu même de Dax, des innombrables courbes de niveau du Lauragais. Dans ses dessins aux lignes complexes se cachent des créatures animales, en particulier des mantes religieuses ou des monstres hybrides. Il y a là beaucoup d'étrangeté à la singulière résonance. De la science et de la para-science, Dax attendait un renouvellement des méthodes de création (que l'automatisme pouvait reprendre) et un nouveau vocabulaire formel.

Le mémoire présente ainsi de superbes analyses d'œuvres, les premières ainsi tentées. C'est une synthèse brillante sur un sujet difficile. R. Neuville n'oublie ni les théories surréalistes, ni les recherches contemporaines. La place de Dax n'en est que plus singulière. De tels travaux parfaitement rédigés, parfaitement pensés, sont l'honneur de l'Université.

Bruno TOLLON

Le Président remercie les rapporteurs et fait le bilan des notes attribuées. Après une brève discussion, il est décidé de décerner :

- le prix de Clausade à M. Raphaël Neuville ;
- le prix de Champreux à Mme Marie-Pierre Bonetti ;
- une médaille d'argent à Mmes Lise Aurière, Léa Gérardin et Estelle Martinazzo.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès donne des informations sur les journées d'étude sur *La maison médiévale en Aveyron*, qui se tiendront à Rodez les 11-13 juillet prochains. Faisant suite à celles organisées par notre Société à Toulouse en 2001 puis à Cahors en 2006, elles seront suivies de la publication d'un volume hors-série de nos *Mémoires*.

Pour faire suite au débat engagé lors de la séance du 5 février, Louis Peyrusse présente la photographie du tableau de Dauzats du musée du Puy-en-Velay, de 1833, montrant une vue intérieure du **chœur de la cathédrale d'Albi**. On y distingue bien des couleurs appliquées sur toute la hauteur de la clôture, ce qui prouve au moins qu'il s'agit de peintures anciennes, et va à l'encontre de l'architecture en grisaille rêvée par certains. Ce document devrait en tout cas obliger M. Pierre-Yves Caillault à beaucoup de retenue.



CHEUR DE LA CATHEDRALE SAINTE-CECILE D'ALBI. Détail d'un tableau de Dauzats, 1833 (Musée Crozatier au Puy-en-Velay).

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 MARS 2013

Elle se tient dans la salle Clémence-Isaure, salle des séances publiques de l'Hôtel d'Assézat.

Allocution du Président :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, lorsque l'hiver cède sa place au printemps, temps des projets, de la renaissance de la vie sur le terreau des bilans d'un passé défunt, période souvent choisie comme début de l'an dans nombre de séquences de l'Histoire, la Société Archéologique du Midi de la France tient séance publique. Afin d'accueillir le nombreux public que vous êtes et qui l'honore en s'intéressant à son activité, elle se transporte du deuxième étage de ce bel Hôtel d'Assézat, où elle se réunit habituellement tous les quinze jours, dans sa grande salle d'honneur, sous ce vénérable plafond de la Renaissance. Une salle dite Clémence-Isaure depuis que la célèbre statue de marbre blanc aux trois-quarts médiévale de la bienfaitrice et inspiratrice des poètes et littérateurs de l'Académie des Jeux floraux y a été érigée en bonne place, et préside en fait toutes les assemblées ici réunies. Mais aujourd'hui dame Clémence s'en est allée, pour une cure de jeunesse, en l'atelier de restauration des musées de la Ville, nous laissant seuls face à vous.

L'an passé, nous avons évoqué les origines de notre Société, fondée en 1831, reconnue d'utilité publique en 1850. Rappelons simplement ses buts, tels qu'ils furent exprimés dans ses statuts et par ses fondateurs : « l'étude des monuments des arts et de ceux de l'histoire, particulièrement dans le midi de la France », et aussi recueillir, conserver, faire connaître et publier ceux-ci. Chacun saisit l'utilité de cette ambitieuse mission à plusieurs facettes. Que cette connaissance, et surtout les objets qui la fondent, permettent à l'homme sans cesse renouvelé, inventeur, producteur et consommateur d'une multitude de choses, de se situer, d'exercer un regard critique et autocritique à l'aune de l'histoire de son espèce. Au-delà de son aide à la spéculation de l'intelligence élaboratrice et utilisatrice de l'histoire, cette action favorise la sensibilité et le goût artistiques. Voilà les raisons pour lesquelles, depuis presque deux siècles, notre Société se réunit, publie et collecte des textes, objets archéologiques et œuvres d'art.

Certes, elle possède encore une riche collection et les terrains sur lesquels s'élevait l'exceptionnelle *villa* romaine de Chiragan, à Martres-Tolosane. Mais elle a donné ou cédé à la puissance publique, après les avoir souvent sauvés de la destruction, du vandalisme, d'une urbanisation aveugle, du lucratif commerce des antiquités, ses terrains et musées de Saint-Bertrand-de-Comminges, et quantité de documents, livres, pièces archéologiques provenant de tout le Midi. Ces derniers comptent aujourd'hui parmi les plus remarquables des archives, bibliothèques et musées de notre ville, voire d'autres villes du Midi. Nous poursuivons cette collecte, qui augmente nos archives, bibliothèque et collection. Elle est alimentée plus par les dons que font certains de nos membres, et aussi des personnes et institutions extérieures, que par les achats, qui requièrent des sommes d'argent de plus en plus élevées. Cependant, il arrive que nous achetions. Cette année, nous devons remercier bien vivement de nombreux donateurs : Gérard Pradalié, Raymond Laurière, Guy Ahlsell de Toulza, Michèle et Henri Pradalier, Yves Bruand, Claire Rousseau, Stéphane

Fargeot, Louis Peyrusse, Maurice Scellès, Maurice Prin, conservateur honoraire des Jacobins, qui, entre autres œuvres et notamment de précieux relevés de peintures murales et dessins anciens, a offert le projet du XVII^e siècle pour la construction de la façade du Capitole dont nous projetons ici la photographie, mais aussi le Conseil général du Lot, le Darmouth College, le Musée Paul-Dupuy, le Museu nacional arqueologic de Tarragona. Et j'en oublie probablement.

Parlons maintenant de la chose la plus importante : les travaux de nos membres. Certes, ils ne se développent pas qu'au sein de notre Société, chacun agissant d'abord dans le cadre de sa profession ou de sa propre ligne d'investigation. Cependant, tous les membres sont d'accord pour porter devant le regard des autres les fruits de leur travail et le soumettre aux questions, aux critiques constructives. Et encore plus lorsque les articles qui en découlent, promis à nos *Mémoires*, sont examinés par notre comité de lecture et d'impression, interne, et de notre comité scientifique, externe. Le cycle recherche-rédaction-communication-échange-correction-publication nous enrichit tous, auteurs, auditeurs, lecteurs. Et ce, nous l'avons dit maintes fois, parce que, venus d'horizons et de formations variés (enseignement, université, recherche, monuments, musées, archéologie, architecture, archives, bibliothèques, restauration des monuments, œuvres d'art et objets archéologiques, la liste n'étant pas exhaustive), nous acceptons de nous regrouper et constituer ainsi la structure vivante de notre Société. Là est son trésor : faire dialoguer des femmes et des hommes dont les métiers ont érigé des corps de doctrine, certes valables, mais parfois trop fermés. Notre Compagnie académique tend vers le décloisonnement, si souvent réclamé dans notre monde du XXI^e siècle, où l'activité est très spécialisée. Mais sans que chacun n'ait, en entrant parmi nous, à renier les règles exigeantes de sa propre méthode, le corpus de ses connaissances, son expérience face au texte, à l'objet, à l'œuvre d'art.

Quel bilan tirer des vingt-quatre communications présentées par nos membres depuis la séance publique du 18 mars 2012 ? Si onze d'entre elles ont une relation plus ou moins directe avec Toulouse, les autres en ont avec les départements de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Lot, du Tarn, du Cantal, de l'Aveyron, de l'Hérault, de l'Aude, et aussi l'Espagne. Par rapport à l'année précédente, un petit rééquilibrage s'est opéré entre les trois grands domaines de l'Antiquité, du Moyen Âge et des Temps modernes, la Préhistoire et la période contemporaine n'ayant suscité aucune communication. L'Antiquité en a généré quatre, le Moyen Âge treize, les Temps modernes sept. Le Moyen Âge demeure prédominant.

Pour l'Antiquité, romaine, les communications ont été les suivantes. Le 3 avril 2012, Jean-Luc Boudartchouk et l'auteur de ce rapport reprirent tout le dossier du sarcophage antique tardif d'Arpajon-sur-Cère et de la nécropole d'*Arepagone*. Le 16 octobre, Louis Latour nous fit connaître les céramiques sigillées d'Auterive. Le 4 décembre, deux communications attirèrent notre attention sur des sculptures antiques peu connues de notre région. Emmanuel Garland nous permit d'admirer deux morceaux d'un énigmatique personnage splendidement drapé et une curieuse tête, conservés à Esbareich, dans la vallée de la Barousse. Pascal Capus nous apprit la bonne nouvelle de l'acquisition, par le Musée Saint-Raymond, d'une statue de Jupiter provenant d'Avignonnet, dont il actualisa l'étude.

Pour le Moyen Âge, les sujets furent d'une grande diversité. Le 20 mars 2012, Hiromi Haruna-Czaplicki nous fit part de ses observations sur les bibles enluminées confectionnées dans le sud-ouest de la France vers 1300, et Maurice Scellès reprit l'étude de l'église de Venerque, à la suite des recherches qu'il a menées sur ce passionnant édifice avec Diane Joy. Le 24 avril, Vincent Geneviève et Guillaume Sarah intéressèrent grandement les membres présents en analysant les monnaies du médaillier carolingien du Musée Paul-Dupuy. Au cours de la même séance, Éric Tranier, Florence Journot et Jean-Luc Boudartchouk nous firent part de leurs travaux sur le tombeau de saint Majan à Villemagne-l'Argentière. Le 15 mai, Jean Catalo et Vincent Geneviève nous informèrent des résultats des sondages archéologiques des allées Jules-Guesde à Toulouse, décelant un habitat des XIV^e et XV^e siècles dont les vestiges créent de nouveaux questionnements. Le 5 juin, avant les vacances, ce fut un grand plaisir d'écouter Sophie Cassagnes-Brouquet sur le métier de peintre à Toulouse à la fin du Moyen Âge, qui regroupait les peintres et verriers, les verriers et les enlumineurs. L'importance de ses découvertes, au cours de longs dépouillements d'archives, attisa la curiosité de l'auditoire et suscita d'abondants échanges. Le 2 octobre, Patrice Cabau nous conduisit sur les traces de Pierre de la Chapelle (v. 1240-1312), évêque de Toulouse autour de 1300. Le 6 novembre, Anne Bossoutrot nous fit connaître une église quasiment ignorée des spécialistes de l'art roman, celle de Lavernose-Lacasse, à l'occasion de sa restauration extérieure. Ce même jour, Jean-Louis Rebière étudia, également en raison de sa restauration, un très beau plafond peint médiéval de l'abbaye de Lagrasse. Le 8 janvier 2013, c'est Anaïs Charrier qui nous donna une étude remarquable de l'église de Saint-Pierre-Toirac. Le 5 février, Maurice Scellès et celui qui vous parle reprirent l'analyse architecturale de l'ancien réfectoire des Augustins de Toulouse, stupidement détruit en 1868, pour évoquer la découverte archéologique en 1980 de la partie inférieure de son mur occidental. Ce même jour, Roland Chabbert et Patrice Caillaud nous firent part, avec leurs interrogations sur les partis à prendre, des projets de restauration du magnifique chœur de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi. Enfin, le 19 février, Patrice Cabau parvint à éclaircir une question complexe de mutations de propriété dans le moulon du Taur, à Toulouse.

Notre goût prononcé pour le Moyen Âge généra, en plus, beaucoup d'intérêt pour deux visites d'expositions et pour la conférence de la séance publique. Cette dernière, le 18 mars 2012, fut donnée par Nicolas Bru, Maurice Scellès et Gilles Séraphin, dans cette salle, sur les églises médiévales du Lot. La première visite eut lieu le 12 mai, au Musée national du château de Pau, sous la direction savante et chaleureuse de Paul Mironneau, directeur de l'établissement, dans l'exposition « Gaston Fébus, Prince Soleil (1331-1391) », dont il fut l'un des commissaires. Les membres qui firent spécialement le voyage de Pau pour voir les pièces exceptionnelles présentées et entendre le propos du conservateur quittèrent les lieux enchantés. La deuxième visite, le 22 mai, fut pour la non moins remarquable exposition organisée par le Musée Paul-Dupuy autour de l'exceptionnel parement d'autel brodé des Cordeliers de Toulouse. Nous y fûmes agréablement accueillis par Jean Penent, conservateur en chef du musée, dont on regrettera le départ récent de cet établissement (qui se trouve depuis trois mois sans conservateur), et Marie-Pierre

Chaumet-Sarkissian, l'une des commissaires. De nombreuses questions furent soulevées, notamment par Michelle Fournié, ou Guy Ahlsell de Toulza, qui apporta des compléments d'information sur le fameux diptyque de Rabastens.

Les Temps modernes nous réservaient aussi quelques riches heures. Le 29 mai, Christian Darles et Jean-Michel Lassure s'attachèrent à une étude originale, à la fois historique, architecturale et ethnographique, du hameau gersois de Naudin-L'Isle-Bouzon, dans ses différentes phases de construction et d'aménagement, du XVI^e au milieu du XX^e siècle. Le 5 juin, Laure Krispin évoqua les plafonds peints du XVII^e siècle découverts en 2011 au n° 7 de la rue de la Dalbade, à Toulouse. Le 16 octobre, Jean-Michel Lassure se pencha sur une matrice de sceau utilisée au XVII^e siècle pour le décor des plats de Giroussens. Le 20 novembre fut aussi un jour faste, avec la remarquable communication de Christian Péligré sur quelques aspects de la présence hispanique à Toulouse et dans le Midi toulousain au cours de la première moitié du XVII^e siècle. Le 18 décembre, Bruno Tollon focalisa nos regards sur les étonnantes et belles sculptures à l'antique du château de Bournazel. Le 22 janvier 2013, c'est à l'étude d'une étonnante réplique du XIX^e siècle, pour la chapelle d'axe de la cathédrale de Cahors, du tombeau des Corps-Saints de Saint-Denis, que Jean-Louis Rebière s'appliqua. Le 19 février, Bruno Tollon nous proposa sa nouvelle lecture de la splendide façade de l'église de la Dalbade à Toulouse et nous fit ainsi partager sa connaissance approfondie de l'art de la Renaissance dans cette ville.

Une visite de l'exposition « Sur les traces du Toulouse disparu », à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la rue de Périgord à Toulouse, sous la houlette de son commissaire Isabelle Bonafé, constitua une séance supplémentaire sur les Temps modernes. En effet, elle montrait quantité de livres et de documents, pour l'essentiel du XVI^e au XX^e siècle, imprimés ou inédits, sur lesquels se fonde une grande partie de ce que nous savons sur les monuments détruits de Toulouse.

La vigilance, l'information et les compétences de notre Société nourrissent aussi nombre de questions diverses, sur l'actualité de la recherche et la sauvegarde du patrimoine, cette dernière étant aussi l'une des missions assignées par nos fondateurs. Beaucoup de questions sont ainsi parvenues jusqu'à nous, dont nous ne relaterons ici qu'une partie.

Les grands travaux du centre de Toulouse nous ont alertés sur de nombreux points.

L'enfouissement, sous le square Charles-de-Gaulle, de la base de la tour Charlemagne et de la courtine attenante, alors que l'on avait promis et attendait une meilleure mise en valeur de ces vestiges antiques, nous a surpris. Il est vrai que cette pauvre enceinte romaine de Toulouse n'a jamais eu et n'a toujours pas de chance, de Simon de Montfort à nos jours. Mais ce n'est pas une raison pour continuer à se lamenter, invoquant une sorte de fatalité qu'entraînerait *ipso facto* la croissance de la ville, et à ne rien faire. Il s'agit là des restes archéologiques d'une œuvre d'architecture admirable, conçue sous le Haut-Empire pour ceindre et couronner à la fois *Palladia Tolosa*, dont on sait aujourd'hui la place éminente dans l'ancienne province de Narbonnaise. Elle est encore présente en plusieurs endroits de notre ville. Pourquoi ne pas concevoir un plan d'ensemble pour sa protection, sa conservation et sa mise en valeur ? D'autres villes en Europe, qui ont connu ou connaissent le même développement que Toulouse, entourent au contraire ces témoins de leurs origines d'une piété filiale. Elles saisissent l'occasion de leur existence pour rendre l'histoire présente dans l'espace public et affirmer leur identité.

Le réaménagement des quais et digues du XVIII^e siècle, avec les places et ports de la Daurade et Saint-Pierre, ne semblent guère tenir compte de toutes les données historiques et archéologiques. Nous l'avons, après en avoir parlé en séance et dans le seul désir d'un vrai dialogue, écrit à l'urbaniste Joan Busquets.

Le traitement des façades anciennes, du XVII^e au XIX^e siècle, du côté nord de la place Esquirol, et l'incroyable destinée de l'immeuble du « Père Léon », nous ont été racontés par Guy Ahlsell de Toulza. Les résultats ne sont pas glorieux et c'est finalement le restaurant Mac' Donald qui a le mieux respecté sa façade, au milieu des emprises disgracieuses en aluminium faux-bronze et verre de commerces sur la voie publique. Ces derniers se sont empressés d'occuper l'espace où, il y a une vingtaine d'années, il fut refusé de mettre en valeur l'emplacement et les restes du Capitole antique. Un guide de notre ville récemment édité évite de parler de la place Esquirol, ce que l'on comprend vu la façon dont elle est traitée depuis longtemps. Là était pourtant le centre civique et religieux de la ville antique, *umbilicus* de l'actuelle : rien ne le signale au passant et au touriste.

Que dire de la destruction, il y a quelques jours à peine, des vestiges d'un très important monument du V^e siècle dans l'emprise du chantier de construction de l'École d'économie de l'Université de Toulouse-I Capitole, alors que l'on en a conservé d'autres parties ?

Et que penser des travaux en cours dans l'ensemble conventuel des Jacobins, qui préoccupent beaucoup notre confrère Maurice Prin, dont on sait l'attachement au lieu, auquel il a consacré sa vie ? Quelle est leur cohérence avec le grand projet lancé au milieu du XX^e siècle par Sylvain Stym-Popper et la création d'un accès du public par la rue Pargaminières, voie que l'on est en train de réaménager fort justement pour les piétons ?

Heureusement, il y a aussi de bonnes nouvelles : l'entreprise de fouilles subaquatiques dans le lit de la Garonne, au centre historique de la ville, que nous



VESTIGES D'UN GRAND BÂTIMENT WISIGOTHIQUE mis au jour sur le site de l'École d'économie de l'Université de Toulouse-I Capitole, avant destruction.

appelions de nos vœux depuis longtemps, et qui est suivie par l'un de nos confrères, Jean-Michel Lassure ; la création du Service archéologique de Toulouse-Métropole, dont on attend beaucoup, en termes de recherche certes, mais aussi de conservation ; l'aménagement muséographique en cours de la crypte archéologique du Palais de Justice, sur l'emplacement de la porte romaine méridionale de *Tolosa* et du Château-Narbonnais retrouvés par notre confrère Jean Catalo et son équipe ; des acquisitions judicieuses faites par les musées, la bibliothèque d'étude et du patrimoine et les archives de la Ville de Toulouse (les papiers de Raymond Limouzin-Lamothe et d'Émile Cartailhac notamment).

Hors de Toulouse, beaucoup d'inquiétudes aussi.

À Saint-Lizier, le maire, Étienne Dedieu, nous rend compte régulièrement des atteintes portées au patrimoine archéologique et monumental de sa ville, particulièrement dans l'ancien palais des évêques, où, malgré tout, on se réjouira de l'ouverture d'un musée départemental longtemps désiré.

À Cordes, plusieurs d'entre nous ont regretté la tournure prise par le projet d'aménagement de la maison Gaugiran.

Au château de Bonrepos-Riquet, Guy Ahlsell de Toulza conteste l'interprétation d'installations hydrauliques que l'on veut préparatoires à la création du Canal de Languedoc.

À Cahors, l'ancienne maison d'arrêt installée dans le palais de Via, du début du XIV^e siècle, est à vendre.

À Cahors, c'est le sort du palais médiéval de Via qui nous attriste. Ancienne prison, l'État vient de le mettre en vente par l'intermédiaire de France Domaine, et l'on semble ignorer sa valeur historique, archéologique et architecturale, en le laissant dans de bien mauvaises conditions de conservation. Une affaire à suivre de près, en appelant de tous nos vœux une issue favorable pour cet imposant monument que beaucoup aimeraient pouvoir visiter et dont nous serions fiers qu'il retrouve, comme on sait le faire en Italie, toute sa valeur dans notre riche patrimoine méridional.

Au bord du Rhône, l'extension du Musée de l'Arles antique, construit par l'architecte Henri Ciriani, porte atteinte à l'œuvre de ce dernier, nous interrogeant sur la place que nous saurons donner aux créations architecturales les plus remarquables du XX^e siècle.

Mais la grande et bonne nouvelle de l'année est celle de la découverte du très bel ensemble de peintures murales du XII^e siècle de l'abside de l'église romane d'Ourjout, dans un paysage enchanteur de la vallée du Lez, en Ariège. Plusieurs historiens de l'art catalans se sont précipités pour venir les voir, tant il est vrai qu'il s'agit d'un événement. Notre Société souhaite pour cette église et ses peintures des travaux d'étude, de restauration, de conservation et mise en valeur de haut niveau.

Nous nous sommes également réjouis de la pose de la première pierre du musée-forum de l'Aurignacien, à Aurignac bien sûr, et du projet d'un grand musée archéologique à Narbonne, qui soit digne de la capitale de l'ancienne Narbonnaise. Narbonne qui semble enfin, à l'instar de Montpellier, se lancer dans d'ambitieux projets pour ses musées. La Mairie va libérer pour cela les locaux qu'elle a jusqu'à ce jour occupés dans le magnifique Palais des Archevêques, que notre directeur Henri Pradalier connaît si bien. Notre Société ne peut que soutenir de telles politiques patrimoniales, sachant ce qu'elles apporteront en termes d'urbanisme, de conservation, d'éducation, d'économie touristique et culturelle.

Évoquons maintenant plus rapidement la vie quotidienne et administrative de notre Société, non point parce qu'elle occupe moins de temps. Au contraire, il faut souligner l'importance de celui que lui donnent tous les membres du Bureau et associés. Nous leur manifestons toute notre gratitude.

À partir du printemps, malheureusement, Bernadette Suau n'a plus pu, pour des raisons de santé, assumer son rôle à la bibliothèque et aux archives. Ayons une pensée pour elle, en espérant sa guérison et son retour parmi nous. Jacques Surmonne a généreusement accepté de la remplacer, toujours aidé de Georges Cugulière, Michèle Pradalier-Schlumberger et Lisa Barber. D'autres bénévoles se joignent aussi à eux, membres de la Société ou bénévoles extérieurs, tels Simo Lalhou, pour la manutention des livres, et Rédouan El Ouali pour l'informatique. Cette équipe fait beaucoup et régulièrement : tenue de la bibliothèque et des archives, accueil des chercheurs, échanges et envois de publications.

Le secrétaire général, Maurice Scellès, et son adjoint, Patrice Cabau, rédigent toujours avec précision les procès-verbaux de nos séances, publiés dans nos *Mémoires*. Notre confrère Louis Latour leur prête main forte en se chargeant de l'envoi des convocations aux séances et de la correspondance liée à celles-ci. Maurice Scellès a suivi la convention de numérisation de nos publications, signée avec la Bibliothèque nationale de France. Il a aussi préparé, avec Pierre Garrigou Grandchamp et Anne-Laure Napoléone, les journées d'étude sur la maison médiévale qui auront lieu les 11 et 12 juillet prochains en Aveyron. L'édition de nos *Mémoires* rattrape son retard puisque ce sont deux volumes qui ont été mis au point : le tome LXIX de l'année 2009, que vous pourrez acquérir au fond de cette salle, et le tome LXX de l'année 2010, qui paraîtra en mai prochain. Il s'agit d'un énorme travail, coordonné par Anne-Laure Napoléone et Jean-Luc Boudartchouk, auxquels d'autres membres apportent leur aide : Maurice Scellès toujours, dont on sait le travail au service de ces mémoires, mais aussi Henri Pradalier, notre directeur, et tous ceux qui relisent, corrigent, aident d'une façon ou d'une autre.

Et que dire de l'action de notre trésorier, Guy Ahlsell de Toulza ? Nous le félicitons une nouvelle fois pour sa longue vie réussie de grand argentier de notre Compagnie, aux prises avec les encaissements de cotisation, parfois douloureux, les non moins sensibles paiements de factures, les dossiers de demande de subvention. Remercions ici la Mairie de Toulouse pour celle qu'elle nous accorde.

La vie de notre Société, c'est aussi d'apprendre avec tristesse que l'un de ses membres est arrivé au terme de sa sienne. Le 22 décembre 2012 nous avons ainsi perdu le **professeur Henri Gilles**, professeur émérite de l'Université des Sciences sociales de Toulouse. Il était l'un de nos plus anciens confrères, ayant été élu membre correspondant en 1965, puis membre titulaire en 1970 : soit quarante-huit années de présence au sein de notre Société. Sa fidélité à cette dernière fut exemplaire. Tant que sa santé le lui permit, il assista souvent à nos séances et cela était un grand plaisir pour lui. Ses interventions étaient savantes, pertinentes et remarquables. Elles engendraient le plus grand respect pour cet authentique humaniste. Ancien élève de l'École nationale des chartes, il était un historien rigoureux, qui faisait sans cesse preuve d'une grande finesse d'analyse et d'interprétation. Prenons simplement pour exemple les deux admirables communications faites lors de nos séances sur les maîtres des œuvres royales de la sénéchaussée de Toulouse au Moyen Âge (publication dans *M.S.A.M.F.*, t. XLII, 1978) et sur les « Études », premières salles de cours médiévales de l'Université de Toulouse. Elles furent, pour ceux qui les ont entendues, un modèle de méthode historique, les certitudes y étant toujours clairement distinguées des hypothèses, ces dernières n'étant énoncées que pour être immédiatement critiquées avec les meilleurs arguments.

Rappelons son incontournable thèse sur *Les États de Languedoc au XVI^e siècle*, publiée en 1965. Évoquons aussi son attachement aux sessions annuelles d'histoire médiévale du Midi tenues à Fanjeaux, et à la publication des communications correspondantes, dans l'impressionnante collection des *Cahiers de Fanjeaux*. Il y a lui-même beaucoup écrit, surtout sur l'histoire du droit au Moyen Âge. Il était devenu, dès le début des années soixante-dix du XX^e siècle, le président du comité d'organisation et de publication de ces sessions, jusqu'à ce que lui succède, récemment, dans cette fonction notre consœur Michelle Fournié.

Notre émotion fut forte lors de la disparition de ce grand professeur toulousain, dont l'excellence scientifique et académique, l'urbanité, et aussi l'extrême politesse, l'amabilité et les chaleureux sentiments, souvent cachés derrière une parfaite discrétion, nous ont toujours touché.

La vie académique cependant continue et le renouvellement s'est poursuivi, avec l'élection de neuf membres correspondants : Mmes Diane Joy, Inocencia Queixalós, Monique Gilles, Geneviève Bessis, Sandrine Victor, Émilie Nadal ; MM. Nicolas Bru, Nicolas Buchanec et Luis González Fernández.

Notons qu'une cotisation spéciale réduite à l'intention des étudiants a été décidée pour favoriser leur entrée parmi nous. Notre Société ne saurait en effet poursuivre ses missions sans que les jeunes générations formées dans les domaines indiqués au début de cette allocution ne l'intègrent. C'est l'un de nos soucis, avec, aussi, la volonté de tourner la page des siècles lorsque ceux-ci s'achèvent et entrent dans l'Histoire. C'est pourquoi il a été décidé, le 6 novembre 2012, de recevoir dans le cadre du concours organisé chaque année des travaux portant sur l'archéologie et l'art du XX^e siècle, à la seule condition que les artistes et créateurs en question soient décédés. Au concours 2013 ont été présentés de nombreux travaux. Même s'il en est parfois qui n'entrent pas dans notre champ de compétence, ils ont le mérite de nous faire connaître certains aspects méconnus du patrimoine de notre région. Cette année, c'est le cas du Musée de zoologie de Saint-Paul-sur-Save, créé en 1921 par le zoologue, médecin et explorateur toulousain Jean Thomas (1890-1932). Son fils, le docteur Pierre Thomas, qui est bien connu à Toulouse et veille sur une belle demeure où sont conservés d'admirables éléments architecturaux de l'ancien Hôtel de Pins, un chef-d'œuvre de la Renaissance, et sa petite-fille Ludivine Thomas-Gasc, qui a réalisé un album sur ce musée, veulent le consolider et le promouvoir, notamment à des fins éducatives. Notre Société leur apporte tous ses encouragements. Nous sommes vraiment très heureux, cette année, du succès de ce concours. Ainsi, retrouve-t-il pleinement sa vocation initiale : faire converger vers notre Société des travaux inédits de notre spécialité portant sur l'ensemble du Midi de la France, et contribue-t-il à défendre nos disciplines et à les maintenir dans un monde qui génère tant de nouvelles activités.

Avant de céder la parole à notre confrère Louis Peyrusse pour le rapport sur ce concours, permettez-moi de vous remercier de votre bienveillante attention.

Rapport sur le concours :

Le prix Gustave-de-Clausade est décerné à Monsieur Raphaël Neuville.

Le prix de Champreux est décerné à Madame Marie-Pierre Bonetti.

Une médaille d'argent est décernée à Madame Estelle Martinazzo, à Madame Lise Aurière et à Madame Léa Gerardin.

Conférence de Pierre Garrigou Grandchamp :

Habiter au Moyen Âge : maisons, hôtels, palais du Midi de la France

SÉANCE DU 26 MARS 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Nadal, Queixalós, MM. Balty, Buchanec, Péligré, membres correspondants. Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cazes, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, Victor, MM. Boudartchouk, Garland, González Fernández, Peyrusse, Surmonne.

Invité : M. Shun Nakayama.

Le Président rend compte de la correspondance manuscrite. Le président du Conseil régional, M. Martin Malvy, et M. l'Inspecteur d'Académie nous prient d'excuser leur absence à la séance publique annuelle de la S.A.M.F.

Celle-ci s'est tenue dimanche 24 mars dans la salle Clémence-Isaure de l'Hôtel d'Assézat. La manifestation ayant connu un beau succès d'affluence, le Trésorier adresse au Président de vives félicitations, et celui-ci manifeste sa reconnaissance envers tous ceux qui l'ont aidé à l'organiser : Louis Latour, Maurice Scellès, Guy Ahlsell de Toulza, Louis Peyrusse, les rapporteurs du concours, et bien sûr Pierre Garrigou Grandchamp, qui a prononcé une magistrale conférence sur les maisons médiévales.

Poursuivant le dépouillement du courrier, le Président signale la réponse favorable faite le 15 mars par le directeur de la Fondation Bemberg à la question de l'ouverture des issues de l'Hôtel d'Assézat pendant la tenue de nos séances.

La lettre adressée au directeur régional des Affaires culturelles, à propos notamment des vestiges apparus, fouillés et détruits sur le chantier de la future École d'économie de Toulouse, n'a pas reçu de réponse.

Plusieurs membres interviennent pour dénoncer un scandale archéologique : l'angle nord-ouest d'un monument majeur du V^e siècle – peut-être un **mausolée royal wisigothique** – vient de disparaître, alors que l'on a voilà quelques années assuré la conservation et l'accessibilité des substructions de la façade sud du même édifice, situées sous l'École de danse jouxtant Saint-Pierre-des-Cuisines ; quelle incohérence ! Il faut maintenant poser publiquement le problème de l'absence à Toulouse de politique archéologique raisonnée et responsable. Guy Ahlsell de Toulza et Jean-Charles Balty sont d'avis de faire connaître le dossier par des articles à publier dans *L'Auta*, *Midi-Pyrénées Patrimoine*, *Archéologia*...

Daniel Cazes transmet à la Compagnie une invitation du docteur Pierre Thomas et de Ludvine Thomas-Gasc à visiter, le 31 mars prochain, le Musée zoologique créé en 1921 à Saint-Paul-sur-Save par Jean Thomas (1890-1932).

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour une communication intitulée *Notes sur les Bibles enluminées dans le sud-ouest de la France au début du XIV^e siècle*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013) de nos *Mémoires*.

Daniel Cazes remercie notre consœur pour sa présentation de manuscrits magnifiques, sa réflexion sur la transmission des livres au Moyen Âge, ses comparaisons iconographiques et stylistiques. Au cours de l'exposé, la miniature figurant le sein d'Abraham a évoqué pour lui les peintures murales des chapelles du chœur de l'église des Jacobins, et il suggère un élargissement de la recherche aux programmes picturaux réalisés à Toulouse aux alentours de 1300. Mme Haruna-Czaplicki indique que cette piste a été explorée par Pascale de Lajarte, qui a rapproché le décor peint de l'église des Frères Prêcheurs des miniatures du manuscrit 103 de la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Michelle Fournié signale un autre rapprochement, à opérer avec les Frères mineurs : le commanditaire de la Bible de Stuttgart appartient au même milieu franciscain que celui du parement d'autel des Cordeliers de Toulouse conservé au Musée Paul-Dupuy. Émilie Nadal propose un nouveau parallèle iconographique en se référant à une lettre historiée du manuscrit latin 3264 (B.N.F.), exécuté pour Jean Tissandier, religieux du couvent franciscain de Toulouse devenu évêque de Lodève en 1322, puis de Rieux en 1324. Hiromi Haruna-Czaplicki la remercie de cette information.

SÉANCE DU 2 AVRIL 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Nadal, Vallée-Roche, MM. Buchaniec, Mattalia, Péligré, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Bessis, Lamazou-Duplan, Victor, Queixalós, MM. Chabbert, Garland.

Le Président annonce que, en raison d'un empêchement, notre confrère Christophe Balagna a dû renoncer à présenter ce soir ses *Nouvelles précisions sur la construction de l'église de Poucharramet (Haute-Garonne)*.

Le Secrétaire général et le Secrétaire-adjoint n'ayant pu achever la rédaction des procès-verbaux des séances précédentes, le Président passe au point suivant de l'ordre du jour et rend compte de la correspondance.

Avec une nouvelle lettre, le directeur de la Fondation Bemberg exprime ses regrets pour les difficultés rencontrées pour les ouvertures des portes lors de notre dernière séance, dues à une visite privée et à un mauvais passage de relais entre les gardiens. Le Président a cependant noté une fois de plus que la porte de notre salle des séances n'était pas ouverte à 17 h : elle ne l'a été qu'après son intervention. Voilà qui est irritant, même s'il est clair que le problème tient à un vice de départ avec le choix architectural qui a été fait en refusant le sas fixe qui était proposé.

La Fondation Bemberg a par ailleurs demandé si notre Société accepterait de lui louer sa salle des séances. Guy Ahlsell de Toulza explique que la Fondation se trouve dans une logique de financiarisation, en louant ses espaces ou en organisant des réceptions et en suscitant des demandes qu'il lui faut satisfaire. C'est ainsi qu'elle loue déjà la salle Clémence-Isaure à l'Union des Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat. Henri Pradalier et Maurice Scellès se déclarent tout à fait opposés à la

location de notre salle des séances, qui est notre lieu de travail et un espace privé. Il faut sans doute rappeler que la justification sociale de notre Société tient au travail qu'elle accomplit et qu'elle met à la disposition du public.

Par ailleurs nous n'avons toujours pas reçu de réponse de la DRAC à nos courriers.

La parole est à Marie Vallée-Roche pour une communication sur *Les graffiti carolingiens de la table d'autel de Minerve (Hérault)*, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Le Président félicite Marie Vallée-Roche et la remercie de cet exposé tout à fait passionnant, qui a le mérite supplémentaire d'être objectif et très clair alors que le sujet fait le plus souvent l'objet d'approches assez confuses. Les monuments présentés sont très émouvants, faisant apparaître des personnages importants, dont nombre sont d'origine wisigothe. Le Président remercie encore Marie Vallée-Roche d'avoir soulevé la question de la sauvegarde de ces monuments qui sont aussi des documents précieux : on se félicite de la mesure de protection qui a été prise à Minerve.

Maurice Scellès demande si la présence des graffiti, réalisés par les personnes elles-mêmes, tient à leur fonction ou bien s'il s'agit de sacraliser les signatures apposées sur les actes. Marie Vallée-Roche répond que dans le cadre de la procédure wisigothique, le graffiti sur l'autel sacralise le témoignage, le recours à l'intercesseur renforçant le lien entre les hommes. Par la suite, l'inscription des noms sur l'autel ne répond plus forcément à une pratique juridique. Ailleurs les pratiques sont autres : à Valognes, dans le Cotentin, les noms d'un évêque et d'un prêtre correspondent à la consécration de l'autel.

Henri Pradalier ayant évoqué les graffiti de l'autel de Saint-Michel de Cuxa, Marie Vallée-Roche ajoute que l'on trouve aussi des noms de femmes, ce qui serait contraire aux textes théologiques, mais pas à une procédure publique. Henri Pradalier le confirme avec un exemple plus tardif : à Sant Pere de Burgal, la figure de la comtesse de Pallars est peinte dans l'abside en raison de sa fonction civile. Pour en revenir à la chapelle de Pomers, il est vraisemblable que la table d'autel ait été retrouvée par le moine.

Comme Henri Pradalier note que le maintien des pratiques juridiques wisigothiques s'explique par le fait que Narbonne n'est prise qu'en 751, Marie Vallée-Roche y ajoute l'arrivée de réfugiés arrivant de Catalogne.

Répondant à une question d'Olivier Testard, elle précise que les graffiti mentionnent les noms des *boni homines*, des *missi* et des témoins de l'accusation.

Comme Henri Pradalier se demande si le Rusticus de la table d'autel est bien l'évêque du V^e siècle, car la table pourrait être plutôt du IX^e siècle, Marie Vallée-Roche précise qu'il n'y a pas d'autre évêque de ce nom à Narbonne. Pour Daniel Cazes, l'inscription paraît bien être du V^e siècle. Marie Vallée-Roche rappelle que l'on assiste avec Charles le Chauve à une tentative de réorganisation, et que c'est à cette époque qu'apparaît en Aquitaine le terme de *ministerium*, qui pourrait correspondre à une reprise en main du territoire. On note aussi la présence d'un ou plusieurs Salomon, des Francs originaires de Bourgogne. Patrice Cabau y ajoute la présence d'un Salomon évêque de Toulouse au milieu du IX^e siècle. Marie Vallée-Roche dit que l'on connaît plusieurs évêques de ce nom à cette époque, mais s'agit-il du même ? Il s'agit en tout cas de personnages très proches du pouvoir carolingien.

Émilie Nadal demande s'il faut penser que des signatures étaient apposées sur les autels sous forme de graffiti à chaque grand procès. Marie Vallée-Roche rappelle que d'une part le plaid a été conservé parce qu'il s'agit d'une grande abbaye, et que d'autre part l'on a affaire à une procédure wisigothique, qui n'est plus appliquée 50 ans plus tard, même si l'on continue à faire allusion à la loi wisigothe.

Au titre des questions diverses, Marie Vallée-Roche présente l'**Association des Journalistes du Patrimoine** (A.J.P.), en s'appuyant en particulier sur le site Internet de l'association. Elle souligne que l'association se propose d'être une boîte aux lettres entre les personnes et les associations informées et les journalistes susceptibles de se saisir de l'information et de la porter à la connaissance du public. Elle conclut sa présentation en proposant que notre Société adhère à l'A.J.P.

Le Président pense que le sujet mérite discussion, sur l'intérêt d'adhérer mais surtout sur les moyens de défendre le patrimoine en faisant connaître les dossiers que nous instruisons.

Maurice Scellès dit avoir consulté le site de l'A.J.P. et avoir été un peu déçu par la présentation des actions menées par l'association. En outre, un article sur la politique du patrimoine en Espagne lui a paru bien inconsistent. Il pense cependant que nous ne pouvons pas ne pas adhérer à l'A.J.P. alors que cela fait des années que nous cherchons, sans succès, le moyen d'alerter l'opinion sur les dossiers que nous défendons. Il sera toujours possible de ne pas renouveler notre adhésion, s'il s'avère que le relais n'est pas efficace.

Le Président considère que pour une part très importante, la défense du patrimoine impose des dossiers très solides. L'information constituée par les journalistes locaux est à l'évidence insuffisante. Or nous sommes à même de fournir des informations plus consistantes et de qualité. Quitterie Cazes dit qu'il serait intéressant de commencer avec le palais de Via à Cahors.

Guy Ahlsell de Toulza rappelle qu'il y avait autrefois des associations, comme l'association de sauvegarde des paysages, et des revues, comme la revue *Sites et monuments*, qui étaient très actifs. L'association *Momus* et sa revue pourraient aussi être un relais. Pour Maurice Scellès, *Momus* n'a plus grand-chose à voir aujourd'hui avec ce qu'elle était il y a dix ans de cela.

Le Président pense qu'il faut faire appel à tous si l'on veut défendre le patrimoine.

Comme Émilie Nadal demande si l'on a pensé à mettre les dossiers en ligne sur Internet, Maurice Scellès rappelle les conditions dans lesquelles notre site Internet a été créé, et qui sont encore celles de son fonctionnement actuel : une seule personne s'en occupe... et les bonnes volontés seraient les bienvenues. Puis il rappelle qu'une refonte est prévue dans le courant de l'année 2013, avec des évolutions techniques qui permettront peut-être d'autres modes de fonctionnement. Il faudra en reparler.

Patrice Cabau donne ensuite des informations sur l'étude qu'il mène sur les **écus armoriés de la tour médiévale de l'abbaye de Vielmur-sur-Agout**, dans le Tarn, en relation avec Mélanie Chaillou, de la société Hadès, et Laurent Macé. Après avoir rappelé les dispositions principales du bâtiment, il s'attache plus particulièrement aux nombreuses questions soulevées par la frise d'écus de la salle haute. Une discussion s'ensuit dans laquelle intervient Guy Ahlsell de Toulza. Quitterie Cazes propose de consulter le travail de TERENCE Le Deschault de Monredon sur le décor civil du XII^e au XIV^e siècle. Le Président demande aux intervenants de bien vouloir nous tenir au courant de l'évolution de leurs réflexions, en accompagnant leur présentation d'images qui nous ont fait défaut cette fois-ci pour des raisons techniques.

Avant de clore la séance, le Président renouvelle son appel à communication pour la prochaine année académique, en demandant aux membres de lui faire parvenir leurs propositions sans tarder.

SÉANCE DU 16 AVRIL 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Garrigou Grandchamp, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot, Heng, Nadal, MM. González Fernández, Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-Archiviste adjoint, Mmes Andrieu, Balty, Cassagnes-Brouquet, Lamazou-Duplan, Queixalós, Victor, MM. Balty, Garland.

Le Président ouvre la séance à 17 h et commence par le dépouillement de la correspondance manuscrite.

La Société a reçu :

- un appel à communication pour le 61^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, organisé sous la responsabilité de la Société du Patrimoine du Muretain et de la Société des Études du Comminges, qui se tiendra à Muret (Haute-Garonne) les 13, 14 et 15 septembre 2013 sur le thème « Le temps de la bataille de Muret (12 septembre 1213) » ;

- une invitation de M. Jacques Bascou, maire de Narbonne, qui nous annonce l'inauguration des salles rénovées du Musée d'Art et d'Histoire, dans l'ancien Palais des Archevêques de Narbonne ;

- un courrier de la municipalité de Monpazier (Dordogne), qui souhaiterait diffuser les publications de la S.A.M.F.

Le Président relève que la lettre qu'il a envoyée au directeur régional des Affaires culturelles au sujet des questions patrimoniales qui nous préoccupent dans la Région Midi-Pyrénées demeure toujours sans réponse.

Le Président présente ensuite plusieurs ouvrages qui viennent d'enrichir notre bibliothèque et qui sont dus à la générosité de nos confrères.

De la part de Pierre Garrigou Grandchamp :

- Emmanuel Moureau, *Un marchand au Moyen Âge. Regards sur la vie quotidienne au XIV^e siècle : les comptes de Barthélemy Bonis (1345-1365)*, La Louve éditions, 2012, 175 p. ;

- Guy Meirion-Jones (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Presses universitaires de Rennes, 2013, 485 p. ;

De la part de Luis González Fernández :

- Michèle Éclache, *Demeures toulousaines du XVII^e siècle : sources d'archives (1600-1630 environ)*, collection « Méridiennes », Université de Toulouse-Le Mirail, 2006, 338 p. ;

- *Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque moderne*, textes recueillis et édités par Jean-Pierre Barraqué et Philippe Sénac, travaux du groupe RESOPYR III, collection « Méridiennes », Université de Toulouse-Le Mirail, 2009, 382 p. ;

- Philippe Dillmann, Liliane Pérez, Catherine Verna, *L'acier en Europe avant Bessemer*, série « Histoire et techniques », collection « Méridiennes », CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2011, 530 p.

Daniel Cazes remercie chaleureusement les donateurs.

La parole est à Jean-Louis Rebière pour une communication intitulée **Le Parlement de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles**, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXIV, 2014), de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre confrère de nous avoir guidés à travers le dédale de l'ancien Parlement de Toulouse, composé de bâtiments de toutes les époques, continuellement détruits et reconstruits ; dans un tel contexte, la sauvegarde de la Grand-Chambre paraît tenir du miracle. Daniel Cazes déclare avoir été impressionné par la coupe de l'élévation de la tour de

l'Aigle qui apparaît sur le plan dressé par Subsol en 1811 – document qu'il ne connaissait pas : à la base de cette tour de l'enceinte romaine se trouvent deux salles superposées à coupoles de brique, identiques à celles qui existent toujours dans la tour voisine des Hauts-Murats. M. Cazes demande à Jean-Louis Rebière s'il a trouvé des indications concernant l'arc de triomphe du Château-Narbonnais, arc fantôme dont les archéologues n'ont lors de leurs fouilles trouvé aucune trace. M. Rebière répond qu'il n'a pas eu plus de chance. Le Président fait appel aux questions de la Compagnie.

Guy Ahlsell de Toulza voudrait savoir si les escaliers menant au baldaquin étaient couverts. Jean-Louis Rebière dit avoir envisagé cette hypothèse, qu'il a abandonnée après diverses combinaisons concernant les colonnes figurées sur les plans : « Ça ne marche pas ! » Interrogé au sujet des nombreuses latrines, M. Rebière évoque l'existence de fosses et les mouvements des charrettes emportant les vidanges. Lisa Barber s'intéresse au mobilier des Chambres ; celui-ci consistait en sièges, bancs, dossiers, marchepieds, tables, tapisseries (défraîchies), draps (bleus)... Louis Peyrusse s'enquiert de la restauration prévue pour les locaux anciens du Palais de Justice, dont l'état actuel est celui du XIX^e siècle. Jean-Louis Rebière déclare qu'un retour à un état médiéval ou classique étant inenvisageable – les vestiges sont trop ténus, et la Grand-Chambre est protégée au titre des Monuments historiques depuis le 8 novembre 1999 –, c'est le parti d'une rénovation du décor Deuxième République-Second Empire qui a été retenu.

Le Secrétaire général, enfin parvenu jusqu'à nous, peut donner lecture du procès-verbal de la séance du 12 mars 2013, qui est adopté à la suite de quelques propositions d'amendements.

Au titre des questions diverses, deux de nos confrères font une présentation rapide de peintures murales du Moyen Âge :

- Patrice Cabau, *Le décor peint de la salle haute de la tour dite des Lautrec à Vielmur (Tarn)* : l'état des peintures justifie une étude préalable à une intervention prochaine ;

- Henri Pradalier, *Le décor peint du chœur de l'église d'Ourjout (Ariège)* : la découverte de ces peintures est un événement pour l'histoire de l'art de nos régions ; plutôt que d'« art catalan », il vaudra désormais mieux parler de « style pyrénéen ».

SÉANCE DU 7 MAI 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnérès, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, M. Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Bessis, MM. Péligré, Pousthomis, membres correspondants.
Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Barber, Cassagnes-Brouquet, Lamazou-Duplan, Victor, Queixalós, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Le Président annonce à la Compagnie le décès d'**André Hermet** :

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès récent de l'un de nos membres, André Hermet, dont les obsèques ont eu lieu le 23 avril dernier à Toulouse. La nouvelle de sa mort nous a été transmise par Guy Ahlsell de Toulza, qui la tenait lui-même de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dont André Hermet était aussi membre. De notre Société il avait été élu membre correspondant en 1988, était devenu membre titulaire en 1994, puis membre libre à partir de 2005.

Nous n'avions plus le plaisir de le compter parmi nous lors de nos séances depuis assez longtemps, son âge, m'avait-il dit, l'empêchant d'y venir aussi fréquemment qu'il l'avait fait précédemment. Mais il ne manquait aucune de nos séances publiques, sauf la dernière, où son absence m'avait étonné, et restait un très fidèle lecteur de nos *Mémoires*, dont il félicitait souvent la Société d'en maintenir et améliorer sans cesse l'édition. Il faut dire qu'il était profondément attaché à l'histoire de Toulouse et de notre région, et particulièrement à tout ce qui se publiait les concernant. Chaque sortie de presse de l'un de nos *Mémoires* était pour lui un événement dont il se réjouissait. Bibliophile averti, il avait réuni dans sa bibliothèque tout ce qu'il avait pu trouver de livres, revues, tirés-à-part, journaux, prospectus concernant Toulouse, sans la moindre limitation des divers champs thématiques. Tout l'intéressait de la vie de la société toulousaine, son ancienne profession de statisticien à l'INSEE lui ayant appris l'alchimie complexe de notre organisation sociale et le poids de chacun des paramètres la régissant. Ce métier lui avait donné le sens de la précision et de la rigueur, celles des chiffres, mais sans lui enlever la sensibilité à ce qui fait la richesse, la créativité, l'originalité parfois, et la chaleur de la vie de ses concitoyens. Ainsi avait-il pu rédiger, avec la collaboration de Marie-Louise Prévot et une préface de Pierre Salies, une *Bibliographie de l'histoire de Toulouse* en plusieurs tomes, publiés en 1989, qui reste un instrument de travail irremplaçable.

Il aimait aussi écrire cette histoire de Toulouse, surtout celle, plus biographique et qui était son domaine préféré, des Toulousains ou personnages importants ayant marqué leur séjour ou passage dans la capitale du Languedoc.

Ces écrits, extrêmement nombreux, on les trouvera surtout dans *L'Auta*, bulletin mensuel de l'Association des Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux-Toulouse dont il fut longtemps le vice-président, directeur de la publication, avant d'en devenir, jusqu'à sa mort, vice-président honoraire.

André Hermet nous laisse le souvenir d'un homme qui a pleinement vécu sa passion du livre, de l'histoire et de notre ville. Discret, affable, aimant la conversation savante, fidèle aux institutions auxquelles il a généreusement donné beaucoup son temps et de son savoir, il a disparu derrière sa silhouette paisible et familière. Mais, pour tous ceux qui l'ont apprécié, elle continuera à se profiler sur les murs tant aimés des plus anciens quartiers de Toulouse.

Pour remercier André Hermet de son authentique humanisme et en sa mémoire, le Président invite l'assemblée à se lever et observer un temps de silence.

Le Secrétaire général et le Secrétaire-adjoint donnent lecture des procès-verbaux des séances des 2 et 16 avril, qui sont adoptés après quelques corrections.

Le Président rend compte de la correspondance.

Notre consœur Agnès Marin, trop éloignée de Toulouse depuis plusieurs années pour pouvoir participer à nos travaux, nous demande d'accepter sa démission. Nous prenons acte de sa décision, que nous comprenons, en la regrettant. Il arrive assez souvent que des membres jeunes démissionnent, ce qui est inquiétant pour l'avenir de notre Société. Henri Pradalier veut être rassurant en rappelant que certains reviennent parfois quelques années plus tard.

Le président de l'association des Amis du Vieux Caussade et de son Pays, M. Christophe Sahuc, nous communique copie du courrier adressé au préfet de Région pour demander que soit réalisées des **fouilles archéologiques sur le site du château de Caussade**. Pour compléter la présentation, Maurice Scellès fait un bref rappel de l'action de l'association et des étapes successives de la remise au jour des vestiges du château.



VESTIGES DU CHATEAU DE CAUSSADE, mis au jour à l'est de l'église.
Cliché Inventaire général Région Midi-Pyrénées, M. Scellès.

Louis Peyrusse pense que notre Société doit appuyer la demande de l'association des Amis du Vieux Caussade. Bernard Pousthomis ayant évoqué l'hypothèse de micro-pieux, Maurice Scellès rappelle que les forages et leur espacement équivalent de fait à une destruction du site.

Le Président se déclare toujours sensible à l'étude et l'aménagement d'un site archéologique, que l'on soit au centre de Toulouse ou à Caussade. Nous avons en France des institutions chargées de l'étude et de la conservation des sites historiques et archéologiques, mais on se demande pourquoi ? On s'attendrait à ce qu'elles se prononcent sur le fait que l'on est en présence ou

non d'un tel lieu. Bernard Pousthomis y voit la conséquence de la segmentation des Services, avec d'un côté la conservation des Monuments historiques, de l'autre le Service de l'archéologie.

Daniel Cazes rappelle en outre que l'argument du monument incomplet ne peut être invoqué : si l'on avait considéré à Rome que les morceaux du forum n'avaient pas d'intérêt, le site serait aujourd'hui entièrement bâti.

Ayant recueilli l'avis de la Compagnie, le Président annonce qu'il enverra une lettre de soutien à la demande présentée par l'association des Amis du Vieux Caussade.

Le Président donne ensuite lecture du courrier du président de la Société des Lettres de l'Aveyron nous annonçant son retrait de l'organisation des journées d'études sur la maison médiévale en Aveyron. Il dit avoir été très surpris par le ton de la lettre.

Après avoir rappelé que ces journées font suite à celles organisées par notre Société à Toulouse en 2001 et à Cahors en 2006, Maurice Scellès dit que c'est tout naturellement que des contacts ont été pris avec la Société des Lettres de l'Aveyron en 2011, alors que le projet se mettait en place. Il est vite apparu que celle-ci avait une conception assez différente du projet, envisageant un événement avec un certain éclat plutôt que de simples journées de travail, et que son mode de fonctionnement était complexe ; ces difficultés pouvaient être cependant surmontées. À partir du mois de novembre, les relations sont devenues plus délicates et, surtout, nous n'avons obtenu aucune confirmation des subventions demandées.

Le Président confirme que l'on en était encore là fin février, malgré une rencontre au début du mois. Afin de ne pas compromettre la tenue de ces journées, il a donc été décidé d'établir un budget à la baisse et un programme réduit à deux jours, et d'en informer la S.L.A.

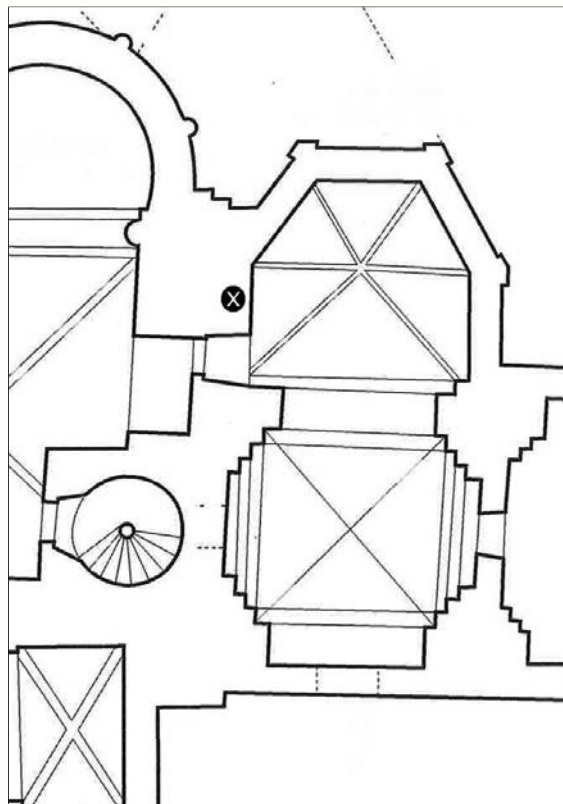
L'ordre du jour appelle l'élection de membres titulaires. Sur proposition du Bureau, Sophie Cassagnes-Brouquet, Jean-Marc Stouffs et Jean-Charles Balty sont élus membres titulaires.

La parole est à Caroline de Barrau et Bernard Pousthomis pour une communication intitulée : *Saint-Salvi d'Albi : découverte et étude d'une statue médiévale*.

La collégiale Saint-Salvi est un vaste édifice construit aux XII^e et XIII^e siècles. L'étude historique et monumentale effectuée en 2004 par Céline Vanacker en a révélé tout l'intérêt¹. Dans le prolongement du croisillon sud du transept se trouve la tour sud, édifiée en même temps. Cet ancien clocher menace ruine à la fin du XIV^e siècle. Passage obligé pour accéder au cloître depuis l'église, il semble que le rez-de-chaussée ait accueilli l'ancienne salle du chapitre. Ce dernier devient la « nef » de la chapelle Saint-Augustin lorsque est édifié, en 1444, le chœur polygonal à trois pans aux nervures rayonnantes. Il passe pour avoir servi de chœur aux chanoines pendant la saison froide. On peut supposer qu'une porte menait depuis le transept au porche de la tour sud, ancienne salle capitulaire, et qu'elle se trouve aujourd'hui masquée derrière la tourelle d'escalier insérée au XV^e siècle.

Le contexte de la découverte

C'est au cours de travaux d'électricité pratiqués à l'intérieur de cette chapelle, début 2010, que fut mise au jour, dans le mur nord, une armoire murale insoupçonnée. À l'intérieur est rapidement apparue la tête d'une sculpture en ronde bosse médiévale, seule partie émergente d'un comblement de pierres et gravats de maçonnerie. Les travaux ont été immédiatement interrompus et le Service régional de l'archéologie a prescrit une fouille préventive destinée à la fois à prélever la statue et à étudier les caractéristiques architecturales du mur nord de la chapelle Saint-Augustin,



COLLEGIALE SAINT-SALVI D'ALBI,
localisation de la découverte de la statue.



COLLEGIALE SAINT-SALVI D'ALBI. Le placard (ou armoires) en fin de fouille et après dépose de la statue. *Cliché B. Pousthomis, Hadès, 2011.*

et plus particulièrement le placard maçonné. À cet effet, une équipe est intervenue début 2011 sous la direction de Bernard Pousthomis. Le contexte historique de la chapelle a été confié à Céline Vanacker, l'étude stylistique de la statue à Caroline de Barrau et l'expertise technique de cette même statue à Françoise Tollon². Les résultats de cette découverte ont fait l'objet d'un rapport détaillé³.

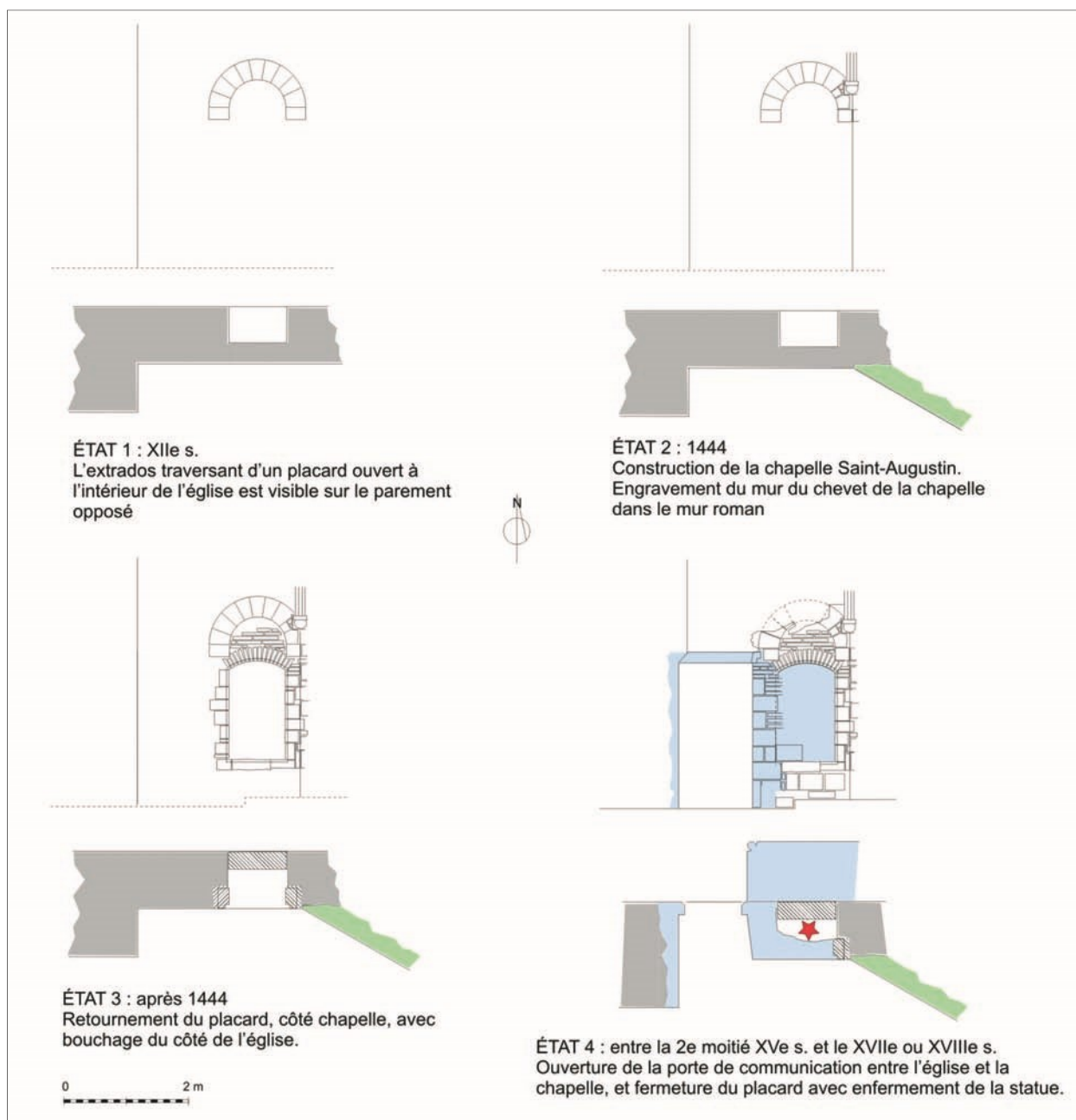
Les données archéologiques

L'analyse archéologique du bâti a révélé que l'armoire avait connu trois phases. À l'origine existait un placard ouvert dans le croisillon sud du transept de la collégiale romane. L'arc de couverture, en calcaire blanc taillé à la laie, était visible sur la face opposée (aujourd'hui chapelle Saint-Augustin), ce qui est classique lorsque le mur de fermeture est peu épais, comme ce fut le cas ici (35 cm). Une des raisons qui permet d'écarter l'hypothèse d'une porte de communication vers le cloître au lieu d'un placard mural est le niveau de l'appui, à près de 80 cm des sols intérieur et extérieur. Lorsqu'est élevé le chœur de la chapelle, au milieu du XV^e siècle, le mur du chevet est alors engravé dans celui de la collégiale romane, bûchant au passage deux claveaux de cet arc pour encastrer le culot à la retombée de la nervure d'ogive. Peu après, le placard est retourné vers la chapelle Saint-Augustin par démontage du fond d'époque romane, doté d'un encadrement à feuillure, en pierre de taille⁴, et couvert d'une voûte en brique à un niveau inférieur à celle d'origine. Cette transformation a bien lieu alors que le chœur de la chapelle est déjà bâti. En effet, les assises du piédroit oriental de cette armoire (le seul conservé) ne sont pas en

correspondance avec les assises du mur du chœur. L'intérieur de l'armoire est entièrement enduit et l'appui dallé. Le retournement du placard vers la chapelle Saint-Augustin intervient avant la phase de chemisage du mur du transept de la collégiale que C. Vanacker situe dans la seconde moitié du XV^e siècle. En effet, si ce contre-mur avait existé, on n'aurait pas eu la nécessité d'édifier en fond, côté collégiale, un mur de bouchage. Enfin, pour une raison inconnue, on condamne cette armoire par un bouchage maçonné en y enfermant une statue féminine en pierre polychrome. Cette fermeture semble réalisée en même temps qu'est ouverte une communication entre le transept et la chapelle Saint-Augustin. En effet, on peut supposer que l'accès actuel depuis le transept remplace une porte primitive condamnée par la construction de la tourelle d'escalier au XV^e siècle. Quoi qu'il en soit, le percement de cette porte entraîne la destruction du piédroit ouest du placard dont la reprise maçonnée est réalisée en même temps que sa fermeture totale. À l'intérieur, le comblement autour de la statue n'était que partiel, jusqu'au niveau de la tête et composé de gros galets liés au mortier par pâtes ainsi que des gravats divers (cailloux de calcaire, mortier, quelques tessons de brique, deux fragments de tuf et une plaquette de schiste). La base de la statue était prisonnière de coulures de mortier issues des maçonneries de la reprise et du bouchage. La fouille minutieuse du comblement de l'armoire murale n'a fourni aucun élément chronologique (absence de tessons de poterie, de verre ou autre) pas plus que l'embrasure de la porte nouvellement percée dans le mur roman. Si on explore de manière régressive la documentation historique réunie par C. Vanacker, l'hypothèse d'un percement au XIX^e siècle ne peut être retenue. En effet, il existe déjà lors de la reprise du parement du mur sud du transept, entre 1873 et 1875. Côté collégiale, cette porte est bien intégrée au parement du chemisage du croisillon sud ; elle a donc pu être percée dans la seconde moitié du XV^e siècle⁵.

Dans la chapelle, un décor lambrissé du XVIII^e ou début XIX^e siècle couvrait les murs et donc le bouchage du placard. Plus intéressant est un enduit peint d'un faux appareil gris souris, dans un style qui ne semble pas antérieur au XVII^e siècle, couvrant l'embrasure orientale et le bouchage de l'armoire.

On le voit, les arguments chronologiques pour dater ces travaux avec la fermeture du placard ne sont pas décisifs. Mais il existe tout de même quelques présomptions pour une date assez haute, peut-être entre la fin du XV^e siècle et le XVII^e ou XVIII^e siècle, hypothèse non démentie pas l'expertise de la sculpture qui a souligné le peu de repeints (voir *infra*), ce qui tendrait peut-être à indiquer un enfermement assez précoce.



COLLEGIALE SAINT-SALVI D'ALBI. Phasage de la construction et des modifications du placard de la chapelle Saint-Augustin.
Relevés et dessins B. Pousthomis, Hadès, 2011.

Description générale de la statue

Il s'agit d'un personnage féminin, en pied, qui mesure 89 cm de hauteur, 41 cm de largeur et 25,5 cm de profondeur (mesures maximales). La pierre est polychrome et une sous-couche (bouche-pore) ocre apparaît sur diverses zones. La sculpture présente à plusieurs endroits des mutilations ciblées, notamment sur le visage et les bras.

Le personnage féminin porte une couronne formée d'un bandeau plat et fleurdé (haute de 6 cm et de 17 cm de diamètre), peinte en jaune, soit de la même couleur que les cheveux. Cette couronne prend une forme de diadème tridenté et se caractérise par une décoration de feuillage mou, légèrement boursofflé, parsemé de petits motifs de



COLLEGIALE SAINT-SALVI D'ALBI. La statue déposée lors de l'étude.
Cliché C. de Barrau, 2011.



COLLEGIALE SAINT-SALVI D'ALBI. Revers de la statue.
Cliché C. de Barrau, 2011.

bourgeons ronds. La courte chevelure du personnage est séparée en deux mèches symétriques qui retombent sur les épaules et est marquée par de larges stries peu profondes et vaguement ondulées.

Le visage est rond et plat. Les oreilles ne sont pas visibles, noyées dans les cheveux. Le front est bien dégagé, large, lisse. Les sourcils sont détaillés par deux traits peints et actuellement peu visibles. En dessous, l'arcade sourcilière est légèrement bombée et les yeux y paraissent un peu enfoncés. Très rapprochés autour de l'arrête nasale et légèrement étirés vers l'extérieur du visage, ces derniers sont représentés avec précision : la paupière supérieure est figurée par une double ligne incurvée de forme semi-circulaire, la caroncule lacrymale est détaillée et la double ligne de paupière inférieure est rectiligne. Le globe oculaire est saillant et les pupilles sont incisées et peintes en bleu.

Les pommettes sont larges et la carnation du visage est rehaussée à cet endroit d'une teinte rosée. Le nez, la bouche et le menton sont manquants : seul reste visible un arrachement de matière d'une dizaine de centimètres de largeur et de hauteur. Il est de ce fait impossible de saisir l'expression générale du visage, seuls les yeux trahissent une attitude un peu figée.

Le cou est large et le haut du buste n'est pas véritablement marqué. Les épaules sont étroites et tombantes. Un large manteau rouge à motifs de fleurs noires (très éparées et en partie effacées), avec un large revers bleu, habille le personnage jusqu'à mi-mollet. Largement ouvert sur le haut du buste, il retombe ensuite de façon transversale, en sautoir, sur le haut de la hanche droite, au niveau de laquelle il semble retenu. Les pans de ce manteau drapent également le bras droit et retombent en de larges plis en V le long de la cuisse du personnage. La main droite est manquante, car arrachée quelques centimètres après le coude et sur 5 cm de diamètre. Le bras est figuré replié en angle droit.

Le long du buste, le drapé du manteau retombe en de larges plis en V à bords étagés, peu profonds et relativement mous.

Le long de la jambe droite, des plis à bords assouplis, en virgule, froncent le tissu, tandis que d'autres pans de tissus retombent en plis verticaux terminés par des volutes le long de l'autre jambe. Ce drapé suit le mouvement du corps du personnage, qui est légèrement déhanché et prend appui sur sa jambe gauche.

Un grand arrachement de 10 cm de large sur 20 cm de haut est visible en lieu et place du bras droit. À ce niveau, et comparativement aux autres zones mutilées, la pierre paraît plus sombre, comme noircie. Sur la partie gauche du corps, le drapé du vêtement se décline en de larges plis. Une bordure jaune, figurant un galon cerné de larges traits (des liserés) noirs, contourne toute la partie basse du manteau. Quelques traces de dorure ont été observées à ce niveau du costume.

Sous son manteau, le personnage porte une cotte blanche avec un col rond et jaune. Ce vêtement, plus fluide, retombe jusqu'à ses pieds en de larges et lourds plis cassés.

Sous la robe (cotte), au niveau du buste, la poitrine du personnage est figurée de façon fruste par deux menus renflements très rapprochés, d'un modelé sommaire et qui prennent place dans l'écartement des pans du manteau.

Au même niveau, sur le côté gauche de la poitrine du personnage, sur le revers peint en bleu, se distinguent deux incrustations de matière brune, venant combler des défauts de la pierre.

Enfin, au bas de la statue, le pied droit dépasse des vêtements mais son extrémité est brisée et il ne reste rien du pied gauche. Le socle, à peine plus large que la statue, mesure 5 cm de hauteur. Des traces de polychromie rose y sont encore visibles.

Observations techniques⁶

Les traces d'outils

Le revers de la statue est composé d'une surface plane, non polychrome, sur laquelle se distinguent les différentes traces laissées par les outils employés pour sa réalisation. Deux outils semblent avoir été utilisés :

- le pic du tailleur de pierre (ou smille), outil à percussion lancée qui permet d'enlever les plus grosses inégalités par percussions successives⁷ et, dans le cas présent, il a été utilisé avant de passer à une phase plus approchée du travail. Les traits laissés par le pic ont ici 1 à 3 cm de longueur, ils sont punctiformes et allongés et sont répartis de façon très irrégulière sur la surface. Dans le cas présent, les impacts de cette face smillée ont été atténués par le travail de taille qui a suivi, effectué à la ripe.

- la ripe (ou gratte-fond) : cette dernière est un outil à percussion posée sans percuteur qui sert à égaliser les aspérités laissées par les autres instruments. Son usage est limité aux pierres tendres et fermes. Les traces ici observées laissent supposer que deux ripes à dents rectangulaires de dimensions différentes ont été utilisées. En effet, deux sortes de longs sillons parallèles se remarquent, allant de 1,5 cm à 3 cm de largeur et d'une longueur variable. La taille est ripée, asymétrique (irrégulière, traversée) et a été réalisée en croisant en tous sens les traces de ripe jusqu'à ce que la surface travaillée soit suffisamment unie.

Enfin, d'autres traces de taille apparaissent sous la base de la statue : sur cette partie là, le pic et la ripe ont également été utilisés pour dégrossir et aplanir cette partie du bloc de pierre. Mais on observe également des tracés préparatoires à la taille, gravés : une ligne médiane parcourt le socle dans sa longueur (soit 35 cm) et elle est coupée, perpendiculairement, par deux lignes verticales situées sur toute la largeur du socle (25 cm). Un quadrillage se dessine ainsi, composé de modules d'une vingtaine de centimètres de longueur.

Expertise technique : polychromie et état de conservation

Cette expertise a eu pour but d'étudier l'œuvre du point de vue de sa matière (support et couche picturale) et ce suivant deux axes :

- Premièrement, l'observation des matériaux en place pour déterminer la mise en œuvre originale ainsi que d'éventuelles interventions postérieures à celle-ci (tant au niveau du support que de la polychromie).

- Deuxièmement, établir un constat d'état du support et de la couche picturale, assorti de préconisations pour une bonne conservation à long terme.

La restauratrice a également procédé à une intervention d'urgence sur la couche picturale car elle était en très mauvais état de conservation.

En ce qui concerne les observations sur le support : il s'agit d'une pierre calcaire tendre, à grain fin, inégal et de mauvaise qualité pour un travail de sculpture. On observe des zones blanc neige dans lesquelles se trouvent des géodes de calcite et des zones rosées, plus tendres et plus sensibles à l'eau. Par endroit, le calcaire contient des petits cristaux noirs, plus ou moins concentrés. On remarque enfin sur la partie gauche de la sculpture des petites plaques de mortier (chaux, sable fin), ce qui est assez particulier car elles ne sont pas là pour combler d'éventuelles irrégularités ou creux du support⁸.

Les observations sur la couche picturale permettent d'affirmer qu'avant de recevoir la polychromie, toute l'œuvre (dos excepté) a été recouverte d'une sous-couche ocre jaune. Sous cette strate ocre, la présence éventuelle d'une bouche-pore sur la pierre n'a pas été mise en évidence.

Le ou les liants mis en œuvre n'ont pas été déterminés⁹. Les couleurs, très altérées, sont extrêmement pulvérulentes et sensibles à l'eau. Enfin, sur une même sculpture, il était courant d'utiliser plusieurs liants différents en fonction des couleurs, voire pour une même couleur en plusieurs strates. Les couleurs mises en œuvre sont ici :

- du blanc, pour la robe : à base de carbonate de calcium.
- rouge, pour le manteau : peut-être réalisé avec du vermillon, un sulfure de mercure.
- le bleu du revers du manteau : très certainement à base d'azurite, un carbonate basique de cuivre.
- les fleurs sur le manteau sont aujourd'hui d'un aspect noirâtre : il ne s'agit pas d'or. Cela pourrait être le résultat de l'oxydation d'un pigment à base de plomb.
- la dorure n'est toutefois pas absente. Des restes de feuilles d'or ont été retrouvés en divers endroits de la sculpture : sur le liseré du manteau, sur la couronne, sur les cheveux. Cette feuille d'or a probablement été posée sur un mordant, matière brunâtre que l'on peut observer sous feuille d'or.

En ce qui concerne les observations sur la stratigraphie, les éléments recueillis sont issus dans un premier temps des observations de la couche picturale, *de visu*, à la lampe loupe, puis à la binoculaire. Et dans un second temps des résultats issus de l'observation en coupe de prélèvements inclus dans de la résine.

Dans l'ensemble, la couche picturale comporte très peu de strates, tant au niveau de la polychromie la plus ancienne que des interventions ultérieures à celle-ci.

Concernant la polychromie ancienne, la couleur a été passée directement sur la couche d'imprégnation ocre jaune, il ne s'agit donc que d'une seule strate. Celle-ci est observable au niveau des carnations, des yeux, des couleurs (rouge, bleu et blanc). Lors de la mise en couleur de la sculpture, la feuille d'or a été mise en place en premier, puis le rouge et enfin le bleu. Elle a été posée sur un mordant lui-même mis en place sur la couche d'imprégnation ocre jaune.

Les observations sur les surpeints ont permis de constater qu'ils étaient peu nombreux.

Sur le visage : les carnations anciennes ont été recouvertes d'un apprêt à base de carbonate de calcium, lui-même recouvert d'une nouvelle carnation. Les lèvres et les yeux ont été repeints.

Des filets noirs assez grossiers ont été mis en place sur le liseré du manteau et sur le col de la robe.

Enfin, alors que la feuille d'or était déjà largement altérée, elle a été recouverte d'un film de surface (aujourd'hui oxydé).

Plusieurs éléments notables sont donc à relever :

- sur la partie gauche du col et du manteau, deux géodes ont été mastiquées avec une pâte brune lors de la mise en place de la polychromie.
- la surface de la zone bûchée au niveau de la main gauche présente un aspect noirâtre.
- dans de nombreux endroits sur l'ensemble de la sculpture, la polychromie est posée sur des zones altérées du support calcaire.
- certaines zones du rouge et blanc sont piquetées de noir : il s'agit du résultat de la migration vers la surface des cristaux noirs contenus dans le support.

En conclusion, il est possible de dire que cette œuvre a été repeinte dans le cadre de son entretien, mais en ciblant le visage et le liseré et non l'intégralité de la polychromie, fait relativement fréquent d'ailleurs.

Il semble que la couche picturale ait été posée après la réalisation de la statue, mais sans immédiateté dans le cas présent. Les couches colorées ont été posées sur un support déjà altéré soit par des pertes de matière soit par la disparition du calcaire.

Dans son état actuel, l'état de conservation est préoccupant. Le support, bûché en plusieurs endroits, est aussi gorgé d'humidité. On remarque à la surface de la statue des cristallisations salines de deux formes¹⁰. L'analyse du support calcaire a également révélé la présence de nitrates. La cristallisation saline a entraîné des altérations de ce dernier, avec une perte de cohésion et une pulvéulence, des arrachements et une desquamation.

Enfin, la couche picturale est dans un état de conservation critique. La polychromie mise en place couvre environ 60 à 70 % de l'œuvre mais elle a quasiment disparu sur le visage, les cheveux, le haut de la robe et le manteau. La couche picturale est extrêmement fragilisée sur la totalité de la surface. Elle est l'objet d'une très forte pulvéulence, résultat de la désagrégation du liant. Des réseaux de craquelures accompagnés de soulèvements se remarquent.

Hypothèses d'étude

Chronologie et destination

Il est possible d'établir la chronologie suivante :

- Taille de l'œuvre dans un calcaire de moindre qualité.
- Mise en place de la sculpture dans son environnement (sans doute extérieur), ce qui a accéléré l'altération du support. Survenance d'un accident volontaire, accidentel, ciblé sur la zone de la main gauche : attribut cassé à cause de la chute de la statue ou d'un bûchage volontaire.

- Mise en place de la partie cassée par masticage des deux géodes sur l'épaule gauche.
- Mise en place de la polychromie : couche d'imprégnation, feuille d'or et couleurs. Ce travail a été effectué alors que la sculpture était posée à plat, certainement sur un madrier.
- Plus tard, nouvelle intervention sur l'œuvre avec surpeint sur le visage et pose des filets noirs.
- Bûchage de la sculpture : main droite, pieds, visage. Pour la main droite, il est possible qu'elle ait été bûchée à ce moment-là, ou alors désolidarisée auparavant (à cause de l'altération du collage).
- Enfermement de la sculpture dans la maçonnerie de la chapelle.

Aucune proposition de datation ne peut être avancée avec certitude en ce qui concerne les mutilations ou l'emmurement de la statue : plusieurs événements anticléricaux sont connus dans l'histoire de la ville et les restaurations nombreuses au sein de l'édifice¹¹.

D'une façon générale, la composition de l'œuvre ne laisse que peu de doute sur la destination de la statue. La frontalité est fortement marquée : aucune inclinaison de la tête, les épaules sont droites. Seul un léger hanchement vers la gauche et le décalage des pieds induisent un mouvement, et le travail du drapé va également en ce sens ; ils s'accroissent en de larges plis verticaux du côté de la jambe portante et « blousent » de l'autre côté.

Le traitement de la sculpture et sa mise en couleur, soignés sur la face principale, déjà moins sensibles sur les côtés et totalement abandonnés pour le revers indiquent clairement que la statue a été réalisée pour être vue de face et qu'elle fut utilisée de la sorte durant toute sa phase d'exposition à des fidèles car aucun changement ne semble avoir été opéré par la suite. Il s'agissait sans doute d'une statue d'applique, destinée à être adossée à une surface plane, même si aucun système de fixation (crochets, tenons) n'est visible et elle devait donc tenir seule sur son support (niche, culot, corniche...).

Du point de vue des proportions, la statue est petite (demi-nature), et semble « compacte » et engoncée ; son buste est trop court, très ramassé. Par contre son visage est délibérément positionné vers l'avant et il n'est pas dans l'axe du corps : il s'agit peut-être ici d'une manœuvre technique effectuée afin que le visage soit visible, vu en contre-plongée (vue du sol, vers le haut, dans une niche ?). Les emplacements potentiels pour cette statue (si on accepte le postulat de départ qu'elle est issue de la décoration de cet édifice) sont difficiles à déterminer.

Iconographie

Il s'agit sans doute d'un personnage important au sein de la dévotion de l'église car la conservation de cette statue dans un mur d'une chapelle (vocable Saint-Augustin) est un fait assez singulier. Il y a peut-être un rapport avec la Vierge, car le mur dans lequel elle a été trouvée jouxte une chapelle du transept dédiée à Marie.

Sur le côté gauche, le bras arraché et l'attribut ont été recollés et donc restaurés après un premier décrochement (accident ou volontaire ?) de cette partie. Il s'agit donc d'un élément significatif dans l'iconographie pour l'identification du personnage.

La première identification – saint Louis – proposée lors de la découverte du haut du corps de la statue dans la niche ne peut plus être retenue : il s'agit en effet bel et bien d'un personnage féminin.

Première hypothèse : l'élément arraché correspond à une représentation de l'Enfant Jésus. Dans ce cas, il devait être très avancé sur le bras et quasiment indépendant de la statue de la Vierge, car aucun élément de drapé appartenant à un enfant n'a été observé en reliquat sur la statue. Le bûchement de cet élément est alors net. Le fait que le personnage ne porte pas de voile n'est pas un argument s'opposant à cette hypothèse iconographique. De nombreux exemples de Vierges à l'Enfant sans voile, mais couronnées (ou pas) sont connus¹².

La couleur du manteau – rouge – n'est pas non plus un argument en défaveur de cette hypothèse : on retrouve la Vierge ainsi vêtue dans des peintures médiévales. Mais il est vrai que cela n'est pas représentatif des statues de ce type, plus fréquemment vêtues d'un manteau bleu fleurdelisé et d'une cote rouge, et non l'inverse. S'il s'agit d'une Vierge, elle devait tenir un livre, un sceptre ou un lys dans sa main droite.

Seconde hypothèse : il s'agit d'une représentation d'une sainte, portant la couronne et tenant dans sa main droite une palme, et dans la main (ou le bras) gauche un attribut (livre, roue dentée, tour...). Il est difficile de se prononcer, compte tenu des mutilations subies par l'œuvre et des éléments d'identification restreints. Il faut toutefois noter que cette statue correspond à un genre de représentation qui correspond bien au stéréotype du XIV^e siècle des saints ou de Vierges à l'Enfant figurés par le biais de statues isolées. Il s'agit de la représentation la plus fréquente et la plus caractéristique de ce type d'image¹³.

Style et datation

Il n'y a, pour le XIV^e siècle, aucun atelier identifié ni aucune véritable production sculptée suivie dans la région d'Albi. Ce n'est qu'au XV^e siècle que l'on peut parler d'un style « albigeois » dans la statuaire gothique régionale¹⁴. D'un point

de vue formel, le seul rapprochement qu'il est possible de proposer serait avec le visage de la Vierge de Labastide-Dénat (XV^e siècle) : on y retrouve le même traitement des yeux, assez rapprochés, ainsi que la forme générale du visage.

Des liens plus étroits unissent notre œuvre à celle d'un saint Jacques conservée en l'église de Cunac (Tarn) : un même gabarit, la même hauteur de socle, deux pieds sortant sous les vêtements et positionnés en léger décalage, hanchement caractéristique vers la gauche, deux bras repliés, dont un tenant l'attribut. Drapés mous, collants, agencés de la même façon (large pan oblique du manteau tombant en travers du corps à mi-mollets du personnage, plis tuyautés sur la gauche du corps, étroitesse des épaules et forme similaire du cou (large et court), détails physiologiques similaires (petits yeux inclinés, cheveux ondulés, large front, pommettes saillantes).

On peut émettre une première hypothèse quant au style : il s'agit probablement d'une production exogène à la région albigeoise, ou bien réalisée par un artiste s'étant formé ailleurs que dans le Midi ou ayant suivi des modèles de foyers de création en lien avec l'art septentrional.

En ce qui concerne la datation, elle oscille entre le XIV^e et le XV^e siècle : en effet, si stylistiquement la statue semble marquée par un courant naturaliste, sa production est sans doute postérieure à celle du Maître de Rieux (donc après 1330-1340). Mais le traitement assez rigide et maladroit de l'ensemble, la reprise de « codes » stylistiques (accentuation du hanchement, sinuosités des drapés « maniéristes », pli en écharpe du manteau qui traverse la poitrine, en forme de châle ou en sautoir), alliés à des éléments stylistiquement datables d'une période ultérieure (notamment le col à large revers du manteau), posent question et ne permettent pas de trancher de manière définitive sur la date d'exécution de la statue.

Bernard POUSTHOMIS et Caroline DE BARRAU

Notes

1. Céline VANACKER, *Étude de l'architecture et de la sculpture de l'église Saint-Salvi jusqu'au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse II Jean-Jaurès, 2004. Les données historiques ici présentées sont extraites de ses travaux.

2. Nous remercions Mme M.-E. Cortès, responsable du patrimoine à la Ville d'Albi, ainsi que les Services techniques municipaux, sous la direction de M. Michel Causse, dont l'aide a été précieuse lors de la dépose de la statue et pour répondre aux conditions de conservation prescrites par Françoise Tollon.

3. Bernard POUSTHOMIS, Céline VANACKER, Caroline DE BARRAU, Françoise TOLLON, *Collégiale Saint-Salvi, mise au jour d'une statue. Albi (Tarn)*, rapport de fouille archéologique préventive, HADES, 2011, 87 p. et 46 fig.

4. Il n'en subsiste plus que le piédroit oriental mais sa création par bûchage du mur confirme l'absence d'un passage traversant à l'origine.

5. Plusieurs indices pourraient aller dans ce sens. D'abord, la construction de la tour d'escalier ayant très probablement condamné l'accès primitif de la collégiale vers la tour-porche (à l'image de celui visible pour la tour-porche nord), il a sans doute été nécessaire de déplacer cet accès. Ensuite, le chemisage du mur sud du croisillon sud est localement évidé sous un arc ; ne serait-ce pas pour éviter de faire un accès à la chapelle trop long, en forme de couloir ? Enfin, la présence en remploi, dans la maçonnerie de fermeture de l'armoire, d'un demi-tambour de colonne engagée inachevée indiquerait une période de travaux lourds.

6. Issues de l'observation visuelle par C. de Barrau et de l'étude technique détaillée menée par de F. Tollon, restauratrice, dont les observations ont été faites à l'œil nu, à la lampe loupe et au binoculaire.

7. Jean-Claude BESSAC, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions du CNRS, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Supplément, 14, 1987, p. 15-24.

8. En effet, sous ces plaques le support est en bon état.

9. Compte tenu du mauvais état de conservation de la couche picturale et du degré d'altération des liants, Françoise Tollon se demande même s'ils pourraient être identifiés par des analyses.

10. Les premières, sphériques et plus ou moins indurées, sont jaunes à cause de la couche d'imprégnation, localisées sur la partie supérieure et gauche. Les deuxièmes, des efflorescences blanches, formant des plaques localisées essentiellement sur la partie droite de la statue.

11. Dans un souci de synthèse, nous renvoyons au rapport, p. 43-44.

12. Pour ne citer que quelques exemples locaux : à Albiac (vers 1480), dans le chœur de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi (XV^e s.), mais aussi la Vierge de Bellegarde (Tarn).

13. *Sculpture. De l'Antiquité au XX^e siècle*, Taschen 2002, p. 421-425, cf. « Sculpture et nouvelles dévotions ».

14. Victor ALLÈGRE, *Les richesses médiévales du Tarn. Art gothique*, Toulouse, 1954, 2 vol. ; Gilbert BOU, *Sculpture gothique albigeoise*, Rodez, Carrère, 1972, 217 p.

Le Président remercie Caroline de Barrau et Bernard Pousthomis, sans oublier Françoise Tollon, pour cet exposé très complet qui nous apprend beaucoup sur cette œuvre. Cette découverte lui a rappelé celle faite en 1977 au Musée des Augustins, qui avait soulevé les mêmes questions quant à l'enfouissement : après les guerres de Religion ? Ou bien au XIX^e siècle ? Les statues mutilées retrouvées aux Augustins avaient été protégées par du sable, sans doute parce que l'on avait considéré qu'elles avaient un caractère sacré, alors que dans le cas de Saint-Salvi, on a l'impression que la statue a été abandonnée. Bernard Pousthomis en convient tout en remarquant qu'elle n'a cependant pas été jetée.

En remarquant que la statue de Saint-Salvi n'est pas à proprement parler une ronde-bosse, puisque son revers est plat, le Président note que cette économie de moyens s'accorde avec la médiocre qualité de la pierre et une qualité artistique très moyenne.

Quant au choix du maintien de la statue sur place, il avoue ne pas en avoir bien compris les raisons : une fois dégagée de la maçonnerie, la statue se trouve soumise aux variations d'atmosphère de la chapelle, ce qui peut poser des problèmes. Bernard Pousthomis indique qu'elle se trouve dans une chapelle, en milieu clos et dans un coffre hermétique. Françoise Tollon elle-même a préféré qu'elle soit maintenue sur place.

Michèle Pradalier juge la statue très intéressante, mais difficile à situer. Elle y voit l'expression d'un art très local, pour lequel il n'est pas question de faire appel à des comparaisons avec des œuvres parisiennes. Elle y voit une œuvre du début du XIV^e siècle, qui conserve des traits de l'art du siècle précédent : les larges ondulations de la chevelure, les plis en becs ou les plis qui ne sont pas encore véritablement en cornet. Quant à l'étroitesse des épaules, elle est propre à la sculpture languedocienne. Pour Daniel Cazes et Henri Pradalier, les comparaisons stylistiques sont en effet difficiles quand il s'agit d'œuvres qui ne sont pas d'une grande qualité artistique.

Louis Peyrusse rappelle que l'on a d'autres exemples de statues enfouies de la sorte. Il pense que la statue de Saint-Salvi a fait l'objet d'un « enterrement liturgique », ce qui exclurait qu'il s'agisse d'une conséquence de la Révolution. Les cassures montrent qu'elle est tombée, mais des révolutionnaires auraient frappé la couronne ou auraient décapité la statue.

Henri Pradalier demande de quand date l'arc surbaissé en brique de la niche. Bernard Pousthomis le pense du XV^e siècle, quand on a réduit l'armoire. Quitterie Cazes fait remarquer que l'arrière-voussure ne serait pas visible s'il s'agissait d'un placard. La discussion se poursuit avec des interventions d'Henri Pradalier, d'Anne-Laure Napoléone et d'Oliver Testard pour savoir s'il ne s'agissait pas plutôt d'un passage entre l'absidiole sud et le chœur, ou d'une porte. Bernard Pousthomis dit qu'il réexaminera la question.

Jean Le Pottier signale qu'il y avait près de Saint-Salvi une église Sainte-Martiane, qui a été démolie. En retenant comme hypothèse possible que la statue puisse en provenir, Caroline de Barrau indique que nous n'avons cependant aucune information sur son mobilier.

Quitterie Cazes ayant attiré son attention sur le petit col du manteau de la statue, Caroline de Barrau dit ne pas avoir d'autre exemple qui lui vienne immédiatement à l'esprit et qu'elle fera la recherche.

Au titre des questions diverses, le Président évoque la **vente Szapiro**, dont Émilie Nadal lui a communiqué le catalogue. Il s'agit d'une collection extraordinaire, dans laquelle il a repéré le lot 332 correspondant à un rapport établi par un membre de l'Académie des Sciences, Bernard-Antoine Tajan, au moment des découvertes de Du Mège à Martres-Tolosane ; la mise à prix est à 70 €. Jean Le Pottier annonce qu'il assistera à la vente et Guy Ahlsell de Toulza qu'il interviendra par téléphone.

SÉANCE DU 21 MAI 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Boudartchouk, Peyrusse, Stouffs, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot, Fraïsse, Nadal, MM. Corrochano, Garland, Macé, Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Barber, Charrier, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Georges, González Fernández, Péligny, Séraphin, Tollon.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 mai dernier, qui est adopté après deux précisions demandées par Henri Pradalier.

En marge du procès-verbal François Bordes annonce que les Archives municipales ont racheté l'ensemble de la bibliothèque d'André Hermet, qui comprend quelques *unica*.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 mars 2013, qui est adopté.

Le Président présente à la Compagnie les **nouveaux dons faits à notre Société par Maurice Prin**, dans le souci de préserver des documents précieux.

Ce sont tout d'abord le dessin de l'aile neuve, construite en 1575, de l'ancien Capitole de Toulouse, telle qu'elle était après 1671 (dessin sur papier, encre et lavis ; H. 23,1 cm, L. 64,1 cm ; XVII^e ou XVIII^e siècle), et un projet d'aménagement et de décor pour le Capitole de Toulouse, par Pascal Virebent (dessin sur papier, encre et lavis). Les deux dessins ont été achetés au marché aux puces, l'« Inquet » de Saint-Sernin, dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Ce sont encore deux relevés de grande taille, réalisés et mis en couleur par Maurice Prin, de peintures de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église des Augustins, alors qu'elles étaient en meilleur état qu'aujourd'hui. Michèle Pradalier-Schlumberger signale que Françoise Garelli, auteur d'un mémoire de maîtrise dans les années 1990, a réalisé une couverture photographique très complète de ces peintures grâce aux Services techniques de la Ville de Toulouse. Jean-Marc Stouffs, qui en a lui-même fait des photographies l'an dernier, indique qu'elles ont été restaurées et que l'une d'entre elles est dans un état catastrophique.

Il faut aussi signaler que Jacques Surmonne a acquis pour notre bibliothèque l'ouvrage réalisé par les étudiants du Master 2 de Cahors, *La crosse et l'autel. Huit siècles d'art sacré à la cathédrale de Cahors*.

Le Président rend compte de sa rencontre avec le docteur Pierre Thomas, qui souhaiterait publier la correspondance de Jean Thomas, quand celui-ci se trouvait en mission scientifique en Afrique équatoriale dans les années 1920, correspondance qui présente, à n'en pas douter, un grand intérêt. C'est un domaine qui relèverait plutôt des compétences de l'Académie des Sciences ou du Muséum. Henri Pradalier croit savoir que l'Université de Toulouse-Le Mirail développe des projets de recherche sur l'Afrique et Quitterie Cazes ajoute que l'U.M.R. 5608 TRACES comprend en effet un pôle « Afrique » assez important.

La correspondance comprend une lettre de Jean-Charles Balty, qui remercie notre Compagnie de l'avoir élu membre titulaire.

La Région Languedoc-Roussillon lance une large concertation avec appel à contribution pour l'élaboration du futur Schéma régional de Développement économique.

Nous avons également reçu une lettre du président de l'association du Centre européen de Conques, dont Daniel Cazes donne lecture. Les propos sont identiques à ceux de la Société des Lettres de l'Aveyron, et les réponses à faire les mêmes. Maurice Scellès pense que cela ne gênera pas beaucoup l'organisation des journées d'étude en Aveyron, mais considère cependant que tout cela est bien dommage.

Le Président indique par ailleurs qu'il a répondu au président des Amis du Vieux Caussade pour lui exprimer le soutien de notre Société en faveur de fouilles archéologiques sur le site du château.

Mais nous n'avons toujours pas de réponses aux courriers que nous avons adressés à la DRAC.

La parole est à Quitterie Cazes et Chantal Fraïsse pour une communication consacrée aux *Données archéologiques sur l'abbaye de Moissac (X^e-XI^e siècles)*. Nous devons excuser l'absence de notre confrère Patrice Georges, réquisitionné par la gendarmerie, et celle de Mme Heike Hansen, retenue à Aix-en-Provence.

Le Président remercie les deux oratrices pour cette communication qui fait avancer les connaissances sur cette très grande abbaye et il dit avoir été très impressionné par l'importance du travail réalisé. Une première question lui vient : pourquoi installer une abbaye dans un marécage ? Henri Pradalier demande à son tour s'il faut imaginer un glissement de terrain important sous lequel pourraient se trouver des vestiges antérieurs à l'installation de l'abbaye. Quitterie Cazes et Jean-Luc Boudartchouk précisent que la vase de marais atteint déjà un niveau très profond.

Henri Pradalier relève que les différentes fouilles ont eu lieu surtout en périphérie du site même de l'abbaye, excepté celles faites dans l'abside. Quitterie Cazes répond qu'il reste à reprendre l'analyse des fouilles de l'église, mais qu'il ne semble pas a priori qu'il faille en attendre des vestiges très anciens. Pour Henri Pradalier, il faut toujours être attentif aux traditions qui peuvent contenir une part de vérité. Puis il s'intéresse à l'arc du mur est du cloître, qui correspondrait à un axe de circulation passant par le lavabo. Pour Quitterie Cazes, cette porte correspond à un mur antérieur au cloître : le bâtiment aurait été détruit par Ansqutil pour établir la galerie, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Henri Pradalier demande si la chapelle dont on vient de fouiller les vestiges faisait le lien entre la salle capitulaire et l'infirmerie. Chantal Fraïsse rappelle que c'est une disposition qui existe dans les monastères clunisiens, peut-être liée à la liturgie des morts. Quitterie Cazes fait remarquer qu'à Cluny, l'abbé Odilon a été enterré dans la chapelle : peut-on imaginer que ce soit aussi le cas d'Ansqutil à Moissac ?

Le Président serait quant à lui plus prudent quant à une assimilation trop rapide entre banquette et chapitre, alors qu'une banquette est aussi un aménagement lié à l'infirmerie.

Maurice Scellès note par ailleurs que la banquette est en brique alors que les murs de la chapelle sont construits en pierre de taille, ce qui pourrait indiquer qu'ils ne sont pas contemporains. Quitterie Cazes objecte que le premier niveau de sol vient buter contre la banquette.

Le Président demandant quelle sera la suite des événements, Jean-Luc Boudartchouk indique que le site a été protégé dans l'attente d'une décision. Maurice Scellès voudrait savoir ce qu'il faut penser des rumeurs selon lesquelles la Mairie de Moissac aurait fait le choix de recouvrir les vestiges. Chantal Fraïsse assure que le maire de Moissac se félicite de cette découverte. Quitterie Cazes rappelle que les fouilles ont été réalisées en raison d'un projet de requalification de l'espace, et il est pour elle évident qu'il faut conserver les vestiges de la chapelle dans un aménagement archéologique de l'ensemble. Notre Société pourrait peut-être écrire dans ce sens au directeur régional des Affaires culturelles.

En réponse à une question d'Henri Pradalier, Jean-Luc Boudartchouk confirme que la plaque de marbre retrouvée dans la chapelle a été déposée. Puis le Président demande si l'on a connaissance d'un « cloître » de l'infirmerie. Chantal Fraïsse répond que les textes évoquent « des cloîtres », sans que l'on puisse faire la part entre une aire entourée de galeries et de simples galeries reliant les bâtiments.

Jean-Marc Stouffs voudrait encore savoir ce que sont ces nombreux fragments bleu-vert retrouvés lors des fouilles. Quitterie Cazes n'en sait rien de plus pour le moment.

Au titre des questions diverses, le Président signale un article paru dans *La Dépêche du Midi*, qui annonce un grand plan pour la cathédrale de Toulouse, pour les années 2014-2020. Six années paraissent bien peu quand on pense à la durée des chantiers des Monuments historiques et alors qu'il y a tant à faire, aussi bien sur l'édifice lui-même que sur le mobilier.

SÉANCE DU 4 JUIN 2013

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Bagnéris, Barber, Cassagnes-Brouquet, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Bessis, Heng, Jiménez, Queixalós, MM. Buchanec, Chabbert, González Fernández, Péligny, membres correspondants.
Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-Archiviste adjoint ; Mmes Balty, Nadal, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Garland.

Le Président ouvre la dernière séance de l'année académique 2012-2013.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 mai, qui est adopté, avec une addition demandée par Henri Pradalier : le jour des morts est une invention clunisienne.

Daniel Cazes rend compte du courrier reçu par la Société. La correspondance manuscrite comprend notamment :

- la réponse faite le 31 mai par M. Philippe Cros à la lettre qui lui avait été adressée le 22 au sujet d'un blocage de la circulation par le grand escalier de l'Hôtel d'Assézat ; le directeur de la Fondation Bemberg explique les raisons de ce dysfonctionnement et prie la Compagnie de l'en excuser ;

- un courriel de Mme Jocelyne Deschaux, qui nous signale un ouvrage récemment paru : Jacqueline et Jean Faure, *Les Sicard, relieurs-doreurs à Toulouse au XVIII^e siècle : histoire et fleurons*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2013.

La correspondance imprimée comporte plusieurs dépliants annonçant des colloques :

- « Bastides et abbayes », 4^e colloque de « la Bastide de Puybrun » en Quercy, Puybrun, 8 juin 2013 ;
- « Autour des manuscrits de l'abbaye de Cadouin », Périgueux, 20-21 juin 2013 ;
- « Héritages arabo-islamiques dans l'Europe méditerranéenne », colloque international organisé par l'Inrap, Marseille, 11-14 septembre 2013.

Le Président présente ensuite deux volumes offerts pour notre bibliothèque par deux de nos confrères, qu'il remercie :

- par Roland Chabbert : Geoffroy Bès, Claire Fournier, Antoine Ginesty, Audrey Marchello-Nizia, Bruno Tollon, Samuel Vannier, Jérôme Zanusso, *Bonrepos, château et jardins des Riquet*, collection « Patrimoine Midi-Pyrénées », Région Midi-Pyrénées, 2013, 109 p. ;

- par Véronique Lamazou-Duplan : Véronique Lamazou-Duplan, Eloïsa Ramírez Vaquero (dir.), *Les Cartulaires médiévaux. Écrire et conserver la mémoire du pouvoir, le pouvoir de la mémoire – Los Cartularios medievales. Escribir y conservar la memoria del poder, el poder de la memoria*, collection « Cultures, Arts et Sociétés », 3, Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, 2013, 215 p.

La parole est à Michèle Heng pour une communication consacrée à ***Un conventionnel toulousain inhumé à la chapelle royale de Dreux: Jacques-Marie Rouzet (Toulouse, 1743 - Ivry, 1820)***, publiée dans ce volume (t. LXXIII, 2013), de nos *Mémoires*.

Daniel Cazes remercie notre consœur pour sa présentation abondamment documentée et très vivante, qui a fait revivre une foule de personnages célèbres, ou moins connus, tel ce conventionnel d'origine toulousaine devenu l'ami de la duchesse d'Orléans. Il note que la chapelle royale de Dreux est un monument d'un grand intérêt, à la fois du point de vue de l'histoire et de celui de l'histoire de l'art.

Louis Peyrusse rappelle les règles en usage au XIX^e siècle en matière testamentaire, ainsi que la pratique assez habituelle de l'inhumation des serviteurs fidèles dans les tombeaux des familles princières. Henri Pradalier relève que, sous le règne de Louis-Philippe, la dépouille de Charles X, mort en exil, ne fut pas transférée à Saint-Denis. Sophie Cassagnes-Brouquet fait remarquer à ce propos que la monarchie nouvelle avait rompu avec certaines traditions : le roi n'était plus « roi de France », mais « roi des Français »...

Le Secrétaire général informe la Compagnie que le colloque sur ***La maison médiévale en Aveyron***, initialement programmé pour se tenir à Rodez, aura lieu finalement à Toulouse, dans l'Hôtel d'Assézat, les 11 et 12 juillet prochains. Le Président remercie Maurice Scellès et Pierre Garrigou Grandchamp d'avoir « sauvé » ces journées d'étude, dont l'organisation a paru à plusieurs moments fort compromise.

Christian Péligny analyse les informations parues dans la presse concernant le projet du futur bâtiment de l'Institut des Études Politiques de Toulouse, qui devrait être construit près du Bazacle et être achevé pour le mois de septembre 2015. L'aspect de cet édifice, qui juxtapose deux « caissons » rectangulaires évoquant des radiateurs, ne s'intègre pas du tout à l'environnement architectural des quais de la Garonne conçu au XVIII^e siècle par Joseph-Marie de Saget. Par ailleurs, ce projet pose la question du devenir de l'œuvre monumentale du maître-verrier Henri Guérin, réalisée dans les locaux naguère occupée par E.D.F. Quel est le statut de ces vitraux ? Bénéficient-ils d'une protection ? M. Péligny ayant demandé que la S.A.M.F. émette un vœu pour la conservation du site dans son état actuel, la Société se déclare favorable à une prise de position publique contre le projet présenté.

M. Cazes redit que la façade de Toulouse sur la Garonne lui paraît de plus en plus menacée et qu'il y a urgence à surveiller l'ensemble des opérations menées ou prévues tout le long de la traversée de la ville par le fleuve. On doit par exemple déplorer l'attique récemment réalisé à l'angle de la place Saint-Pierre et du quai du même nom selon le projet de l'architecte Letellier, « très laid » lorsqu'il est vu depuis la rive gauche de la Garonne, en raison de sa couleur claire.

M. Scellès incrimine le parti pris contemporain systématique de ne jamais achever les projets anciens interrompus et de produire au contraire des « gestes architecturaux ».

Guy Ahlsell de Toulza annonce avoir acquis pour la Société, lors d'une vente aux enchères publiques, les sept feuillets concernant les fouilles de Martres-Tolosane en 1827, dont il a été question lors de la séance du 7 mai. Geneviève Bessis donne des précisions sur la vente des papiers de feu M. Szapiro.

Avant de prononcer la clôture de l'année académique qui se termine, le Président se félicite que le programme pour l'année 2013-2014 soit d'ores et déjà complètement établi, puis invite les membres la Compagnie à partager une collation.